

1^{ère} édition - 2018

RAPPORT SUR **LA PAUVRETÉ** **EN FRANCE**



RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE

1^{ère} édition - 2018

I Remerciements

L'idée de dresser un état des lieux complet et statistique de la pauvreté est le produit d'une étude réalisée par le bureau d'études Compas pour Emmaüs France en 2016. Certains textes ont été publiés par le Centre d'observation de la société, fondé par le Compas. L'Observatoire des inégalités les remercie pour l'accord qu'ils ont donné à ce que ce premier travail soit actualisé, adapté, complété et diffusé dans le cadre de ce premier *Rapport sur la pauvreté en France*.

Les analyses que l'on trouve dans ce document n'engagent ni la Fondation Abbé Pierre ni Emmaüs France.

Direction du rapport : Louis Maurin

Rédaction : Anne Brunner, Noam Leandri, Louis Maurin, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer, Nina Schmidt et Valérie Schneider

Conception graphique et mise en page : Corinne Veron-Durand, anandita.studio

Fabrication : Printteam groupement d'imprimeurs spécialisés. Imprimé et façonné en France

Observatoire des inégalités

4 allée du plessis - 37000 Tours - www.inegalites.fr

02 47 44 63 08 - contacts@inegalites.fr

ISBN : 978-2-9553059-5-9

© Observatoire des inégalités, 2018.

Achevé d'imprimer et dépôt légal : octobre 2018

I Sommaire

Avant-propos Les pauvres méritent davantage, par Noam Leandri	4
Opinion De quoi les pauvres ont-ils besoin ?, par Louis Maurin	7
Valeurs Les Français soutiennent massivement les plus pauvres	12
Données Le tableau de bord de la pauvreté 2018	15
Synthèse Cinq millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France, par Anne Brunner	18

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté 22

Une pauvreté en voie de stabilisation • Les seuils de pauvreté • Comment mesure-t-on la pauvreté ? • Les minima sociaux • L'échelle des niveaux de vie • Les invisibles des statistiques • La pauvreté non monétaire.	
Zoom : la grande pauvreté	49

02 | Qui sont les personnes pauvres ? 54

Couples, familles et personnes seules • La jeunesse en première ligne • Le poids du milieu social • Pauvreté et diplôme • Les travailleurs pauvres • Hommes et femmes • Pauvreté et territoire.

03 | Pauvreté et trajectoires 77

Qui devient pauvre et qui s'en sort ? • France, le pays d'Europe où la pauvreté est la moins durable • Pourquoi devient-on SDF ? • Les allocations réduisent la pauvreté • Le non-recours • Une population inquiète pour l'avenir.

Bibliographie	91
L'Observatoire des inégalités	93

I Avant propos

Les pauvres méritent davantage

Par Noam Leandri, président de l'Observatoire des inégalités.

La pauvreté est l'une des inégalités les plus visibles. Entre 2006 et 2016, le nombre de pauvres a augmenté de 630 000^[1] au seuil à 50 % du niveau de vie médian alors qu'en même temps la richesse nationale s'est accrue de 7 %, soit de 170 milliards d'euros. Ce n'est pas un paradoxe mais la conséquence d'une distribution inégalitaire des revenus qui témoigne de l'absence de ruissellement des richesses concentrées en haut de la pyramide. « *Il paraît que la crise rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise. Depuis que je suis tout petit, c'est comme ça* » : la plaisanterie de Coluche n'a jamais été aussi exacte.

Être pauvre, c'est être exclu d'une norme sociale à un moment donné, sur un territoire donné. On ne peut pas comprendre la pauvreté si on ne la retrace pas dans le contexte global des inégalités. Les pauvres le sont d'autant plus que toute une partie de la population s'enrichit de manière considérable, accède aux bonnes filières scolaires, part en vacances et consomme à tout va. Beaucoup trop souvent, on s'apitoie sur les plus démunis, mais on refuse de voir que leur situation résulte aussi de l'accaparement de la richesse par les plus aisés.

Les personnes les plus pauvres méritent mieux que l'information qui est produite sur le sujet en France. Les rares documents existants sont rédigés dans un langage inaccessible à la très grande majorité des citoyens. L'Observatoire des inégalités a donc décidé de prendre la plume. Notre objectif : proposer un document de référence sur l'état de la pauvreté, rédigé en toute indépendance afin d'interpeller l'opinion publique la plus large.

Le travail réalisé par l'Observatoire des inégalités est destiné à fournir les éléments de base pour mesurer et comprendre la situation de la pauvreté. Dans ce domaine, il est courant de dramatiser : le nombre de pauvres passe de cinq à neuf millions en faisant varier le seuil de 50 % à 60 % du niveau de vie médian^[2]. C'est ce dernier seuil qui est le plus souvent mis en avant. La Commission européenne évoque même onze millions de personnes « en risque de pauvreté » en France. Toutefois, l'exagération est

1. Au 1er octobre 2018, les dernières données disponibles de l'Insee portent sur l'année 2016. L'année 2017 sera connue en septembre 2019.

2. Le niveau de vie médian partage l'effectif de la population en deux, autant de personnes gagnent moins, autant gagnent plus.

souvent contreproductive et se retourne contre ses auteurs au détriment de la solidarité envers les personnes précaires. Les situations ne sont en effet pas comparables entre une famille à la frontière de la pauvreté gagnant 2 200 euros par mois, une mère sans ressources et un sans-abri. Le besoin de solidarité n'est donc pas identique.

Notre objectif est de produire un rapport complet et facile d'accès. Les données qui figurent dans ce premier rapport doivent servir de base à un débat éclairé. À l'heure où l'on fustige avec mépris le « pognon de dingue »^[3] qui serait dépensé pour les plus démunis, il est temps de remettre les pendules à l'heure : de mesurer avec précision l'état de la pauvreté, d'évaluer les difficultés des plus démunis, de montrer ce qui s'améliore et ce qui se détériore. Nous refusons le paternalisme et le misérabilisme ambiants qui finalement contribuent à la remise en cause d'un modèle social qui est l'un des plus performants. Mais nous refusons tout autant qu'on se voile la face devant l'ampleur des difficultés de populations qui, dans l'un des pays les plus riches au monde, n'accèdent pas aux normes minimales de consommation, et qui vivent dans des conditions de vie indignes dans une société moderne.

Le lecteur trouvera dans ce rapport un grand nombre d'éléments pour l'aider dans la compréhension du phénomène et élargir son champ de vision. Des encarts expliquent la méthode, les différentes manières de mesurer le phénomène notamment, dont nous essayons d'analyser la portée. Si le débat sur la pauvreté prend de l'ampleur dans notre pays, les outils sont le plus souvent pris pour argent comptant. Nous évaluons en particulier le nombre des « invisibles », ceux qui échappent à toutes statistiques. Nous présentons aussi les différents concepts voisins de la pauvreté. Nous étendons la pauvreté à des mesures non monétaires du phénomène et enfin nous replaçons les niveaux de vie des plus démunis dans le contexte d'une échelle des revenus plus large.

Trop de promesses non tenues

L'évolution de la pauvreté est l'un des indicateurs les plus alarmants suivis par l'Observatoire des inégalités depuis quinze ans. La société française souffre. Non pas de ne plus avancer, mais de l'écart entre les discours et les actes. Des promesses non tenues. On vit plutôt mieux en France qu'ailleurs, mais l'élitisme social français laisse trop de concitoyens sur le bord de la route, alors que la République leur promet monts et merveilles. Ceux qui pensent qu'on en fait trop, que l'on doit s'extasier sur une poignée de « *premiers de cordées* », doivent l'assumer clairement et arrêter de faire semblant : cela sera moins hypocrite que de se ranger derrière une politique de

3. Selon les termes du président de la République à propos des minima sociaux dans une vidéo postée sur Twitter le 12 juin 2018.

deux poids deux mesures, une tonne pour les plus aisés et une louche pour les plus pauvres, sous prétexte qu'ils doivent être responsabilisés et qu'il vaut mieux « prévenir que guérir », comme le dit souvent le gouvernement. Le plan pauvreté présenté en septembre dernier est une bonne illustration de ce type de politique qui, mesurant mal l'ampleur des difficultés, ne se dote pas des moyens à la hauteur.

Que retenir ?

Que retenir de ce premier rapport sur la pauvreté ? Trois grandes tendances se dégagent (voir aussi notre synthèse page 18). Premièrement, la remontée de la pauvreté à partir des années 2000 constitue une rupture dans l'histoire sociale de notre pays. La France est l'un des pays qui amortissent le moins mal le choc pendant les crises économiques comme celle amorcée en 2008, même si une grande pauvreté persiste. Deuxièmement, la pauvreté offre des visages très différents, des mères seules aux immigrés, en passant par des jeunes sans qualification ou des personnes âgées. Les politiques publiques doivent en tenir compte. Troisièmement, nous nous intéressons aux trajectoires : il n'existe ni trappe à pauvreté dans laquelle les individus tomberaient à tout jamais, ni reproduction mécanique entre parents et enfants. Pour autant, la progression des inégalités de revenu et d'éducation tend de plus en plus à figer les situations.

À partir de ces constats, ce rapport en appelle à des politiques de lutte contre la pauvreté (voir page 7, « De quoi les pauvres ont-ils besoin ? ») d'une autre envergure que celles qui ont été envisagées jusqu'à présent, adaptées à la diversité des situations. On pourrait imaginer une toute autre perspective pour notre pays avec la mise en place d'une politique combinant un meilleur soutien monétaire pour les plus démunis (notamment les jeunes) et de véritables réponses concrètes aux besoins sociaux (politiques de santé, de logement et surtout réforme de l'école, etc.). Au fond, la question est bien de savoir si nous voulons une société du chacun pour soi ou une société de la solidarité, valeur largement partagée. L'enjeu n'est pas mince. Sauf à mettre en place très vite des politiques qui agissent en profondeur, on voit mal ce qui pourrait empêcher la progression des tensions sociales dans notre pays.

I Opinion

De quoi les pauvres ont-ils besoin ?

Par Louis Maurin

Que faire pour réduire la pauvreté ? Dans ce domaine, comme dans d'autres, les plans se succèdent et n'ont jamais eu beaucoup d'impact. Ils n'en auront pas davantage demain. Même établis avec la meilleure volonté du monde, leur objectif premier est de communiquer sur le fait que l'exécutif est à l'action. La preuve ? Le plan anti-pauvreté du gouvernement, qui devait être présenté en juillet 2018 (et même en avril à l'origine) n'a été révélé qu'en septembre dernier et certaines de ses mesures devront attendre 2020 pour être appliquées. Contrairement aux baisses d'impôts des plus aisés, la pauvreté peut attendre. Le plan présenté par le gouvernement, s'il indique une inflexion dans la politique de la majorité, ne comprend aucune mesure d'ampleur. Son financement est moitié moindre que ce qui est consacré en baisses d'impôts aux plus aisés et une partie des dépenses sont financées par la baisse des allocations logement décidée récemment.

Le président de la République a tout à fait raison de souligner qu'en France, nombreux sont ceux qui se complaisent à « *documenter le sinistre* » comme il dit^[4] et idéalisent le passé. La critique sociale peut aussi servir le conservatisme. Dénoncer est une chose, construire une politique en est une autre. Pourtant, ceux qui ont fait des propositions pour lutter contre la pauvreté sont nombreux. Ils sont surtout rarement écoutés par le pouvoir. Dans ce registre, on peut citer le travail réalisé par Denis Clerc et Michel Dollé dans *Réduire la pauvreté. Un défi à notre portée*, paru en 2016 (Ed. Les Petits Matins). Ou l'ouvrage de Julien Damon *Éliminer la pauvreté*, publié en 2010 (PUF).

Quinze années de travail de l'Observatoire des inégalités donnent également quelques idées sur le sujet. Commençons par faire la part des choses. Un grand nombre d'acteurs, impliqués et marqués par la situation des plus démunis, sont tentés d'en rajouter sur « l'explosion » de la pauvreté. Ils nourrissent sans le vouloir les propos de ceux qui estiment que l'on dépense trop pour les pauvres. Afficher neuf millions de pauvres – chiffre utilisé par tout le monde en France, c'est le seuil à 60 % du niveau de vie médian – ne veut rien dire : on y rassemble des personnes qui vivent dans la misère et des familles qui vivent avec 2 500 euros par mois avec deux enfants (voir page 26). La France est l'un des pays au monde où le taux de pauvreté est le plus faible et

4. « Macron président, la fin de l'innocence », documentaire de Bertrand Delais, France 3, 7 mai 2018.

où la pauvreté est la moins durable (voir page 80) parce que son modèle social, fondé sur la solidarité, est parmi les plus performants.

Finissons-en avec le misérabilisme. Arrêtons en particulier, une bonne fois pour toutes, de faire pleurer sur le sort de ces « enfants pauvres » qui n'existent pas sauf exception^[5] : ils sont dans cette situation parce que leurs parents sont pauvres, trop souvent à cause d'emplois qui ne les rémunèrent pas assez.

Cessons le paternalisme : les pauvres n'ont pas besoin d'être davantage « responsabilisés », selon l'expression présidentielle, que les riches, tout autant « profiteurs » de l'argent public. L'accompagnement est nécessaire mais, employé à toutes les sauces, il devient infantilisant. Les pauvres ont besoin d'actions concrètes pour s'en sortir : dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi et des revenus. Pas qu'on leur tienne la main pour envoyer leurs enfants à l'école ou aller au travail.

Une bonne fois pour toutes, arrêtons d'opposer prévention et réparation. Prévenir (agir sur le long terme) vaut mieux que guérir (soutenir le moment venu). Quelle découverte ! Cette évidence – très à la mode – sert surtout à éviter d'aider davantage. Une fois que le mal est fait, il faut bien venir en aide : même si elle a beaucoup baissé, la pauvreté des personnes âgées reste une réalité et la solidarité doit jouer à plein pour soutenir les aînés. Personne, non plus, ne veut voir d'enfants dormir dans la rue... En pratique, on ne sait pas démêler ce qui relève de la prévention et de la réparation : construire des logements sociaux ou former des adultes relève par exemple des deux à la fois. Quand vous créez un logement social, vous mettez à l'abri ceux qui l'occupent (réparation) et ce logement est l'une des clés d'accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle (prévention). Personne n'a de recette miracle sur le bon dosage entre prévention et soutien.

Que faire ?

Comment agir ? D'abord, nous devons revenir à une mesure plus raisonnable du phénomène, qui ne mélange pas tout. Comprendre que le mot pauvreté cache des situations qui n'ont rien à voir entre elles. Quoi de commun entre le jeune en galère, la mère de famille monoparentale et la veuve de 80 ans qui, hormis gagner au Loto, n'a aucun espoir de voir ses revenus augmenter ? Il n'existe pas une, mais des pauvretés. Différentes figures de la pauvreté appellent des politiques différentes.

Ensuite, il faut en finir avec la bureaucratie sociale qui harcèle les plus pauvres. Simplifier drastiquement les procédures et faire reposer sur la confiance les relations

5. Hormis le cas très particulier des mineurs sans parents ou sans relations avec eux.

entre l'administration et les usagers, en particulier en recourant le plus souvent possible à la déclaration sur l'honneur. Les pauvres sont sommés en permanence de se justifier par des procédures complexes, accumulant les dossiers, les photocopies et les déclarations diverses. Plus personne n'y comprend rien. Une partie du non-recours aux prestations relève de ce monstre bureaucratique complexe, auquel s'ajoute une forme d'inquisition.

Concernant les prestations (le « *pognon de dingue* » selon l'expression du président de la République), le premier acte d'une politique de lutte contre la pauvreté devrait être d'assurer un revenu minimum à tous les jeunes de 18 à 25 ans, majeurs pour voter mais non pour manger, que la collectivité laisse dans « la galère ». La majorité qui s'en chargera marquera l'histoire sociale de notre pays. Le deuxième acte serait de renforcer le soutien à ceux qui n'ont que très peu d'espoir de voir leur situation s'améliorer. Le président de la République a prévu d'augmenter le minimum vieillesse de 100 euros par mois d'ici 2022 (il est de 833 euros aujourd'hui), ainsi que le minimum perçu par les personnes handicapées, de 820 euros à 900 euros. Ces mesures vont dans le bon sens. Notons au passage qu'une partie des personnes handicapées pourraient travailler si tous les employeurs faisaient un effort minimal. L'hypocrisie est énorme puisque l'État lui-même ne respecte pas le minimum de 6 % d'obligation d'emploi^[6].

Il faut aller au-delà. Les familles monoparentales devraient être mieux soutenues et l'ensemble des minima revalorisés. Comment vivre avec 550 euros par mois ? À la fin du quinquennat, les minima sociaux perçus par les personnes handicapées et âgées devraient être deux fois plus élevés que ceux du reste des personnes démunies, un écart injustifié. En même temps, la majorité grignote quelques euros par-ci par-là, par exemple en n'augmentant pas cette année les allocations logement selon l'inflation. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les ressources budgétaires existent pour cela. Pour preuves, les cinq milliards d'euros par an dépensés pour les plus aisés en réductions d'impôts ou l'augmentation des moyens de la défense de sept milliards, là aussi par an^[7].

Comment prévenir ?

Opposer la prévention au soutien est souvent un alibi pour ne pas aider davantage, mais cela n'empêche pas l'action de long terme, indispensable. Le président de la

6. Voir « Emploi, la difficile insertion des personnes handicapées », Observatoire des inégalités, décembre 2016.

7. « Près de 200 milliards d'euros sur cinq ans : une ressource inédite, à la hauteur de l'ambition » indique le gouvernement dans la loi de programmation militaire 2019-2025, ministère des Armées, février 2018.

République a raison de souligner l'inaction des précédentes majorités. Le « *pogon* » que l'on dépense pour soutenir les plus démunis n'est pas dingue, mais il est vrai qu'il ne règle pas le problème.

Par où commencer ? Par l'école. La majorité fait semblant d'apporter une réponse avec un dédoublement des classes de CP puis de CE1 dans les quartiers prioritaires : cette mesure ne concerne qu'un dixième des classes, soit seulement un quart de la population pauvre ! La politique des quartiers prioritaires est souvent assimilée à la « politique des pauvres », alors qu'elle ne touche qu'une minorité de la population démunie. La question de fond est de changer la façon de faire l'école en quittant l'élitisme social, défendu par des personnes qui se classent tant à droite qu'à gauche, pour passer à un système qui s'attache à ne perdre personne en route. Tant pis si une poignée des enfants de l'élite s'ennuie : qu'ils sautent toutes les classes qu'ils veulent, cela fait tellement plaisir à leurs parents.

Le chantier est considérable en matière de formation professionnelle, domaine dans lequel la France accuse un grand retard. Un « plan investissement compétences », doté de trois milliards d'euros par an, un montant pour une fois conséquent, a été annoncé à l'automne dernier pour la période 2018-2022, visant à former deux millions de jeunes et de demandeurs d'emploi peu qualifiés. C'est une bonne nouvelle. Si ce plan est appliqué, alors un certain nombre d'adultes pourraient effectivement sortir de la pauvreté. À la condition que l'emploi reprenne en même temps : être formé ne sert à rien si les postes de travail n'existent pas. Pourquoi ne pas engager une politique tout aussi énergique dans les domaines de l'accès de tous à des soins et à un logement de qualité ? Ce sont des éléments essentiels de l'autonomie et, partant, du retour à l'emploi.

Le cœur de la question est bien l'emploi. La suppression de dizaines de milliers de contrats aidés équivaut à une sorte de plan d'aggravation de la pauvreté des jeunes. Même si le gouvernement a raison de souligner que ces emplois sont souvent très précaires : seul l'accès à des emplois correctement rémunérés permettrait d'améliorer la situation de la plupart des personnes pauvres. La suppression de ces emplois est choquante car aucune alternative n'est proposée.

Il faut aussi permettre aux étrangers présents sur notre sol de travailler et de pouvoir accéder notamment aux postes de la fonction publique qui leur sont interdits (pour les étrangers hors Union européenne). L'hypocrisie est immense entre les discours publics et la façon dont on ferme les portes de l'emploi à une partie de la jeunesse qui vit en France, parce qu'elle est née ailleurs, hors de l'Union européenne. Enfin, un plan anti-pauvreté devrait avoir pour axe central la question des travailleurs

pauvres, en agissant concrètement pour limiter les basses rémunérations, le temps partiel subi et le développement de l'emploi sous-payé à la tâche. C'est l'inverse que fait le gouvernement en flexibilisant la main d'œuvre.

On n'améliorera pas la situation des plus démunis sans une progression du niveau global de l'emploi. Pour cela, il faut un rythme plus soutenu de croissance de l'activité économique. Près de deux décennies de baisses d'impôts et de charges sociales (sauf la parenthèse 2011-2012) n'ont abouti qu'à grossir l'épargne des plus aisés et à déprimer l'activité. Jamais depuis la Seconde Guerre mondiale, la France n'a enregistré une croissance aussi faible que depuis 2001. L'Europe est placée devant une folle alternative entre d'un côté, chômage et moins de pauvreté (en gros, la France), et de l'autre, moins de chômage mais une pauvreté plus importante (l'Allemagne et le Royaume-Uni, notamment). Les Allemands, en particulier, ont sabordé leur modèle pour favoriser l'emploi, ce qui a conduit à une précarisation massive des jeunes et à un boom de la pauvreté. La seule porte de sortie acceptable est de stopper la spirale infernale de la concurrence entre pays, de s'entendre pour relancer ensemble l'activité économique. Si l'on n'arrive pas à le faire, si le « chacun pour soi » devient la règle en Europe, on voit mal comment on pourrait éviter la montée de la pauvreté et les tensions sociales qui vont avec. Il ne reste plus longtemps avant les prochaines échéances électorales en France. Il faudra en accepter les conséquences dans les urnes.

| Valeurs

Les Français soutiennent massivement les plus pauvres

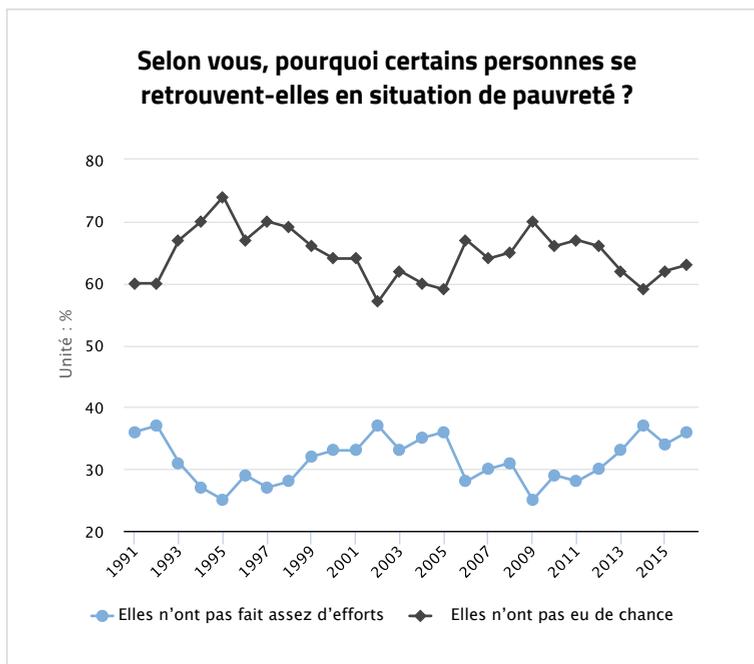
Que pensent les Français des personnes pauvres ? Le plus souvent, les discours publics oscillent entre misérabilisme (en hiver surtout) et stigmatisation des « assistés », ces allocataires de minima sociaux ou d'allocations chômage qui profitent de la vie sans rien faire. Pourtant, les enquêtes sur les valeurs font apparaître une population bien plus compréhensive envers les plus démunis qu'on ne l'avance souvent. Les Français n'ont en rien succombé à la « pauvrophobie », terme parfois employé pour décrire les manifestations d'hostilité envers les plus pauvres.

À la question « *Quelles sont les raisons qui, selon vous, peuvent expliquer que des personnes se trouvent en situation de pauvreté ?* », la première réponse (plusieurs sont possibles) est massivement : « *Il n'y a plus assez de travail pour tout le monde* » pour 67 % de la population (données 2016, baromètre d'opinion de la Drees, ministère des



Source : ministère des Solidarités

Solidarités), en hausse très nette depuis 2007, reflet logique de la progression du chômage. 70 % estiment que les pauvres sont dans cette situation « *parce qu'ils manquent de diplômes* », donnée stable depuis 2000. Pour 53 %, c'est « *la faute à pas de chance* », là aussi quasiment au même niveau qu'en 2000. Coté assistanat, ceux qui pensent que les pauvres ne veulent pas travailler sont 49 %, un chiffre qui évolue peu sauf en 2014 où il a augmenté de sept points, pour retrouver en 2016 son niveau déjà atteint en 2007.



Source : Crédoc

Le Crédoc pose une question semblable, mais où seules deux réponses sont possibles, ce qui impose de choisir son camp : « *pensez-vous que les personnes sont en situation de pauvreté parce qu'elles* » « *n'ont pas fait assez d'efforts* » ou « *n'ont pas eu de chance* ». Massivement, c'est la « *faute à pas de chance* » qui domine avec 63 %, contre 36 % pour le manque d'efforts (données 2016) : les Français sont loin d'être convertis aux discours de dénonciation de l'assistanat. Là aussi les réponses demeurent, au fond, relativement stables dans le temps si on prend un minimum de recul. La part de ceux qui pensent que les pauvres ne font pas assez d'efforts a baissé de 36 % à 28 % entre 2005 et 2011, elle est ensuite remontée à 37 % en 2014. Ces chiffres peuvent être

interprétés comme la volonté de signaler à l'exécutif en place d'être prudent : sous la droite, le citoyen insiste sur « la faute à pas de chance » ; sous la gauche, il signale le manque d'efforts de certains.

Ces données invalident la thèse d'une opinion publique qui serait devenue de plus en plus sévère vis-à-vis des pauvres. La fatigue de la compassion – sorte de lassitude des Français face au système de redistribution – reste très minoritaire, et elle a toujours existé. Sur une courte période, de trois ou quatre ans, les enquêtes traduisent le déplacement d'un dixième de points d'indécis si on les contraint à choisir un camp. Ces variations ne veulent tout simplement pas dire grand-chose. L'erreur principale est de prendre une réponse à un sondage sur le vif pour une évolution de fond, de confondre l'opinion du moment et les valeurs.

Si les valeurs fondamentales n'ont guère évolué, un changement s'est opéré en 2013 : les thèmes du ras-le-bol fiscal puis de l'assistanat se sont généralisés dans le discours politique, à droite et à gauche. Devant une crise sociale et économique sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale, la tentation est grande de désigner des responsables. Une spirale s'enclenche alors : la thèse de la « fatigue de la compassion » sert de fondement aux discours dénonçant l'assistanat, pour aller dans le sens de l'opinion telle qu'on la perçoit. Les discours publics alimentent les sondages qui nourrissent à leur tour les discours^[8]. Nombreux sont ceux qui sont tombés dans le piège en décrivant une France envahie d'anti-pauvres.

Les enquêtes d'opinion méritent mieux que l'usage qu'on en fait aujourd'hui, pour autant qu'on les manie avec distance et précaution. L'étude sur longue période de l'opinion vis-à-vis des plus pauvres rejoint les conclusions des travaux du sociologue Vincent Tiberj sur les valeurs, en particulier l'immigration et l'homosexualité : « *Le public français n'a jamais été aussi ouvert et tolérant, écrit-il. Il n'en demeure pas moins que le contexte est déterminant dans les évolutions normatives des électeurs* »^[9]. Finalement, ce qui ressort des enquêtes est plutôt une bonne nouvelle pour les plus démunis, dont le sort est bien mieux compris par l'immense majorité de la population qu'on ne le dit.

8. Le phénomène est exactement le même mais plus ancien sur la question fiscale et sur l'immigration.

9. « Valeurs : les leçons du long terme », Vincent Tiberj, in *Droitisation en Europe. Enquête sur une tendance controversée*, Fondation Jean Jaurès, mars 2014.

I Données

Le tableau de bord de la pauvreté 2018

Comment la pauvreté évolue-t-elle ?



pauvreté en hausse



pauvreté en baisse



pauvreté stable

Sur dix ans



+ 628 000

Le nombre de personnes pauvres au seuil à 50 % est passé de 4,4 millions en 2006 à 5,0 millions en 2016.



+ 0,7 point

Le taux de pauvreté au seuil à 50 % est passé de 7,3 % en 2006 à 8,0 % en 2016.



+ 380 000

Le nombre de ménages allocataires du RSA a augmenté de 380 000 en dix ans. Il est passé de 1,3 million en décembre 2007 à 1,7 million en décembre 2017.

Sur cinq ans



- 106 000

Le nombre de personnes pauvres au seuil à 50 % a diminué de 106 000 en cinq ans. Il est passé de 5,1 millions en 2011 à 5,0 millions en 2016.



- 0,3 point

Le taux de pauvreté au seuil à 50 % est passé de 8,3 % en 2011 à 8,0 % en 2016.



+ 65 000

Le nombre de ménages allocataires du RSA a augmenté de 65 000 en cinq ans.

Les deux dernières années



- 81 000

Le nombre de ménages allocataires du RSA a baissé de 81 000 en deux ans. Il est passé de 1,8 million à fin mars 2016 à 1,7 million à fin mars 2018.

Sources : Insee, CNAF.

Notre tableau de bord fait apparaître l'amélioration de la situation dans les années récentes qui contraste avec les données sur dix ans. La fin des années 2000 et le début des années 2010 sont marquées par l'ampleur de la crise économique. La situation s'améliore légèrement depuis. Il faut toutefois noter qu'entre mars 2017 et mars 2018 la baisse du nombre d'allocataires du RSA est stoppée.

Combien de pauvres en France ?			
	Seuil de pauvreté	Nombre de personnes	Taux de pauvreté
Seuil à 40 % du niveau de vie médian	684 euros par mois	2,2 millions	3,5 %
Seuil à 50 %	855 euros par mois	5,0 millions	8,0 %
Seuil à 60 %	1 026 euros par mois	8,8 millions	14,0 %

Source : Insee – Données 2016

Qui sont les pauvres ?

Portrait de la pauvreté en France		
	25%	vivent dans une famille monoparentale
	67%	ont au plus un CAP
	35%	ont moins de vingt ans
	67%	habitent dans les grandes villes et leurs banlieues

Source : Insee – Données 2015

L'échelle des revenus en France de l'Observatoire des inégalités

	Montant mensuel en euros
RSA socle (hors forfait logement)	485
Seuil de pauvreté à 40 %	684
Minimum vieillesse	833
Seuil de pauvreté à 50 %	855
Seuil de pauvreté à 60 %	1 026
Smic net	1 188
Niveau de vie médian	1 710
Salaire moyen des ouvriers	1 720
Salaire moyen de l'ensemble des salariés	2 250
Seuil des 10 % les plus riches	3 131

Données 2015 pour les salaires, 2016 pour les niveaux de vie et 2018 pour les minima sociaux. Source : Observatoire des inégalités, d'après Insee et organismes de protection sociale.

I Synthèse

Cinq millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France

Par Anne Brunner

Depuis dix ans, le nombre de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté en France augmente. Cette aggravation est l'un des phénomènes les plus marquants parmi les évolutions analysées par l'Observatoire des inégalités. En considérant une définition restrictive, c'est-à-dire le seuil de pauvreté situé à la moitié du revenu médian (855 euros par mois), le nombre de personnes pauvres a augmenté de 600 000 en dix ans, de 4,4 millions à 5 millions. Au cours de la même période, le taux de pauvreté est passé de 7,3 % à 8 % de l'ensemble de la population. La décennie 2000, et plus encore la crise déclenchée en 2008, ont marqué un retournement historique de la tendance : la pauvreté ne diminue plus en France.

Si l'on se réfère au seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (1 026 euros par mois) – seuil le plus souvent utilisé dans le débat public –, alors, c'est avec près de 9 millions de personnes pauvres qu'il faut compter en France (voir encadré). Ce chiffre a augmenté de 820 000 au cours des dix dernières années.

Pourquoi nous avons opté pour le seuil à 50 % et non à 60 %

Le simple choix d'un seuil de pauvreté à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian fait passer de 5 à 9 millions le nombre de personnes pauvres. Le seuil de pauvreté à 60 %, qui dépasse les 1 000 euros mensuels pour une personne seule, prend en compte des situations sociales très hétérogènes, qui vont de ce que l'on appelle le « quart-monde » jusqu'à des milieux sociaux que l'on peut qualifier de « très modestes ». Pour l'Observatoire des inégalités, ce mélange de situations sociales très différentes entretient la confusion. Dans ce rapport, chaque fois que les données sont disponibles, nous avons opté pour le seuil de pauvreté à 50 % plutôt que pour celui à 60 %. Quand nous utilisons le seuil à 60 % faute de mieux, nous le signalons.

Ce rapport ne fait pas apparaître une explosion de la misère. Notre modèle social (voir page 85) a pour partie amorti le choc. Bien mieux que dans les pays anglo-saxons ou, plus récemment, qu'en Allemagne. La France est le grand pays d'Europe où le taux de pauvreté et la persistance de celle-ci sont les plus faibles. Pour autant, le retournement est significatif, car il s'inscrit dans une histoire longue de diminution du taux de pauvreté, particulièrement marquée dans les années 1970 et 1980.

Il faut bien comprendre ce dont nous parlons. Le seuil de pauvreté est déterminé en fonction du niveau de vie médian. La mesure de la pauvreté en Europe n'est pas absolue mais relative. Le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian d'aujourd'hui est deux fois plus élevé, après inflation, que dans les années 1970. Une augmentation de la pauvreté traduit un écart croissant entre le bas et le milieu de la hiérarchie des revenus : c'est une sorte d'indicateur des inégalités de revenu « par en bas ».

Ce qui se passe aujourd'hui dans les sociétés occidentales n'est pas un appauvrissement massif des plus pauvres, mais une augmentation du nombre de personnes qui décrochent du niveau de vie des classes moyennes. Ces milieux les plus modestes accèdent de moins en moins aux standards de vie, et en particulier de consommation, qui sont les plus courants. Cet écart est d'autant plus pesant que la valeur d'égalité constitue l'un des piliers de notre République d'un côté, et que la pression à consommer est énorme, de l'autre.

Des signes d'amélioration existent. Entre 2013 et 2016, le taux de pauvreté s'est stabilisé. Le nombre de pauvres a baissé de 100 000 au seuil à 50 % et de 200 000 au seuil à 60 %. Les données sur les revenus ont deux années de retard. Que peut-on penser de ce qui s'est passé depuis 2016 ? L'activité économique est répartie et le chômage a diminué, c'est encourageant. On a de bonnes raisons de penser, sinon que la situation s'est améliorée, du moins qu'elle ne se détériore plus au niveau global. Allons-nous vers une stabilisation de la pauvreté ?

Cet optimisme doit être mesuré : ainsi, en 2017, la diminution du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA), que nous avions constatée depuis fin 2015, s'est arrêtée. Un mauvais signe. Pour l'heure, la tendance est plutôt à une croissance atone, qui stabilise la pauvreté mais ne permet pas de créer suffisamment d'emplois. De plus, si la pauvreté se stabilise, c'est en partie lié au fait que les revenus des classes moyennes stagnent.

Nous entrons dans une phase d'incertitude dont on peut sortir par le haut à deux conditions : que l'activité et l'emploi redémarrent mais surtout que cette croissance soit mieux partagée, qu'il s'agisse des salaires comme des normes d'emploi. Pour éviter que les tensions s'accroissent encore plus entre les milieux sociaux, les politiques publiques doivent être garantes de ce partage.

Ce rapport ne porte pas seulement sur la pauvreté monétaire telle qu'elle est classiquement définie. Bien d'autres manières, que nous explorons, permettent d'appréhender ce phénomène et la diversité des situations. Des données non monétaires permettent d'établir les niveaux des privations qui excluent une partie des membres de notre société de consommation. 7,6 % de la population déclare ne pas pouvoir s'acheter une deuxième paire de chaussures faute de moyens. 4,8 millions de personnes ont dû faire appel à l'aide alimentaire en 2015. Près de quatre millions de personnes sont mal logées, soit que leur logement est très dégradé, soit trop petit, ou qu'elles n'ont pas de domicile personnel.

La pauvreté ne s'arrête d'ailleurs pas aux privations matérielles et peut prendre bien d'autres formes d'exclusion. 18 % des Français de plus de 15 ans n'ont pas de diplôme ou seulement le certificat d'études. Dans une société qui a fortement promu la démocratisation de l'éducation et l'accès aux études, être dépourvu de titre scolaire représente un handicap de plus en plus lourd sur le marché du travail. La France compte 7 % d'illettrés parmi les 18-65 ans : ils ne maîtrisent pas suffisamment l'écriture, la lecture ou le calcul pour être autonomes dans la vie courante. Près d'une personne sur quatre subit le mal-emploi. Elle est soit au chômage, soit en emploi précaire ou encore est trop découragée pour chercher activement un emploi.

La pauvreté ne frappe pas au hasard

Contrairement à un discours commun selon lequel la dégradation serait généralisée à tous les milieux – la crise serait partout –, la pauvreté ne frappe pas au hasard. Même si la peur de la pauvreté ou du chômage s'étend, une large partie de la population française est à l'abri. Nous consacrons une partie de ce rapport à décrire qui sont les pauvres.

On oublie en effet trop souvent de mettre un visage sur les catégories les plus démunies. En première ligne, les plus jeunes sont les plus touchés par l'augmentation de la pauvreté. Si l'expression « enfants pauvres » est trompeuse, plus d'un enfant sur dix vit sous le seuil de pauvreté du fait des bas revenus de ses parents. On oublie plus encore les jeunes adultes de 20 à 29 ans, dont 11,8 % sont pauvres, souvent les peu diplômés en difficulté d'insertion professionnelle. Chez les adultes, le taux de pauvreté des employés est 4,5 fois plus élevé que celui des cadres supérieurs. Et le taux de pauvreté des non-diplômés est trois fois supérieur à celui des diplômés d'un bac + 2. L'augmentation du chômage, l'extension des contrats précaires et du temps partiel subi, l'alternance entre périodes d'emploi et de chômage ont fait le lit de la pauvreté pour une minorité de la population, qui subit comme une double peine, à la fois la privation matérielle et les exigences de flexibilité des mieux installés.

Quels enseignements tirer du constat que nous faisons ? Cela signifie-t-il que notre modèle social est bien peu efficace contre la pauvreté ? Assurément non. Rappelons tout d'abord que les prestations sociales permettent à plus de cinq millions de personnes d'échapper à la pauvreté. Sans le système de protection sociale, tel qu'il existe et avec tous ses défauts, ce ne serait pas 14 % mais 22 % des Français qui vivraient sous le seuil de pauvreté (à 60 % du niveau de vie médian). Notre système développé de prestations sociales et familiales, auquel il faut ajouter notamment le rôle fondamental de l'habitat social et des services publics gratuits, permet à beaucoup de personnes très modestes d'éviter la misère et la rue. La France est l'un des pays d'Europe qui a le taux de grande pauvreté (à 40 % du niveau de vie médian) le plus bas : 3,1 % de la population est concernée selon Eurostat en 2015, contre une moyenne européenne de 6,4 %. Si notre modèle social ne réussit pas à protéger une part importante de nos concitoyens du manque ou de la précarité, elle contient tout du moins la grande misère mieux qu'ailleurs.

Il est une réalité humaine que nos statistiques ont du mal à saisir : la pauvreté ne réduit pas les individus à la seule dimension monétaire. La pauvreté n'est pas une caractéristique essentielle qui collerait à la peau d'une partie défavorisée de la population. Selon l'Insee, la moitié des personnes pauvres une année reste pauvre l'année suivante. Cette part est de 30 % au bout de trois ans et de 20 % au bout de quatre. Le terme de « pauvreté » désigne des situations très différentes : pour certains, une pauvreté qui dure et marque la santé et les capacités d'épanouissement, pour d'autres, un moment plus conjoncturel. Les deux phénomènes coexistent dans notre pays. En France, en 2015, seuls 2,4 % de la population sont pauvres et l'avaient été au moins deux années au cours des trois années précédentes. Seuls les pays scandinaves font mieux à cet égard en Europe.

Le modèle social français, contrairement à de très nombreux discours, fonctionne. Depuis 2013, on note des signes d'amélioration. On en a plus qu'ailleurs pour notre « pognon ». Cela ne signifie en rien qu'il faille s'en contenter. Il existe bien une pauvreté structurelle, notamment chez les personnes âgées, handicapées ou très peu qualifiées qui ont peu de moyens de sortir de la pauvreté. L'objectif de rapprocher les milieux les plus modestes d'une norme moyenne doit demeurer un pilier des politiques publiques. Chacune de ces situations appelle des mesures adaptées. Comme l'affirment Denis Clerc et Michel Dollé en titre de leur ouvrage^[10], « Réduire la pauvreté » est un « défi à notre portée ».

10. *Réduire la pauvreté, un défi à notre portée*, Denis Clerc et Michel Dollé, Les petits matins, 2016.

01

État des lieux et évolution de la pauvreté

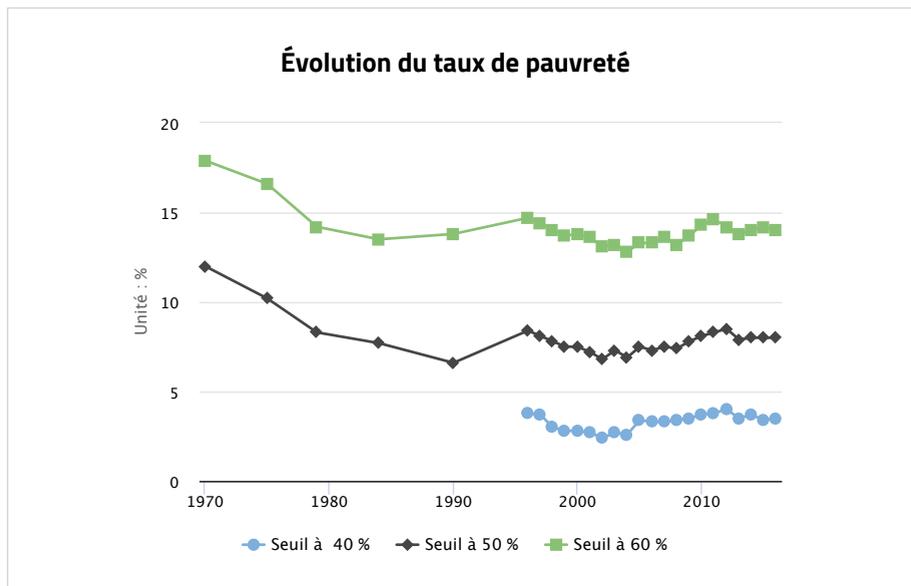
Combien de pauvres en France ? Comment évolue le phénomène ? Nous dressons un état des lieux de la pauvreté monétaire dans notre pays, en apportant différents éclairages. Il n'y a pas lieu de dramatiser la situation sociale et la France protège moins mal que d'autres pays. Le nombre d'allocataires de minima sociaux n'augmente plus. Pour autant, la pauvreté a progressé depuis les dix dernières années et la misère persiste. Elle est d'autant plus insupportable que notre pays est parmi les plus riches au monde et que les catégories les plus aisées y sont très favorisées. C'est moins le niveau absolu de la pauvreté qui inquiète que l'écart qui se creuse entre les catégories du bas de l'échelle des revenus et les autres.

La pauvreté en voie de stabilisation ?

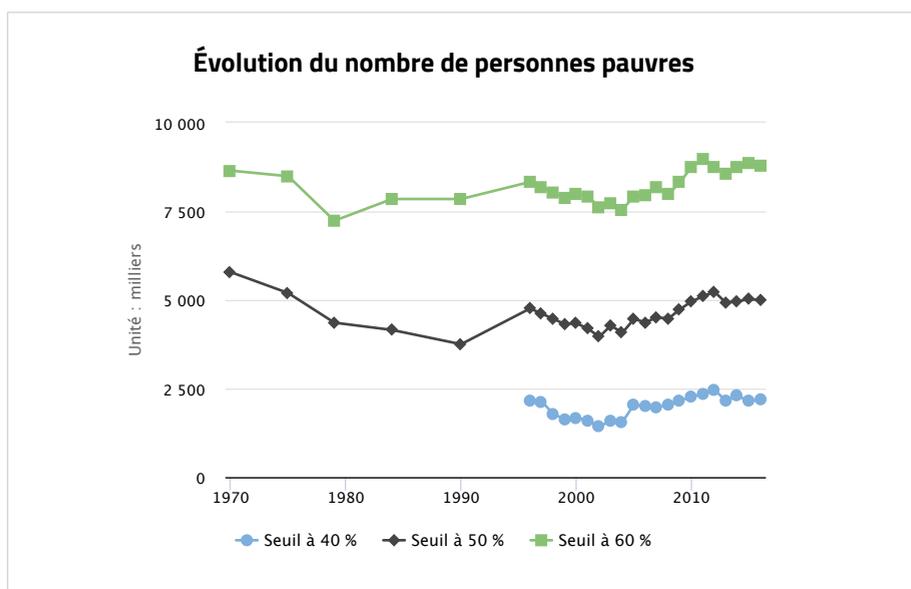
La pauvreté s'est accrue au cours des dix dernières années. Le taux de pauvreté a progressé de 7,3 % à 8 % entre 2006 et 2016 au seuil situé à 50 % du niveau de vie médian, et de 13,3 % à 14 % au seuil à 60 %. Selon le premier seuil, le nombre de pauvres est passé de 4,4 à 5 millions (+ 600 000), selon le second, de 8 à 8,8 millions (+ 800 000).

Si l'on se place sur une plus courte période, les choses sont différentes. Le taux de pauvreté a baissé en 2013 par rapport à 2012 et il est resté stable depuis. Cette situation résulte de la conjugaison d'un facteur négatif et d'un facteur positif. Côté négatif, si la pauvreté stagne aujourd'hui, c'est en partie que la crise atteint les couches moyennes... Cela demande quelques explications. La baisse de 2013 est principalement due au mode de calcul de la pauvreté. Le seuil de pauvreté est calculé en pourcentage du niveau de vie médian. Quand le niveau de vie médian diminue, le seuil de pauvreté fait de même (voir notre encadré page 30). Une partie des personnes comptabilisées comme pauvres hier ne le sont plus, même si leur revenu n'a pas évolué.

La lente reprise de l'activité économique et la baisse du chômage sont à ranger du côté positif. En France, le chômage est très mal indemnisé : le retour à l'emploi signifie pour une partie des chômeurs une sortie des minima sociaux et de la pauvreté. L'effet positif est accentué par l'augmentation, par la précédente majorité, de la prime d'activité, complément de revenu versé aux salariés les moins bien payés. Malheureusement la reprise est faible et déjà le nombre d'allocataires de minima sociaux ne diminue plus.



*Données non disponibles de 1970 à 1990 pour le seuil à 40 %. France métropolitaine.
Source : Insee*



*Données non disponibles de 1970 à 1990 pour le seuil à 40 %. France métropolitaine.
Source : Insee*

Un changement historique

Pour comprendre l'évolution de la pauvreté, il faut élargir l'angle de vue. Le taux et le nombre de pauvres ont baissé dans les années 1970 et au début des années 1980, notamment du fait de l'amélioration de la situation des personnes âgées. Au seuil de pauvreté fixé à la moitié du revenu médian, le taux de pauvreté a diminué de 12 % à 7 % entre 1970 et 1990. Le nombre de pauvres s'est réduit de 5,8 à 3,8 millions. Ce mouvement est d'autant plus notable que depuis les années 1970 le seuil de pauvreté a été multiplié par deux, même une fois l'inflation déduite (voir page 25). Concrètement, en 1970, on était considéré comme pauvre si l'on vivait avec l'équivalent de 400 euros d'aujourd'hui (au seuil à 50 %). Aujourd'hui, ce seuil se situe à plus de 800 euros. Il faut toujours garder en tête que la pauvreté est mesurée de manière relative au niveau de vie médian. Quand la pauvreté se réduit, cela signifie que les plus démunis se rapprochent, du point de vue des niveaux de vie, des couches moyennes. Autrement dit, les inégalités se sont réduites « par le bas ».

Ce n'est plus le cas depuis le milieu des années 1990, ce qui constitue un changement important dans l'histoire sociale de la France. Les taux de pauvreté ont commencé à remonter avec la forte crise économique de 1993. La reprise entre 1997 et 2001 a amélioré la situation, mais dès le début des années 2000, la pauvreté a recommencé à progresser.

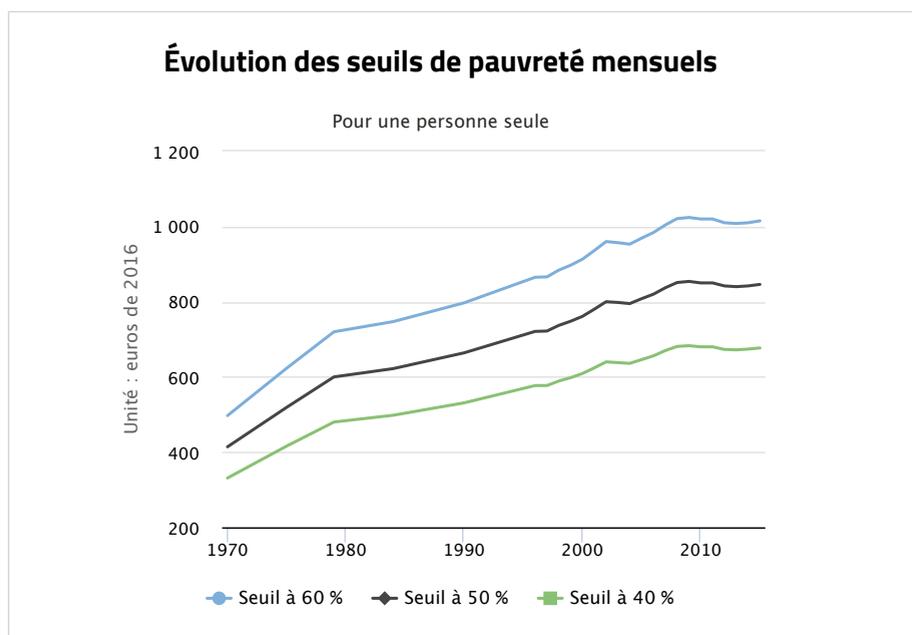
Cette évolution de longue période résulte de facteurs démographiques et en particulier de la progression du nombre de familles monoparentales aux faibles revenus. Mais, depuis les années 2000, elle est surtout le fait d'une croissance qui demeure faible et d'un niveau de chômage élevé. La détérioration du marché du travail (chômage, précarité, bas salaires) pèse en particulier sur les niveaux de vie des plus jeunes qui, en outre, subissent des charges de logement en forte progression (le coût du logement n'est pas pris en compte dans les données sur les niveaux de vie).

Au final, même si le nombre de pauvres a augmenté au cours des dix dernières années, nous n'assistons pas à un mouvement « d'explosion » du phénomène. La hausse amorcée au début des années 2000 a été en partie amortie par notre modèle social. Au fond, l'effet marquant depuis les années 1990 est davantage l'arrêt du rapprochement entre les plus pauvres et les couches moyennes. Ce qui peut expliquer une partie du ressenti des plus modestes de notre société.

Être pauvre : vivre avec moins de 855 euros par mois

Un individu est considéré comme pauvre quand ses revenus mensuels après impôts et prestations sociales sont inférieurs soit à 855 euros, soit à 1 026 euros (Insee, données 2016), selon la définition de la pauvreté utilisée (seuil à 50 % ou à 60 % du niveau de vie médian). De 2009 à 2014, le seuil de pauvreté a diminué du fait de la baisse du niveau de vie médian^[11]. Le seuil à 60 % a perdu 14 euros et le seuil à 50 %, 12 euros. Après cinq années de baisse (2008-2013), les seuils de pauvreté se redressent de quelques euros par mois en 2015 et 2016, pour retrouver leur niveau de 2009.

Entre 1970 et 2009, le seuil de pauvreté à 50 % a doublé de 400 à 850 euros (en euros constants, une fois l'inflation déduite). Cette évolution est due à l'utilisation d'une définition relative de la pauvreté : le seuil de pauvreté dépend de la richesse de notre société. En dépit du ralentissement de la croissance à partir des années 1970, la France a continué à s'enrichir. Le seuil de pauvreté d'aujourd'hui, mesuré à 50 % est équiva-



Ces données tiennent compte de l'inflation. France métropolitaine.

Source : Insee

11. Voir « 200 000 pauvres en moins en 2012, comment est-ce possible ? », Centre d'observation de la société, septembre 2014.

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté

lent au niveau de vie médian de 1970. Une partie des pauvres d'aujourd'hui dispose de niveaux de vie proches de ceux des classes moyennes de l'époque.

À la fin des années 2000, la crise est telle que le niveau de vie médian a baissé plusieurs années consécutives, ce qui n'était jamais arrivé depuis les années 1970. Le seuil de pauvreté, calculé en proportion, a alors lui aussi baissé. Depuis 2014, le niveau de vie médian a progressé à nouveau, d'où une remontée des seuils de pauvreté.

Les seuils de pauvreté selon le type de ménage

Pour tenir compte de la composition des ménages, on élève le seuil de pauvreté en fonction du nombre de personnes du foyer. Vivre avec 1 026 euros ne représente pas la même chose pour une personne seule que pour une famille avec des enfants. L'Insee utilise pour cela un système de parts. Le premier adulte vaut une part entière, toutes les personnes de plus de 14 ans qui vivent dans le logement comptent pour une demi-part et les moins de 14 ans pour 0,3 part. Si chacun ne compte pas pour une part entière, c'est qu'à plusieurs, on fait des économies : pas besoin d'une cuisine ou d'une salle de bain par personne. Selon l'Insee, un couple avec deux enfants en bas âge est considéré comme pauvre si ses ressources ne dépassent pas 1 800 euros (seuil à 50 %, données 2016) ou 2 155 euros (à 60 % du niveau de vie médian).

Seuils de pauvreté mensuels selon le type de ménage			
Unité : euros			
	Seuil à 60 %	Seuil à 50 %	Seuil à 40 %
Personnes seules	1 026	855	684
Familles monoparentales avec un enfant de moins de 14 ans	1 334	1 112	889
Couples sans enfant	1 539	1 283	1 026
Couples avec deux enfants de moins de 14 ans	2 155	1 796	1 436
Couples avec deux enfants de plus de 14 ans	2 565	2 138	1 710

Source : Insee – Données 2016

Comment mesure-t-on la pauvreté ?

Mesurer les inégalités de revenus, c'est aussi désigner qui est riche et qui est pauvre. Exercice délicat. Rien que pour la pauvreté, quatre principales mesures¹² coexistent : la pauvreté monétaire relative, la pauvreté « légale », la pauvreté en conditions de vie et la pauvreté absolue.

La pauvreté monétaire relative

Selon l'étymologie, être « pauvre », c'est vivre de peu. Dans la plupart des pays riches, le « peu » s'applique au niveau de vie : on est pauvre parce que l'on vit avec moins que la moyenne. En fait, pas exactement la moyenne, mais la « médiane ». La moyenne prend en compte les revenus de toute la population divisés par le nombre de personnes, ce qui présente un inconvénient : un petit nombre de personnes très riches tirent la valeur vers le haut, sans que ce soit très significatif du niveau de vie global. D'où l'utilisation de la médiane qui est la valeur du niveau de vie pour laquelle autant de personnes gagnent plus et autant gagnent moins : elle sépare la population en deux parties égales. Quelques « hyper-riches » ne modifient pas le revenu médian de la population globale.

Pour définir la pauvreté, il reste à déterminer la distance à ce niveau de vie médian. Pour cela, on décide arbitrairement d'un seuil exprimé en pourcentage. En Europe, le plus souvent, on utilise le seuil à 60 % du niveau de vie médian (après impôts et prestations sociales). En France, le niveau de vie médian est de 1 710 euros mensuels pour une personne seule en 2016. Le seuil de pauvreté à 60 % est donc de 1 026 euros (60 % de 1 710).

Le calcul n'est pas terminé. Avec 1 026 euros, on ne vit pas de la même façon si on est seul ou au sein d'une famille de trois enfants. Selon le système de parts de l'Insee, un couple avec deux enfants en bas âge est pauvre si ses ressources ne dépassent pas 2 155 euros mensuels. L'institut propose ainsi des seuils pour chaque type de famille (voir page 26).

Pourquoi un seuil à 60 % du revenu médian ? On pourrait tout aussi bien décider que la pauvreté est définie par un seuil à 47 %, à 72 % ou à 83 %. Jusqu'à la fin des années 2000 en France, on utilisait celui à 50 %. Le choix du seuil a un impact décisif sur la

12. Sur ce sujet, voir aussi « Pauvreté et précarité en chiffres », Julien Damon, *Cahiers français*, n° 390, 2016. Article disponible sur notre site www.inegalites.fr.

mesure de la pauvreté. Si l'on opte pour le seuil à 50 %, on compte cinq millions de pauvres. Si l'on choisit celui à 60 %, on aboutit à 8,8 millions. L'Observatoire des inégalités – comme l'OCDE – continue à utiliser le plus souvent (quand les données sont disponibles) le seuil à 50 %, car nous estimons qu'au seuil à 60 % on rassemble des populations trop différentes.

Allocataires de minima sociaux : une mesure de la pauvreté « légale »

Une deuxième méthode pour évaluer la pauvreté consiste à considérer les personnes auxquelles la société apporte un soutien en leur versant un revenu minimum censé permettre de vivre décemment. Notre Constitution indique que « *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement* » (article 10 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, toujours en vigueur). En dénombrant le nombre d'allocataires de minima sociaux, on mesure une pauvreté que l'on peut qualifier de « légale » car reconnue par l'administration.

Il existe plusieurs minima sociaux : les principaux sont versés, sous conditions de ressources, aux personnes âgées (minimum vieillesse), aux handicapés (allocation adulte handicapé), aux chômeurs en fin de droits (allocation spécifique de solidarité) et aux personnes de plus de 25 ans sans ressources (revenu de solidarité active). Au total, environ quatre millions de ménages perçoivent ces minima. En comptabilisant les ayants droit (conjoint, enfants...), sept millions d'individus environ vivent, pour une part, de la solidarité nationale.

Cette pauvreté « légale » évolue en fonction de la loi. Une règle qui durcit les conditions d'accès à tel ou tel minimum social réduit le nombre de personnes décomptées, et inversement. L'utilisation des données sur les minima sociaux pour mesurer l'évolution de la pauvreté n'est valable que si les règles d'attribution demeurent les mêmes sur le long terme.

La pauvreté en conditions de vie

Les mesures précédentes ne reposent que sur des critères monétaires ou administratifs. Or, la conséquence de la pauvreté, c'est aussi l'exclusion par rapport à certaines normes de consommation. Pour mieux comprendre le phénomène, l'Insee mesure les privations d'une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie ». L'institut établit une liste et pose la question aux ménages : « *pouvez-vous chauffer votre logement ?* », « *recevoir des amis ?* », « *remplacer les meubles ?* », etc. (voir « Privations : la pauvreté en conditions de vie » page 40). On peut calculer un taux de pauvreté en conditions de vie en estimant que, si une

personne ne répond pas à un certain nombre de critères, elle est pauvre. Pour l'Insee, une personne est pauvre en conditions de vie si elle cumule huit difficultés sur 27.

La pauvreté absolue : ce qu'il faut pour vivre dignement

Enfin, on peut définir le « peu pour vivre » comme les biens et services indispensables pour vivre dignement (se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.). On qualifie ce seuil d'« absolu » (par opposition au seuil de pauvreté « relatif ») car il ne dépend pas du niveau de vie national. Cette méthode est utilisée aux États-Unis et dans les pays en développement. En France, la liste des biens insaisissables selon la loi fonctionne de la même façon : elle sert à déterminer ce qui ne peut être retiré à une famille qui ne rembourse pas un emprunt. Elle comprend notamment les vêtements, le linge de maison, le lit, les appareils de chauffage, le téléphone, etc. Bizarrement, on peut priver une personne d'un toit, mais pas de son matelas.

La pauvreté « absolue » ne l'est pas vraiment car « l'indispensable » évolue avec le temps. Au fond, il faut la faire évoluer en fonction de la transformation de la richesse du pays. Comment savoir ce qu'est une vie « correcte » ? Ce qui est « indispensable » ? Comme pour le pourcentage du seuil de pauvreté relatif, la définition du minimum vital est arbitraire. L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes) a déterminé des « budgets de référence », les biens et services minimaux pour « *participer effectivement à la vie sociale* », un concept proche de celui du seuil de pauvreté absolue. Mais l'organisme est arrivé à un budget minimum de 1 400 euros mensuels pour une personne seule. À ce niveau, 40 % de la population ne peut pas « *participer effectivement à la vie sociale* », un chiffre qui dépasse notre conception de la pauvreté.

Inversement, le risque est d'aboutir à une liste minimaliste qui évoluerait peu, sans tenir compte du progrès de la société. C'est le cas aux États-Unis, où l'ensemble de ces biens et services a été défini au milieu des années 1960 et a peu été revalorisé, ce qui minimise la pauvreté. Même si le travail sur le sujet est relativement ignoré en France, la notion de minimum pour vivre décemment reste pertinente pour mesurer la pauvreté.

S'équiper d'une boîte à outils

Il n'existe pas de mesure « juste » ou « objective » de la pauvreté. Comprendre le phénomène implique d'utiliser différents outils qui se complètent davantage qu'ils ne se concurrencent, car ils permettent d'éclairer les différentes formes que peut prendre la pauvreté. On pourra malgré tout regretter que, le plus souvent, le débat se

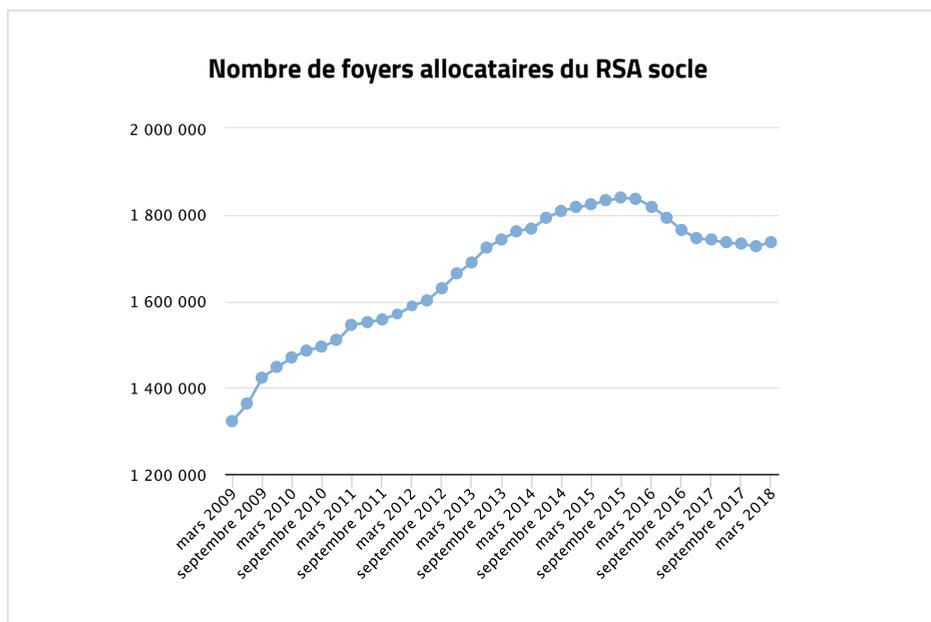
concentre sur l'évolution de données sans suffisamment s'interroger sur les outils. Du point de vue des revenus *stricto sensu*, il faudrait distinguer la population pauvre des catégories modestes. C'est pourquoi l'Observatoire des inégalités publie les différents seuils de pauvreté (à 50 %, 60 % et parfois 40 % du revenu médian), mais privilégie dans ses analyses, quand les données sont disponibles, le seuil à 50 %. Derrière ce débat se profile une façon de comprendre la société. Exagérer un phénomène social, même avec la meilleure volonté du monde, n'aide pas à le résoudre, bien au contraire. Cela peut galvaniser les troupes des convaincus mais certainement pas mobiliser plus largement. Finalement, c'est le modèle social français qui en pâtit.

Quand le niveau de vie médian baisse, le seuil de pauvreté diminue

Le seuil de pauvreté monétaire est calculé en pourcentage du niveau de vie médian. Quand le niveau de vie baisse d'une année sur l'autre, le seuil de pauvreté, mathématiquement, baisse aussi. C'est ce qui s'est passé en France entre 2009 et 2013. Pour un même revenu, une partie des personnes qui étaient considérées comme pauvres une année ne le sont plus l'année suivante du fait de la baisse du seuil, alors que leur niveau de vie n'a pas changé. Cette situation est liée à la définition relative de la pauvreté : puisqu'on est pauvre par rapport au niveau de vie médian, il est « normal » que le seuil de pauvreté baisse aussi quand le niveau de vie médian diminue.

Le nombre d'allocataires de minima sociaux ne baisse plus

La baisse du nombre de ménages allocataires du RSA est stoppée depuis les premiers mois de 2017. Début 2018, on a même assisté à une légère augmentation. Pourtant, le retournement de la courbe, enregistré fin 2015, est assez net. Le nombre d'allocataires du RSA avait en effet diminué de 90 000 au cours de l'année 2016 (- 5 %). Vivons-nous une simple pause avant une nouvelle amélioration ? Difficile à dire pour l'instant. L'évolution favorable de l'emploi à partir de 2015 a eu un impact sur le nombre de titulaires des minima sociaux. Aujourd'hui, le moteur semble grippé, ce qui est mauvais signe. La panne date de début 2017, mais la suppression de très nombreux contrats aidés à l'automne 2017 n'a pas arrangé les choses. Les incertitudes actuelles sur la croissance ne portent pas non plus à l'optimisme.



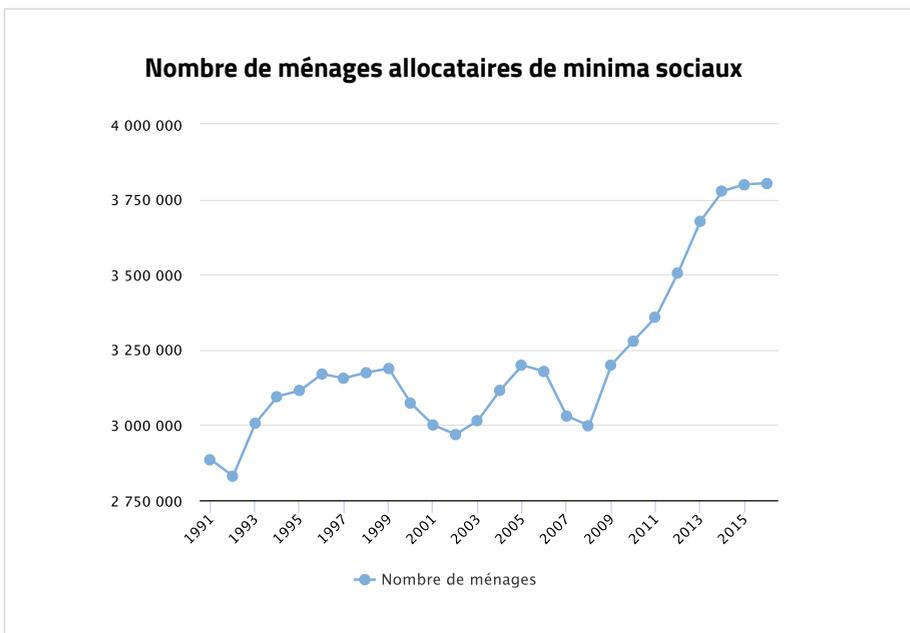
*RMI ou API puis RSA. Données corrigées des variations saisonnières.
Source : CNAF*

Comment évolue le nombre d'allocataires de l'ensemble des minima sociaux ?

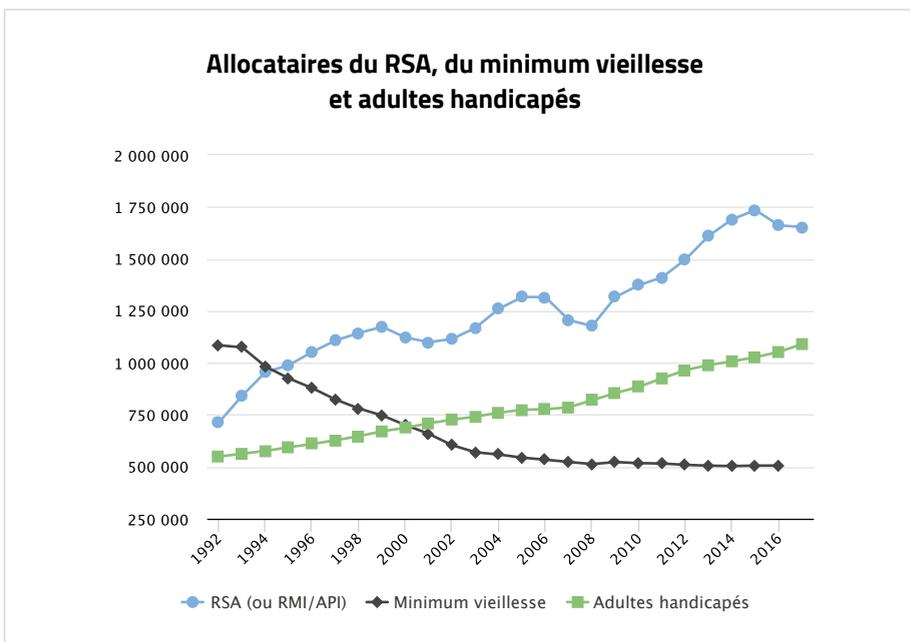
Le nombre total de ménages allocataires – toutes formes de minima confondues – est connu avec un an de retard. Il a fortement progressé dans les années 2010 et semble se stabiliser depuis 2015 à quatre millions. Jusqu'à la fin des années 2000, hormis la phase de montée en puissance du revenu minimum d'insertion au début des années 1990, ce nombre stagnait autour de trois millions. La hausse de la pauvreté des adultes était compensée par la baisse de celle des plus âgés, allocataires du minimum vieillesse ou veuvage. Ce dernier phénomène était lui-même lié à l'amélioration des niveaux de retraite résultant de l'élévation du taux d'activité des femmes.

Depuis le milieu des années 2000, la compensation joue beaucoup moins : le nombre de titulaires du minimum vieillesse ne diminue guère, comme s'il atteignait un plancher. Les carrières professionnelles des femmes continuent à s'améliorer, mais de plus en plus de personnes arrivent à l'âge de la retraite avec des pensions amputées par les effets de la crise (inactivité, chômage, temps partiel subi, etc.). De son côté, le nombre de titulaires de l'allocation adulte handicapé s'est accru de 30 % au cours des dix dernières années, ce qui s'explique par sa revalorisation, mais peut aussi refléter un retrait du marché du travail de personnes marquées physiquement.

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté



Source : ministère des Solidarités et de la Santé



Source : ministère des Solidarités

Au total, le nombre global de ménages allocataires de minima sociaux a grimpé de 3 à 3,8 millions entre 2003 et 2014 (+ 27 %), puis s'est stabilisé à partir de 2015. En 2016, à périmètre comparable, ce nombre a diminué, ce qui est une première en dix ans. Faute de redémarrage conséquent de l'activité économique, on reste cependant loin d'une amélioration en profondeur. Selon des données provisoires, l'année 2017 devrait être marquée par une stabilisation.

Minima sociaux : qui touche combien ?

Quatre millions de ménages^[13] reçoivent en France un minimum social (données fin 2016). En incluant les conjoints et les enfants, sept millions sont ainsi couvertes. Au total, il existe une dizaine de prestations destinées à différents publics et aux montants inégaux. Avec 1,9 million d'allocataires (donnée fin 2016), le RSA est le minimum le plus médiatisé : il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans^[14]. 1,1 million de personnes touchent l'allocation adulte handicapé, 560 000 le minimum vieillesse et 450 000 l'allocation de solidarité spécifique (perçue par les chômeurs en fin de droits). Les autres minima, destinés aux invalides, aux anciens détenus, aux demandeurs d'asile ou aux chômeurs âgés, regroupent dans leur ensemble 180 000 personnes.

Ces allocations donnent accès à un revenu minimum. Ils sont versés après déduction des ressources éventuellement perçues. Elles sont attribuées principalement à des personnes en difficulté sociale, âgées ou en mauvaise santé. Les montants sont très variables, de 400 euros mensuels pour les personnes invalides à plus de 800 euros pour les minima vieillesse et handicap (pour une personne seule). Le législateur a établi une hiérarchie des besoins, en privilégiant les aînés et les personnes handicapées, ceux qui n'ont quasiment aucune chance de voir leurs revenus augmenter par ailleurs. Tous ces minima sont très en dessous du seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, supérieur à 1 000 euros mensuels. Le RSA, avec ses 484 euros (forfait logement déduit), n'en représente même pas la moitié. La plupart de ces minima ne suffisent pas à vivre dignement et sont complétés par d'autres ressources plus ou moins précaires : aide au logement, hébergement par un proche, soutien familial, petits boulots, etc. Leurs montants augmentent selon la taille des ménages.

13. Un ménage peut comprendre une ou plusieurs personnes.

14. Les jeunes de moins de 25 ans sont exclus du RSA. Certains d'entre eux ont accès à la « garantie jeunes ». Ils ne sont pas comptés ici.

Les minima sociaux en France : qui touche combien ?			
	Nombre (fin 2016)	Titulaires	Montant maximum mensuel en euros (juillet 2018) (1)
RSA socle	1 863 200	Plus de 25 ans	484 (2)
Allocation adulte handicapé	1 090 300	Plus de 20 ans handicapés	819
Minimum vieillesse et veuvage	560 500	Au moins 65 ans	833
Allocation de solidarité spécifique	454 200	Chômeurs en fin de droits justifiant 5 années d'activité dans les 10 ans	494
Allocation supplémentaire d'invalidité	80 200	Invalides	409
Allocation pour demandeur d'asile, allocation temporaire d'attente (3)	76 100	Anciens détenus, demandeurs d'asile, etc.	426
Autres minima	24 900	Divers	-

(1) Pour une personne seule. (2) Après déduction du forfait logement. (3) Allocation destinée aux anciens détenus, supprimée en 2017.

Source : ministère des Solidarités. France entière.

En bas de l'échelle des niveaux de vie

Tout en bas de l'échelle des revenus on trouve le RSA socle^[15], 484 euros par mois, une fois déduit le forfait logement (donnée 2018). Ce niveau correspond à environ un tiers du revenu d'un salarié au Smic. Bien sûr, même si on ne sait pas dire combien avec précision, une partie de la population dispose de ressources encore plus faibles, moins d'une dizaine d'euros par jour, et vit dans des hébergements très précaires (à la rue, dans des taudis, des squats, etc.). Les allocations pour les demandeurs d'asile ou les invalides, sont encore inférieures (voir ci-dessus « Minima sociaux : qui touche combien ? »).

Ces niveaux sont nettement inférieurs au seuil de pauvreté le plus strict, situé à 40 % du niveau de vie médian, soit 684 euros mensuels (données 2016). En revanche, le minimum social accordé aux personnes âgées, comme celui pour les adultes handicapés (833 euros en 2018) est assez proche du seuil fixé à la moitié du niveau de vie

15. La prestation de base qui a remplacé le RMI, elle est versée à ceux qui n'occupent pas un emploi.

médian (855 euros mensuels en 2016). C'est l'équivalent d'un peu plus des deux tiers du salaire d'un smicard (1 190 euros mensuels). Le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, est, quant à lui, situé à 1 026 euros. Le seuil de pauvreté comprend les prestations sociales, ce qui n'est pas le cas du Smic.

Le salaire net moyen des ouvriers en équivalent temps plein (donnée 2015) est proche du niveau de vie médian, environ 1 700 euros. Cette rémunération moyenne est tirée vers le haut par des ouvriers qualifiés âgés qui ont bénéficié d'augmentations avec l'ancienneté. Ceux qui entrent sur le marché du travail, quand ils occupent un temps complet, ne peuvent guère compter sur un niveau supérieur au Smic. En moyenne, les salariés en temps plein touchent 2 250 euros nets par mois (données 2015), soit environ l'équivalent d'un peu moins de deux mois de travail au Smic. Entre 1 600 et 2 200 euros par mois, on est au cœur des niveaux de vie moyens en France pour un adulte.

Cette échelle est discutable : les données ne portent pas sur des années identiques et les concepts de revenus (salaires et niveaux de vie) ne sont pas les mêmes. Il faut la considérer comme un ordre de grandeur. Elle nous permet cependant de fixer la distance qui sépare les plus pauvres des couches moyennes. En gros, le rapport va de un à trois. Les personnes les plus démunies vivent avec entre 400 et 600 euros par mois alors que le niveau de vie médian (après impôts et prestations sociales) est de 1 700 euros pour une personne seule.

L'échelle des revenus de l'Observatoire des inégalités	
	Montant mensuel en euros
RSA socle (hors forfait logement)	485
Seuil de pauvreté à 40 %	684
Minimum vieillesse	833
Seuil de pauvreté à 50 %	855
Seuil de pauvreté à 60 %	1 026
Smic net	1 188
Niveau de vie médian	1 710
Salaire moyen des ouvriers	1 720
Salaire moyen de l'ensemble des salariés	2 250
Seuil des 10 % les plus riches	3 131

*Données 2015 pour les salaires, 2016 pour les niveaux de vie et 2018 pour les minima sociaux.
Source : Insee et organismes de protection sociale.*

Un riche vocabulaire pour parler des pauvres

Exclusion, précarité, vulnérabilité : notre vocabulaire est très riche pour décrire la pauvreté. Le plus souvent, on emploie ces termes comme des synonymes, mais leur signification comporte des nuances. Le mot pauvreté nous vient du latin *paucus*, qui signifie « peu ». À l'origine, celui qui avait peu était celui qui avait peu de récoltes, dont la terre donnait peu. La notion d'exclusion sociale est développée au milieu des années 1970 par René Lenoir^[16]. À l'époque, on est encore dans l'euphorie des Trente Glorieuses et on observe qu'une frange de la population ne profite pas du progrès : on parle aussi de « marginaux ». Aujourd'hui, le mot exclusion est très largement employé, au-delà des exclus du progrès, parfois comme synonyme de pauvreté : ceux qui ne bénéficient pas de l'ensemble des bienfaits de la société de consommation. Les politiques de lutte contre la pauvreté sont souvent présentées comme des politiques de lutte contre l'exclusion sociale.

Dans les années 1980, le sociologue Robert Castel^[17] développe le concept de « désaffiliation » pour montrer l'importance du processus de dégradation des liens sociaux, notamment à travers deux axes : un axe d'intégration dans la sphère professionnelle et un axe d'insertion par la sociabilité (les amis et la famille notamment). La désaffiliation comprend la pauvreté monétaire mais aussi la pauvreté des liens sociaux de façon plus large. Avec le concept de « disqualification sociale^[18] », le sociologue Serge Paugam montre comment les plus pauvres sont stigmatisés, désignés comme « assistés ».

De son côté, le mot « précarité » a un double sens. Au sens strict, il décrit le statut au travail : le précaire est celui qui ne dispose que de contrats de travail à courte durée (contrats à durée déterminée, intérim, stages, etc.). Dans un sens plus large, il peut décrire tous ceux qui semblent vivre « au jour le jour », sans savoir de quoi sera fait demain, dans un univers de relations instables.

Les concepts de « vulnérabilité » ou de « fragilité » ont l'intérêt de mettre l'accent sur l'instabilité des situations causées par un ensemble de critères (diplôme, statut d'emploi, revenus, santé, etc.). Ils révèlent des situations qui risquent de conduire à un basculement vers la pauvreté. Ce n'est plus la société qui met de côté une partie de la population, ce sont les individus qui, par leurs caractéristiques propres, sont fragiles, ne sont pas à même de se sortir de la pauvreté. Un glissement potentielle-

16. *Les Exclus*, René Lenoir, Seuil, 1974.

17. *La Montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Robert Castel, Paris, Seuil, 2009.

18. *La Disqualification sociale*, Serge Paugam, PUF, 1991.

ment dangereux : comme le note l'historienne Axelle Brodiez-Dolino, « *il convient de ne pas se tromper de combat : c'est d'abord la société qui vulnérabilise les individus, et non l'inverse* »^[19].

Les termes qui qualifient la pauvreté ne sont pas anodins. On voit bien, par exemple, le glissement qui s'est produit sur le terme de « l'assistance ». Son origine, très ancienne, est religieuse : l'Église portait secours en particulier aux enfants. Il était par exemple difficilement concevable de laisser mourir un bébé privé de ses parents, de le laisser sans assistance. Désormais, être « assisté » est devenu péjoratif. Les pauvres vivaient de l'« assistanat », situation durable de dépendance vis-à-vis de la collectivité, dont ils profiteraient des largesses.

Les invisibles des statistiques

Officiellement, la France compte cinq millions de pauvres si l'on utilise le seuil à 50 % du niveau de vie médian. Ce chiffre ne comptabilise pas une grande partie de la population la plus pauvre. Probablement supérieure à un million de personnes.

1- Les pauvres parmi les pauvres

Les données sur la pauvreté ne prennent pas en compte les plus pauvres, éloignés de tout système d'enregistrement statistique. Établies à partir de données fiscales, les données officielles ne peuvent pas, de fait, comptabiliser les personnes qui vivent dans la plus grande misère, dans des bidonvilles, des squats ou à la rue. On estime que 140 000 personnes n'ont pas de domicile (données 2011). Une partie des étrangers sans papiers, les plus récemment arrivés, échappent aussi aux données. Les « gens du voyage » – au moins 250 000 personnes – sont eux aussi mal recensés par ce type d'enquête.

2- Les personnes qui vivent grâce au soutien familial

Ce n'est pas tout. Une partie de la population dispose de très faibles revenus mais dépasse le seuil de pauvreté en raison de la prise en compte de l'ensemble des ressources du ménage. Ces personnes ne vivent pas dans la pauvreté au quotidien mais seraient dans cette situation sans l'apport d'un revenu tiers. Elles se placent dans un rapport de dépendance vis-à-vis de l'apporteur des revenus. C'est le cas notamment de la plupart des femmes inactives dont le conjoint dispose d'un revenu suffisant

19. « Le concept de vulnérabilité », Axelle Brodiez-Dolino, www.laviedesidees.fr, 11 février 2016.

pour que l'ensemble du ménage se situe au-dessus du seuil de pauvreté, mais qui, par elles-mêmes, n'ont aucune ressource. Il faut y ajouter toute une partie de jeunes adultes qui connaissent des difficultés d'insertion sur le marché du travail et sont contraints soit de rester vivre chez leurs parents, soit d'y revenir.

La solidarité au sein du couple ou de la famille fait qu'une partie de la population dispose d'un niveau de vie supérieur au seuil de pauvreté uniquement parce que l'on prend en compte le revenu de ceux qui l'aident. Pris individuellement, ces adultes entreraient dans les chiffres de la pauvreté même s'ils vivent dans un ménage qui globalement n'est pas pauvre.

3- Ceux qui sont hébergés en collectivité

Tous ceux qui vivent durablement en collectivité ne sont pas davantage comptabilisés par l'Insee qui ne prend en compte que les ménages individuels. En France, 1,5 million de personnes sont dans ce cas (données 2015), selon l'Insee. Un million de personnes âgées vivent en maison de retraite : toutes ne sont pas pauvres, mais combien disposent de plus de 850 euros par mois ? Il faut y ajouter notamment les immigrés qui vivent dans des foyers de travailleurs, les détenus (70 000 personnes), en passant par les établissements sanitaires de long séjour (pour les personnes lourdement handicapées notamment) où les résidents doivent être rares à disposer de revenus supérieurs au seuil de pauvreté... La société Adoma, qui a remplacé la Sonacotra^[20], loge à elle seule 60 000 personnes, dont une grande majorité de travailleurs immigrés âgés aux très faibles ressources.

4- Les ménages étudiants

Les ménages où la personne de référence est étudiante sont aussi écartés de l'enquête de l'Insee. Ces ménages regroupent environ 400 000 personnes. Cette population mélange de jeunes étudiants qui « galèrent », doivent travailler quelques heures en complément de leurs études, et d'autres aux conditions de vie nettement plus favorables du fait du soutien financier de leurs parents. S'il était possible de faire la part des choses en connaissant mieux l'aide apportée par les parents, il est très probable que les premiers compteraient parmi les pauvres.

20. Société créée au milieu des années 1950 pour améliorer le logement des travailleurs immigrés.

Des visages très différents

SDF, personnes âgées, femmes inactives, travailleurs immigrés en foyer, détenus, étudiants... La France invisible^[21] des statistiques de la pauvreté a des visages très différents. L'Insee ne publie aucune donnée sur le sujet, mais le nombre de pauvres est très probablement supérieur d'au moins un million par rapport aux données officielles de la pauvreté si l'on additionne l'ensemble des catégories.

Il faut se méfier de tout simplisme. En Europe, on mesure la pauvreté de façon relative au niveau de vie médian de la population. Prendre en compte ces « invisibles » ferait baisser le niveau de vie médian de l'ensemble de la population et aurait pour effet... de réduire le seuil de pauvreté. Par construction, la statistique appréhende mal les populations qui ne vivent pas dans des logements dits « ordinaires ». Il n'y a pas une pauvreté « cachée » par les services statistiques officiels. On peut malgré tout constater qu'aucun chercheur ou aucun organisme statistique ne s'est penché sur la question, au moins dans les années récentes. Plutôt que d'exagérer la pauvreté en France en élargissant la définition par le haut, comme c'est souvent le cas, il serait préférable de mieux connaître ceux qui ne rentrent pas dans les « cases » statistiques habituelles de la pauvreté et qui pourtant ne se résument pas à une poignée de marginaux. L'invisibilité statistique peut conduire à une invisibilité sociale tout court. La pauvreté dans les maisons de retraite ou la pauvreté en « dépendance » (pour ceux qui dépendent du revenu d'une tierce personne) mériteraient en particulier d'être mieux étudiés.

Les dépenses contraintes minent le « reste pour vivre »

La part des dépenses contraintes dans le revenu des ménages est passée de 12 % dans les années 1960 à près de 30 % en 2017, selon l'Insee. Ces dépenses comprennent les charges liées au logement, les assurances et services financiers, les dépenses de télécom et télévision ainsi que les frais de cantine scolaire. Les niveaux de vie ont augmenté sensiblement en France jusqu'à la fin des années 2000. Le revenu médian a été multiplié par deux depuis les années 1970, une fois l'inflation déduite. Une partie de cette hausse du revenu est affectée à des postes que l'on ne peut guère modifier facilement. Cette richesse supplémentaire est pour partie moins « libre ». Cela ne veut

21. Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Stéphane Beaud, Joël Confavreux et Jade Lindgaard publié en 2006 aux éditions La Découverte.

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté

pas dire qu'on ne vit pas mieux : les conditions de logement se sont améliorées sensiblement, on est mieux couvert par des assurances, on peut communiquer partout à tout moment (téléphone mobile), etc.

La hausse des dépenses contraintes a massivement affecté les plus pauvres. Selon le Crédoc, leur part est passée de 24 % à 48 % entre 1979 et 2005 (dernière donnée disponible) pour les 10 % les plus pauvres contre 20 à 27 % pour les 10 % les plus riches^[22]. Selon l'organisme, si l'on ajoute aux dépenses contraintes les dépenses incontournables (alimentation, transport, santé et éducation), l'ensemble pèse 87 % du revenu des plus pauvres, contre 65 % pour les plus riches.

C'est le logement qui coûte le plus cher. Le taux d'effort net (part des dépenses de logement une fois les aides déduites) du logement atteindrait 42 % pour les 10 % les plus pauvres en 2013, contre 17,4 % en moyenne, selon l'enquête logement de l'Insee. Les jeunes ménages vivant en centre-ville sont les plus pénalisés par les hausses des loyers.

Au bout du compte, le « reste à vivre » – ou « pour » vivre, terme préféré par le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)^[23] – n'a rien à voir selon les ménages. Si l'on reprend la définition du Crédoc, il reste 80 euros par mois au dixième le plus pauvre après dépenses contraintes et incontournables contre 1 474 euros au dixième le plus riche. Et encore, comme le note le CNLE, le reste à vivre des plus pauvres (notamment soutenus par les associations) n'est le plus souvent que de quelques euros, quand il n'est pas négatif : « *Quand on ajoute les "charges de la dette" (les remboursements de crédit), on arrive à des "reste pour vivre" négatifs pour tous les ménages, c'est-à-dire une situation budgétaire déséquilibrée en permanence* », explique le Conseil à partir des données fournies par le Secours catholique.

Privations : la pauvreté en conditions de vie

La pauvreté dite en « conditions de vie » (mesurée à partir de différentes privations, voir encadré ci-dessous) a diminué en dépit de la crise économique qui a sévi de 2008 à 2016, selon l'Insee. Son taux a baissé de près de deux points, de 14,6 % en 2004 à 11,9 % en 2016, selon les déclarations des Français publiées par l'Insee.

22. « Les classes moyennes sous pression », Régis Bigot, *Consommation et modes de vie* n° 219, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), mars 2009.

23. « Pour une mise en œuvre du droit à des moyens convenables d'existence. Analyse établie autour du concept de "reste à vivre" », *Rapport du CNLE*, juin 2012.

Le taux de pauvreté en conditions de vie

En France, la pauvreté en conditions de vie mesure la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins huit restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance de ressources, retards de paiement, difficultés de logement.

Taux de privations matérielles détaillées				
Unité : %				
	2004	2008	2012	2016*
Insuffisance de ressources	14,0	12,7	13,7	14,4
Retards de paiement (impossibilité de payer à temps à plusieurs reprises)	11,5	8,0	8,5	8,3
Le loyer et les charges	5,3	4,4	3,8	3,8
Restrictions de consommation (les moyens financiers ne permettent pas de)	14,2	13,6	11,8	11,6
Maintenir le logement à bonne température	6,9	5,9	6,4	5,7
Se payer une semaine de vacances une fois par an	34,8	32,4	28,4	24,1
Acheter des vêtements neufs	13,7	13,5	13,3	13,6
Offrir des cadeaux	10,8	9,9	9,3	9,0
Absence de repas au moins une journée les 2 dernières semaines	2,9	2,9	3,3	3,5
Difficultés de logement	10,1	8,2	6,9	6,6
Absence de toilettes à l'intérieur du logement	1,6	1,2	0,7	0,7
Absence d'eau chaude	1,0	0,7	0,5	0,5
Absence de système de chauffage central ou électrique	7,2	5,9	4,9	4,4
Logement trop petit	15,6	12,1	10,6	9,9
Logement difficile à chauffer	24,3	26,1	24,1	22,1
Logement bruyant	24,0	18,7	17,4	17,8
Ensemble	14,6	12,9	11,9	11,9

* Données provisoires. Source : Insee

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté

Au cours de la période 2004-2016, la quasi-totalité des indicateurs évoluent de façon positive. Les conditions de logement se sont améliorées : ainsi par exemple 15,6 % de la population indiquait vivre dans un logement trop petit en 2004, critère cité par 9,9 % des personnes en 2016. La part des retards de loyers est passée de 5,3 % à 3,8 %. Les restrictions de consommation faute d'argent sont également moins citées : 11,6 % contre 14,2 % en 2004. En matière de loisirs, un quart des personnes interrogées déclarent avoir de trop faibles revenus pour se payer une semaine de vacances une fois par an contre un tiers en 2004.

Comment expliquer l'amélioration des conditions de vie perçues par la population alors que la pauvreté monétaire a augmenté ? Les difficultés économiques ont été amorties en partie par notre système de prestations sociales et d'allocations. Ces données sont des moyennes : le mal-logement, par exemple, porte sur une partie de la population, notamment les jeunes. Enfin, ces données sont subjectives : il s'agit de déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer finalement « pas si mal lotis » quand le sort d'une partie, les plus modestes, se détériore même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, on devient plus exigeant en période de reprise.

Paradoxalement, la période de reprise depuis 2016 pourrait entraîner une remontée des indicateurs de pauvreté en conditions de vie si les Français estiment ne pas recevoir leur part de la croissance. Au fond, l'intérêt de ces données est peut-être moins de mesurer l'évolution de la perception des privations que de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes sur la qualité de vie et les préoccupations quotidiennes, tout au moins en fonction du regard subjectif de la population.

La France est l'un des pays où la pauvreté est la moins élevée d'Europe

17,3 % des Européens, soit 87 millions de personnes, vivaient sous le seuil de pauvreté en 2015 selon Eurostat^[24], si on prend en compte le seuil à 60 % du revenu médian de chaque pays (voir encadré). La Finlande (11,6 %), le Danemark (11,9 %), la Norvège (12,2 %) et les Pays-Bas (12,7 %) font partie des pays où le taux de pauvreté est le plus faible. Avec un taux à 13,6 %, le niveau de la pauvreté en France se situe également parmi les plus bas d'Europe. Il est même le plus faible des pays les plus peuplés.

24. Ces données sont faussement datées de 2016 par Eurostat, qui assimile l'année de déclaration des revenus (2016) à celle de leur perception (2015).

À l’opposé, la Roumanie (25,3 %), l’Espagne (22,3 %) et la Grèce (21,2 %) ont les taux de pauvreté les plus élevés. L’Italie et le Portugal ne sont pas loin avec respectivement 20,6 % et 19 %. Ces pays sont fortement touchés par la crise économique et ont un taux de chômage très élevé, notamment chez les jeunes.

Le taux de pauvreté en Europe Unité : %			
	Au seuil à 40 %	Au seuil à 50 %	Au seuil à 60 %
Roumanie	13,5	19,2	25,3
Espagne	10,7	15,5	22,3
Grèce	10,2	15,3	21,2
Italie	9,8	14,2	20,6
Portugal	7,3	13,0	19,0
Pologne	6,1	11,1	17,3
Union européenne	6,4	10,9	17,3
Royaume-Uni	5,6	9,9	15,9
Allemagne	4,8	9,7	16,5
Suède	5,1	9,4	16,2
Irlande	3,2	9,0	16,6
Belgique	3,4	8,6	15,5
Autriche	4,7	8,1	14,1
Hongrie	4,4	7,8	14,5
Norvège	4,1	6,9	12,2
Danemark	4,0	6,8	11,9
France	3,1	6,8	13,6
Pays-Bas	3,4	6,6	12,7
Finlande	2,2	4,9	11,6

Seuils à 40, 50 et 60 % du revenu médian après transferts sociaux. 2015 est l’année de perception des revenus. Sur son site internet Eurostat indique les années de collecte des données (2016).

Source : Eurostat – Données 2015 (année de perception des revenus)

En prenant en compte les seuils à 40 % du niveau de vie médian national (c’est-à-dire le niveau de la grande pauvreté), les hiérarchies et les écarts entre les pays sont partiellement modifiés. En moyenne, 6,4 % de personnes sont touchées en Europe. En Roumanie (13,5 %), en Espagne (10,7 %) et en Grèce (10,2 %), plus d’une personne sur dix vit dans la grande pauvreté. Le Royaume-Uni (5,6 %), la Suède (5,1 %) et l’Allemagne (4,8 %) sont proches de la moyenne européenne. En France, la part de la population très pauvre est parmi les plus faibles (3,1 %). Seule la Finlande contient encore mieux la grande pauvreté (2,2 %).

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté

Cette photographie de la population touchée par la pauvreté au sein de chaque pays d'Europe donne un aperçu des inégalités de revenus « par le bas » : être pauvre, c'est se situer très en dessous du revenu médian de son pays. La Roumanie et la Grèce font non seulement partie des pays où les revenus et les seuils de pauvreté sont au plus bas en Europe, mais ce sont aussi les pays où la part de la population pauvre, la plus éloignée du niveau de vie standard de son pays, est la plus importante. En Espagne, au Portugal et en Italie, les revenus sont un peu plus élevés en moyenne, mais une personne sur cinq environ vit sous le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian. Quant à la France, si elle n'est pas le pays au niveau de vie moyen le plus élevé d'Europe, elle fait partie des pays où la pauvreté touche une part de la population plus contenue qu'ailleurs.

Un seuil pour chaque pays

Le taux de pauvreté mesure la proportion de la population qui vit avec un revenu disponible inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à un pourcentage du revenu médian national. Le seuil le plus souvent utilisé, et le plus fréquemment employé dans les comparaisons européennes, équivaut à 60 % du revenu médian. Il s'agit d'une convention, on peut tout aussi bien utiliser le seuil à 50 %, voire à 40 % qui se focalise sur la grande pauvreté. Le seuil retenu n'est pas le revenu médian européen mais celui de chaque pays. Le Royaume-Uni enregistre 15,9 % de pauvres au seuil à 60 % du revenu médian contre 22,3 % en Espagne. Le seuil de pauvreté britannique est plus élevé que le seuil espagnol : il est estimé à 876 euros par mois au Royaume-Uni contre 759 euros en Espagne.

MÉTHODO

École, emploi, logement : la pauvreté n'est pas seulement monétaire

L'argent fait le bonheur, contrairement à l'adage, ou du moins il y contribue fortement. Ce n'est pas le seul élément nécessaire. Dans la France moderne, disposer d'un titre scolaire élevé constitue un atout considérable. Avoir un réseau d'amis ou familial développé, maîtriser les nouvelles technologies, disposer d'un logement convenable sont aussi des avantages, souvent liées au revenu, mais pas uniquement.

La pauvreté scolaire

Le sujet de la « pauvreté scolaire » est tellement peu évoqué, qu'il n'en existe aucune définition. Pourtant, dans la société française, le titre scolaire dispose d'une importance considérable dans la définition des positions sociales : c'est un « capital culturel »^[25]. L'échec et le décrochage scolaire des jeunes sont médiatisés, très peu le niveau de diplôme de l'ensemble de la population. Dans notre pays, 30 % de l'ensemble de la population de plus de 15 ans non scolarisée – toutes générations confondues – a au mieux le niveau de fin de troisième (données du recensement de l'Insee 2015). Si l'on ne considère que les 30 à 49 ans, 13 % (plus de deux millions de personnes) n'ont aucun diplôme et 17 % ont au mieux le brevet des collèges.

Parmi les peu diplômés, une partie est en grande difficulté : ils ne disposent pas des bases de la lecture, de l'écriture et du calcul pour être autonomes dans la vie courante. Ce sont les personnes illetrées. On estime que 7 % des 18 à 65 ans sont dans ce cas (données Insee 2011), soit un peu moins de trois millions de personnes. On parle d'illettrisme pour les personnes qui ont été scolarisées en France, ce qui n'est pas le cas d'une partie des personnes d'origine étrangère parmi lesquelles on estime que 1,5 million ont également des difficultés quotidiennes avec l'écrit en français.

La pauvreté d'emploi

Dans une société où l'activité professionnelle rémunérée est un facteur déterminant de la position sociale, ne pas accéder au minimum à une norme d'emploi correcte peut être aussi considéré comme une forme de pauvreté. Notre pays comptait 2,8 millions de chômeurs en 2017, selon l'Insee (définition du Bureau international du travail). On peut y ajouter 3,7 millions de travailleurs précaires : principalement des personnes en intérim ou en contrat à durée déterminée. On compte aussi 1,6 million de découragés, qui ne recherchent plus activement un travail tant la situation est dégradée. Ils ne sont donc plus comptés comme « actifs », mais quand l'Insee les interroge, ils répondent pourtant qu'ils souhaiteraient travailler.

Si on additionne les chômeurs, les précaires et les découragés, on aboutit à un total de 8,1 millions, soit 26 % des adultes concernés. Certes, une partie des chômeurs est depuis peu sans emploi, et ne le restera pas longtemps, et certains « précaires » ont choisi ce type de statut pour mener une vie plus « flexible ». Mais on devrait aussi

25. Il est évidemment réducteur de résumer le capital culturel au diplôme. En vieillissant, on acquiert un ensemble de savoirs plus ou moins formels qui ne se matérialisent pas par un titre scolaire. Inversement, certains diplômes peuvent être en quelque sorte « dévalués » si la personne n'exerce pas d'activité professionnelle durant quelques années.

ajouter les découragés qui n'osent même plus déclarer à l'Insee qu'ils voudraient travailler tant ils sont éloignés du marché du travail, ainsi que les personnes en temps partiel subi. Enfin, nos données ne comptabilisent pas ceux que certains présentent désormais comme « l'avenir du travail » parce que, à l'instar des chauffeurs « Uber », ils sont « à leur compte », mais sans contrat durable. Une partie de ces non-salariés, en particulier les peu qualifiés, vivent en enchaînant les heures de travail pour de très faibles rémunérations.

La pauvreté du logement

Quatre millions de personnes sont mal logées en France, selon la Fondation Abbé Pierre^[26]. Ce chiffre est légèrement supérieur à la part de la population qui estime vivre dans des conditions de logement « insuffisantes » ou « très insuffisantes » (3,8 millions en 2013, selon l'Insee). Du sans domicile fixe au jeune contraint de revenir chez ses parents, en passant par le couple qui vit avec son enfant dans un studio, le « mal-logement » recouvre des réalités différentes. Au fond, il se présente sous trois formes principales, parfois conjuguées : une mauvaise qualité de l'habitat, une faible superficie et le fait de ne pas avoir de logement à soi.

Parmi ces mal-logés, il y a d'abord les sans-abri et ceux qui n'ont pas de domicile (143 000, voir aussi « 140 000 personnes totalement dépourvues de logement » page 52). Mais, au-delà, on compte 332 000 personnes vivant dans un logement qui n'a pas l'eau courante, 934 000 dans un habitat surpeuplé (un couple avec deux enfants dans un deux-pièces par exemple), 69 000 personnes hébergées chez des tiers (hors famille) sans moyen de se loger autrement, etc.

La situation du logement en France n'a pas grand-chose à voir avec celle que notre pays a pu connaître dans l'après-guerre. Mais la persistance d'un tel niveau de mal-logement est d'autant plus problématique que notre pays est parmi les plus riches au monde et que les conditions générales de logement ont globalement tendance à s'améliorer. Une partie de la population ne profite pas de ce progrès global.

La précarité énergétique

La mesure de la précarité énergétique varie de 1,9 % à 20 % des ménages, soit entre 1,1 et 12,1 millions de personnes, suivant la définition que l'on utilise, indique l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) à partir des données de l'enquête

26. Voir « L'état du mal-logement en France, 2018 », Fondation Abbé-Pierre, février 2018.

Logement de 2013 de l'Insee^[27]. Une fourchette très large. Parmi les indicateurs, on notera que 6 % des ménages (soit 4,1 millions de personnes) à bas revenus (30 % les plus pauvres) disent avoir souffert du froid pour au moins un des motifs suivants : une installation insuffisante, une panne durable ou un mauvais réglage de leur chauffage, une mauvaise isolation, un manque d'argent ou une coupure en raison d'impayés. L'ONPE note par ailleurs que 4,8 millions de personnes sont sous le seuil de pauvreté à 60 % et ont une dépense en énergie supérieure à la médiane nationale, soit 10 % des ménages.

La pauvreté des relations sociales

Un dixième des adultes a peu de relations sociales, selon la Fondation de France^[28] (données 2016). Ils n'ont pas, ou très peu, de contacts au sein de leur réseau familial, professionnel, amical ou de quartier. Au total, cinq millions de personnes seraient concernées. Selon l'étude, 4 % ne voient jamais d'amis et 10 % seulement très occasionnellement^[29]. Un cinquième n'a pas d'échanges avec leurs voisins. 5 % ne voient jamais leur famille et 14 % très rarement. La moitié de la population ne participe à aucune activité associative et plus du tiers, soit n'ont pas de collègues de travail, soit n'ont aucune relation extra-professionnelle avec leurs collègues.

L'isolement est une chose, son ressenti en est une autre. 12 % des personnes interrogées par le ministère des Solidarités (données 2016) disent se sentir « *souvent seules* ». Le sentiment d'isolement peut être la conjonction d'un grand nombre de facteurs et ne doit pas être confondu avec le fait de vivre seul. L'état de santé, la perte d'une personne proche, une rupture, un éloignement contraint, beaucoup d'éléments interviennent. La situation économique entre en ligne de compte : 24 % des chômeurs disent se sentir souvent seuls, deux fois plus que l'ensemble des salariés.

Les oubliés des nouvelles technologies

15 % de la population n'a toujours pas accès à Internet soit environ dix millions de personnes selon les données 2017 du Crédoc^[30]. En dépit des progrès, les plus âgés en demeurent éloignés : 44 % des plus de 70 ans et 25 % des personnes à bas revenus^[31] ne sont pas connectées. Comme pour le livre ou la télévision, c'est de plus en plus

27. Voir « Entre 1,1 et 12 millions de précaires de l'énergie », Centre d'observation de la société, 5 décembre 2016.

28. « Les solitudes en France », rapport 2016 de la Fondation de France, 2017.

29. Exactement, moins souvent que « plusieurs fois dans l'année ».

30. Voir « Baromètre du numérique 2017 », 17e édition, rapport n° 337, Crédoc, novembre 2017.

31. Définies comme celles qui perçoivent moins de 70 % du revenu médian.

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté

l'usage qui sépare les catégories. 40 % de la population (87 % des plus de 70 ans) n'utilisent pas les réseaux sociaux virtuels (Facebook, Twitter, etc.). Un tiers de la population n'a jamais effectué de démarche administrative sur Internet. C'est le cas de 70 % des non-diplômés contre 10 % seulement des diplômés du supérieur.

Certes, une partie de la population, la plus âgée, n'a pas nécessairement besoin, ni envie, d'accéder à une foule de services en ligne et s'en tient éloignée. Mais au bout de compte, les personnes âgées et celles qui sont peu qualifiées se retrouvent de plus en plus souvent exclues de services (privés mais aussi publics) qui ne deviennent accessibles qu'en ligne. Faire comme si tout le monde était plongé dans cet univers – notamment par les références médiatiques permanentes aux réseaux sociaux – constitue une violence symbolique pour ceux qui n'appartiennent pas à ce « club ».

La pauvreté du temps libre

Déterminer une « pauvreté des loisirs » ou des pratiques culturelles n'est pas chose aisée. Quelle norme choisir ? L'hyperactivité et la densité des activités des plus favorisés sont-elles des références ? Certains semblent transformer leurs loisirs en travail tant leur rythme est soutenu durant leur temps libre. Ce qui n'empêche qu'une partie de la population reste à l'écart du loisir ou dispose de peu de temps pour faire une coupure par rapport au travail. Un tiers de la population ne part pas du tout en congés une année donnée (données 2014 du Crédoc), 40 % ne visitent aucun monument, exposition, musée ou site historique.

Le fait d'être exclu des rythmes de travail les plus courants dans la société a des conséquences majeures sur le rythme des loisirs, du temps passé en famille ou avec des amis. 28 % des salariés travaillent le dimanche et 15 % la nuit (données 2016 du ministère du Travail). Les heures de travail à contretemps sont très différentes selon les professions : passer son dimanche ou sa soirée à nettoyer des bureaux n'est pas équivalent à occuper quelques heures à boucler un dossier chez soi.

Zoom : La grande pauvreté

La pauvreté est une chose, la misère en est une autre. Les données sur la pauvreté portent sur une population dont les revenus sont très étendus, même en ne considérant que le seuil à 50 % du niveau de vie médian. Qui sont les pauvres parmi les pauvres ? Combien sont-ils ? Aujourd'hui, en France, des personnes continuent à vivre dans des conditions inacceptables pour l'un des pays les plus riches au monde. Deux millions de personnes vivent avec moins de 700 euros par mois. Plus de 300 000 vivent dans des logements indignes ou à la rue.

La misère persiste

Combien sont réellement les plus pauvres ? Plusieurs indicateurs permettent de le mesurer : le taux de pauvreté à 40 % du niveau de vie médian, le nombre d'allocataires des minima sociaux, celui des mal-logés et enfin celui des bénéficiaires de l'aide alimentaire^[32]. En France, 2,1 millions de personnes vivent avec au mieux 684 euros par mois pour une personne seule, ce qui correspond au seuil à 40 % du niveau de vie médian, selon l'Insee (données 2016). Pour elles, il est quasiment impossible notamment de se loger dignement sans des compléments de revenus : l'aide de parents, d'amis, des petits boulots ou du travail non déclaré.

Quatre millions de ménages doivent se contenter de minima sociaux (ce qui représente plus de six millions de personnes si l'on comprend les conjoints et les enfants), selon le ministère des Affaires sociales (données 2016). Si l'allocation adulte handicapé ou le minimum vieillesse atteignent 800 euros mensuels, le montant du RSA socle est de 551 euros pour une personne, 1 157 euros pour un couple avec deux enfants en 2018^[33]. De trop faibles revenus pour vivre qui contraignent, là aussi, à faire appel à la famille, aux amis, aux associations ou à accepter n'importe quel « petit boulot ».

800 000 personnes n'ont pas de domicile personnel, dont plus de 600 000 sont hébergées de façon contrainte chez des tiers, selon la Fondation Abbé Pierre^[34]. Parmi elles, près de 70 000 n'ont aucun lien familial avec celui qui les reçoit. 2,4 millions de personnes vivent dans un habitat dégradé, 900 000 occupent des logements trop petits, 140 000 n'ont pas du tout de domicile. Plus de 10 000 personnes dorment dans la rue selon l'Insee (données 2012).

32. Ces différentes mesures ne sont pas cumulables entre elles car elles se recoupent pour partie.

33. Le RSA est une allocation dite « différentielle » : si vous touchez d'autres prestations sociales, elles sont à déduire. On retire un « forfait logement » aux personnes hébergées gratuitement.

34. Voir « L'état du mal-logement en France, 2018 », Fondation Abbé-Pierre, février 2018. Lire aussi « Quatre millions de mal-logés : de quoi parle-t-on au juste ? », Observatoire des inégalités, avril 2018.

01 | État des lieux et évolution de la pauvreté

Comble pour l'un des premiers producteurs agricoles mondiaux, pour manger, près de cinq millions de personnes auraient eu recours à l'aide alimentaire en 2015^[35]. Un chiffre qui regroupe les données des Restos du Cœur, du Secours populaire français, de la Croix-Rouge française et de la Fédération française des banques alimentaires (qui inclut des associations locales partenaires et des CCAS).

Dans l'un des pays les plus riches au monde, des dizaines de milliers de personnes vivent dans des conditions très dégradées, dorment dans la rue, vivent dans des mobil-homes ou des caves. Ces situations sont vécues d'autant plus violemment que

La grande pauvreté en France	
	Nombre
Personnes vivant sous le seuil de pauvreté à 40 % du revenu médian (Insee – 2016)	2 182 000
Personnes vivant en habitat dégradé (Fondation Abbé Pierre – 2018)	2 425 000
- dont logements inconfortables	2 090 000
- dont habitats de fortune (cabane, camping, etc.)	85 000
Personnes vivant en logements exigus (1)	934 000
Personnes sans domicile personnel	811 000
- dont personnes hébergées chez des tiers dans des conditions de logement très difficiles	643 000
- dont personnes sans domicile (2)	143 000
Personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire (DGCS – 2015)	4 770 000
Allocataires de minima sociaux (Drees – 2016)	4 149 400
- dont RSA socle	1 863 200

(1) Manque au moins deux pièces par rapport à la norme qui est au moins une pièce pour le ménage + une pour un couple, une pour les célibataires de 19 ans et plus, une pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon une par enfant. (2) Personnes qui ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation, une halte de nuit ou un service d'hébergement (hôtel, dortoir ou chambre d'hébergement collectif, etc.).

Source : Insee, Fondation Abbé Pierre, ministère des Solidarités

35. Voir l'« Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre », Direction générale de la Cohésion Sociale, novembre 2016.

cette misère est au cœur d'une société où les niveaux de vie moyens sont très élevés, où les conditions de logement se sont améliorées au cours des dernières décennies et où l'accès à la consommation s'est largement diffusé.

L'insécurité alimentaire

4,8 millions de personnes en 2015, soit environ 7 % de la population totale, utilisent les services de l'aide alimentaire en France, selon le ministère des Solidarités^[36]. Ce chiffre n'est que partiel : une partie des usagers en situation d'insécurité alimentaire n'y recourent pas nécessairement. Malheureusement, on ne dispose que de peu d'éléments pour chiffrer de façon plus précise l'insécurité alimentaire en France. Selon les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages de l'Insee 2016, 3,5 % de la population n'avait pas pris de repas complet durant une journée entière au cours des deux dernières semaines. 8,1 % n'avaient pas les moyens de manger de la viande tous les deux jours. Ces deux données évoluent assez peu depuis le début des années 2000.

Une étude ancienne (2005-2007), menée par l'Agence nationale de la sécurité alimentaire (Anses, étude Inca2) évaluait à 12,2 % la part de la population qui déclare ne pas pouvoir manger tous les aliments qu'elle souhaite pour des raisons financières. Parmi elles, 0,9 % de la population indique ne pas avoir assez à manger, souvent ou parfois.

Insécurité alimentaire et pauvreté ne se recouvrent pas totalement, indique un rapport de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale^[37], réalisé à partir des données de l'étude « Inca2 ». Les personnes déclarant ne pas manger à leur faim constituent une population plus souvent féminine et célibataire, avec de bas revenus mais pas parmi les plus pauvres, connaissant de fortes contraintes financières.

L'insécurité alimentaire met en œuvre un grand nombre de paramètres. La part de personnes qui souffrent de la faim dans notre pays reste très réduite, notamment du fait de la mobilisation de réseaux associatifs (banques alimentaires, Restos du Cœur, etc.). Encore faut-il remarquer que 0,9 % de la population souffre « souvent ou parfois » de la faim : cela représente tout de même environ 600 000 personnes. Une proportion beaucoup plus importante de la population n'a pas les moyens de manger les aliments qu'elle souhaiterait, notamment des fruits, des légumes et du poisson. En raison de son niveau de revenu, mais aussi du fait de contraintes financières qu'elle rencontre au niveau du logement par exemple.

36. « Étude portant sur les modalités de distribution de l'aide alimentaire et d'accompagnement aux personnes développées dans ce cadre », Direction Générale de la Cohésion sociale, 2016.

37. « L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France », Nicole Darmon *et al.*, Travaux de l'Observatoire, Onpes, 2010.

140 000 personnes totalement dépourvues de logement

143 000 personnes ne disposent pas de domicile personnel^[38] et utilisent les services de jour d'hébergement d'urgence selon l'Insee^[39]. Si l'on y ajoute 200 000 gens du voyage qui vivent dans de très mauvaises conditions, 340 000 personnes vivraient dans des conditions misérables de logement. Ce chiffre ne comprend pas toutes les personnes sans domicile, dont une partie ne fréquente aucun centre. Surtout, c'est une mesure à un moment donné : le chiffre des personnes qui au cours d'une année donnée doivent dormir plusieurs nuits à la rue ou dans un hébergement très précaire est plus important.

Les 143 000 sans-domicile sont eux-mêmes dans des situations différentes. Un sur dix vit à la rue, soit environ 14 000 personnes au total^[40]. Une vaste opération de recensement réalisée dans la seule ville de Paris en février 2018 a débouché sur 3 000 sans-abri. Ceux-ci représentent l'image du « SDF » dans l'opinion publique. Parmi eux, un gros tiers déclare dormir dans une cave, un parking ou un hall d'immeuble, un cinquième à l'extérieur (rue, jardin, etc.), 14 % dans un abri de fortune (tente, cabane, etc.) et 17 % dans un lieu public. Sur l'ensemble des sans-domicile, 45 %, soit un peu plus de 60 000 personnes, vivent dans des centres d'hébergement, 16 % à l'hôtel et 29 % disposent d'un logement fourni par une association ou un organisme d'aide. Ces centres d'hébergement, hôtels ou logements associatifs ne constituent pas des « logements » : il s'agit de solutions d'urgence, souvent très précaires et une partie des sans-domicile « navigue » entre différents hébergements au gré des places disponibles.

Qui sont-ils ? L'Insee a mené une enquête détaillée auprès de 111 700 personnes sans-domicile francophones^[41]. Parmi elles, on compte 81 000 adultes, mais aussi 30 700 enfants, dont un petit millier vivrait à la rue (là aussi un chiffre sans doute très inférieur à la réalité). Les deux tiers des sans-domicile sont des hommes et un quart a moins de 30 ans. Un peu moins des deux tiers sont des adultes seuls, 12 % des adultes (essentiellement des femmes) avec enfants, 9 % des couples sans enfant et 17 % des couples avec enfant(s). Au total, un quart des ménages sans domicile ont au moins un enfant. Plus de la moitié des sans-domicile adultes sont des étrangers, notamment des

38. Voir aussi page 46 « La pauvreté du logement ».

39. « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », *Insee Première* n° 1455, juillet 2013.

40. La répartition citée est plus précisément celle des sans-domicile francophones vivant dans les villes de plus de 20 000 habitants, que nous appliquons à la population totale des sans-domicile pour en déduire un nombre.

41. « Les sans-domicile en 2012 : une grande variété de situations », Françoise Yaouancq et Michel Duée, *France Portrait social, édition 2014*, Insee, 2014.

demandeurs d'asile attendant que l'on statue sur leur sort, sans possibilité légale de travailler et donc de se loger.

Il est difficile de dire avec précision comment évolue cette situation. Entre 2001 et 2012, l'Insee a constaté une progression de 50 % du nombre de sans-domicile. Une rupture par rapport à une tendance à l'amélioration enregistrée en France depuis le milieu des années 1970. Depuis 2012, l'arrivée de migrants des pays de l'Est de l'Europe puis des réfugiés du Moyen-Orient a aggravé les choses. On peut sans prendre de risque affirmer que le chiffre réel est plus proche de 200 000 que de 140 000.

Le retour des bidonvilles ?

Une partie de ces arrivants alimentent le retour d'une forme très dégradée d'habitat que notre pays avait éradiquée, les bidonvilles. Selon la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées (DI-HAL), 15 000 personnes vivent dans 573 « campements illicites », nouveau terme pour décrire ces formes d'habitat^[1]. Le nombre réel est sans aucun doute plus important compte tenu des difficultés de mesure, même si on est encore très loin des 100 000 personnes recensées au milieu des années 1970^[2]. Dans chacun des bidonvilles de Nanterre ou de Champigny-sur-Marne, en banlieue parisienne, on comptait alors plus de 10 000 personnes.

La situation des sans-abri fait couler beaucoup d'encre, surtout l'hiver. En revanche, notre pays n'est pas marqué par une curiosité scientifique et statistique poussée sur le sujet. En tout et pour tout, on ne dispose que de deux enquêtes sur les sans-domicile, réalisées en 2001 et 2012 par l'Insee, à plus de dix ans d'intervalle, auprès des populations qui fréquentent les centres d'hébergement d'urgence. Un premier travail avait été réalisé en 1995 par l'Ined. Ce n'est pas le cas dans d'autres pays, comme au Royaume-Uni, où des données sont publiées chaque année à partir de dénombrements réalisés dans la rue^[3]. L'absence de données plus précises en France laisse libre cours à tous les discours, qu'il s'agisse de dramatiser la situation ou de la relativiser. Une situation qui nuit à la mise en place de politiques réellement adaptées à l'ampleur du phénomène.

1. « État des lieux national des campements illicites et bidonvilles. Décembre 2017 », Délégation interministérielle à l'hébergement et l'accès au logement, février 2018.

2. « Mal-logement, bidonvilles et habitat indigne en France », Julien Damon, *Recherches et Prévisions n° 76*, Cnaf, 2004.

3. Voir « The homeless monitor: England 2016 », Suzanne Fitzpatrick *et al.*, Crisis, janvier 2016.

02

Qui sont les personnes pauvres ?

Ouvriers, employés, jeunes, immigrés, familles monoparentales, habitants des quartiers classés comme « prioritaires » par les politiques de la ville : nous dressons un portrait détaillé de la pauvreté de la France d'aujourd'hui. En deux dimensions. D'une part, en observant la part de personnes pauvres dans chaque catégorie : le pourcentage de jeunes, d'ouvriers, de femmes, etc., qui vivent sous le seuil de pauvreté. D'autre part, en analysant quelle part représentent les jeunes, les ouvriers, les femmes, etc., au sein de l'ensemble.

Loin d'une France « périphérique », rurale ou pavillonnaire, la France qui paie cher la crise est d'abord celle des milieux sociaux les plus défavorisés, ceux qui n'ont pas eu la chance d'accéder à un titre scolaire et qui demeurent exclus du monde du travail, ou n'en tirent que les miettes. Des millions d'enfants subissent aussi les conséquences de la pauvreté de leurs parents.

Couples, familles, personnes seules : qui sont les plus touchés ?

24,6 % des personnes pauvres vivent au sein d'une famille monoparentale, soit un peu plus de 1,2 million de personnes, si on utilise le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian (données 2015). Très souvent, il s'agit de femmes avec des enfants. Le taux de pauvreté des personnes vivant dans une famille monoparentale est de 19 %, un peu plus de deux fois la moyenne nationale (8 %). Une grande partie de la population pauvre (42 %) vit au sein d'une famille composée d'un couple avec des enfants. À l'opposé, les couples sans enfant à charge représentent à peine une personne pauvre sur dix et leur taux de pauvreté atteint 3 %.

Le fait de disposer de deux revenus protège en partie de la pauvreté. Par contre, à la faiblesse des revenus, s'ajoutent d'autres difficultés pour les familles monoparentales : un accès difficile aux modes de garde rend aussi plus ardu de trouver un emploi, ce qui alimente en retour la pauvreté.

La pauvreté selon le type de ménage Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre en milliers	Taux en %	Part de la population pauvre en %
Personnes seules	948	9,6	18,9
- dont hommes seuls	490	11,5	9,8
- dont femmes seules	457	8,1	9,1
Familles monoparentales	1 237	19,0	24,6
Couples sans enfant	437	3,0	8,7
Couples avec enfant(s)	2 109	7,3	42,0
Autres types de ménages	290	11,7	5,8
Ensemble	5 020	8,0	100

Lecture : parmi la population pauvre, 24,6 % de personnes vivent au sein d'une famille monoparentale. 19 % des familles monoparentales sont pauvres.

Source : Insee – Données 2015

Des familles qui se serrent la ceinture

Ces faibles niveaux de vie ont des conséquences matérielles très concrètes. Près d'un tiers des familles monoparentales, contre un couple avec deux enfants sur dix, connaît au moins huit restrictions sur les vingt-sept répertoriées par l'Insee. Près d'un tiers des familles monoparentales n'ont pas de ressources suffisantes pour couvrir leurs dépenses et équilibrer leur budget. Cette difficulté ne concerne que 18,3 % des couples avec deux enfants. De la même manière, près d'un quart des familles monoparentales, contre à peine 7 % des couples avec deux enfants, font face à des restrictions de consommation en raison du manque de moyens financiers. Ces restrictions peuvent se traduire par le fait de ne pas avoir pu prendre un repas au moins une journée dans les deux dernières semaines ou encore ne pas pouvoir maintenir son logement à bonne température. Les familles monoparentales sont aussi celles qui déclarent le plus (13,2 %) connaître des difficultés liées au logement telles que le surpeuplement, la taille du logement trop petite, des difficultés à le chauffer, l'humidité ou encore le bruit.

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

Pauvreté en conditions de vie selon le type de ménage (en %)					
	Taux de pauvreté en conditions de vie	Insuffisance de ressources	Retards de paiement	Restrictions de consommation	Difficultés de logement
Personne seule	14,0	13,0	8,4	15,7	6,8
Famille mono-parentale	27,3	31,5	19,1	24,2	13,2
Couple sans enfant	4,5	7,2	3,6	5,2	3,1
Couple avec un enfant	8,8	14,1	8,2	7,2	6,3
Couple avec deux enfants	9,4	18,3	7,1	6,6	5,8
Couple avec trois enfants ou plus	17,8	23,6	14,3	12,9	11,8
Ensemble	11,9	14,4	8,3	11,6	6,6

France métropolitaine. Ensemble des ménages. Le taux de pauvreté en conditions de vie mesure la part de ménages qui connaissent au moins huit restrictions sur vingt-sept répertoriées. Voir page 40.

Source : Insee – Données 2016

La jeunesse en première ligne

La pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (20-29 ans) dont plus d'un sur dix est pauvre au seuil à 50 % du niveau de vie médian. Parmi les cinq millions de pauvres, un peu plus du tiers sont des enfants et des adolescents, plus de la moitié a moins de trente ans.

Parmi ces jeunes, on trouve deux ensembles très différents : d'un côté des jeunes adultes, souvent en difficulté d'insertion sur le marché du travail, et de l'autre, des enfants pauvres. Mais l'expression « enfants pauvres » est trompeuse : elle cache la pauvreté de leurs parents, liée au chômage, aux bas salaires et au morcellement des temps de travail (temps partiel, intérim, CDD, etc.).

Parmi les plus de 60 ans, 3,3 % sont pauvres et ils représentent 10 % des personnes pauvres. Cette population est souvent moins concernée par la pauvreté que les autres catégories d'âge. Cela ne signifie pas que leur situation soit moins grave : une partie de ces personnes, notamment en milieu rural, survivent avec de très bas revenus. Les plus âgés sont dans une situation particulière. Il est très peu probable que leur situation évolue, alors que les plus jeunes peuvent espérer un avenir meilleur.

La pauvreté selon l'âge Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre d'individus pauvres en milliers	Taux de pauvreté en %	Part de la population pauvre en %
Moins de 10 ans	872	11,3	17,4
De 10 à 19 ans	889	11,7	17,7
De 20 à 29 ans	826	11,8	16,5
De 30 à 39 ans	572	7,3	11,4
De 40 à 49 ans	697	8,1	13,9
De 50 à 59 ans	660	7,9	13,1
De 60 à 69 ans	301	3,9	6,0
De 70 à 79 ans	84	1,9	1,7
80 ans et plus	118	3,6	2,4
Ensemble	5 020	8,0	100

Lecture : parmi la population pauvre, 17,4 % sont des enfants de moins de 10 ans. 11,3 % des enfants de moins de dix ans sont pauvres.

Source : Insee – Données 2015

Les enfants sont pauvres, parce que leurs parents le sont

Les enfants pauvres existent-ils ? En 2015, 1,7 million d'enfants vivaient dans un ménage dont le niveau de vie était inférieur au seuil de pauvreté. Ils ont des vies bien différentes de la plupart des enfants de leur âge. Les joies des sports d'hiver, des vacances tout court, du smartphone ou de la chambre à soi bien équipée ne sont pas pour eux. Certains vivent à la rue, dans des hôtels peu confortables, ou des logements de fortune. Selon l'Insee, 30 000 enfants vivent avec un parent qui n'a pas de domicile, utilisant les services d'hébergement d'urgence^[1]. Une situation choquante.

Un très large consensus existe dans notre société pour trouver intolérable la situation de ces enfants et pour se donner les moyens de la combattre, de les prendre en charge^[2]. Il y a un paradoxe à déplorer la pauvreté de ces jeunes sans voir qu'elle résulte de la situation de leurs parents. Dans leur immense majorité, ces enfants sont dans cette situation parce que leurs parents le sont, du fait des bas salaires, des temps partiels imposés, des contrats de courte durée renouvelés, d'un échec scolaire trop fréquent ou des faiblesses de notre système de formation.

1. « L'hébergement des sans-domicile en 2012 », *Insee première* n° 1455, juillet 2013.

2. Au passage, leur situation réelle est souvent mal connue, comme le note la sociologue Vanessa Stettinger. Lire « Et si l'on s'intéressait vraiment aux enfants pauvres ? », Observatoire des inégalités, 16 juin 2015.

40 % de pauvres parmi les immigrés

38,6 % des personnes vivant dans un ménage immigré sont considérées comme pauvres (au seuil à 60 % du niveau de vie médian), soit 3,5 fois plus que les non-immigrés. Pour les personnes vivant au sein d'un ménage immigré dont la personne de référence est née en Afrique, le taux est même de 44 %, contre 25 % pour celles nées en Europe.

Plusieurs facteurs expliquent les bas niveaux de vie et la pauvreté des ménages immigrés. Ils sont en moyenne plus jeunes. Ils vivent dans des familles souvent plus nombreuses, ce qui a aussi un impact sur le niveau de vie par personne. Les immigrés touchent des salaires inférieurs aux non-immigrés car ils occupent des emplois plus souvent précaires, moins qualifiés et qu'ils ont plus de difficultés à défendre leurs intérêts dans l'entreprise. Souvent, leur niveau de diplôme ne leur permet pas d'accéder aux mêmes emplois que la moyenne des actifs. Les diplômes obtenus à l'étranger ne sont pas toujours reconnus.

S'ajoute à cela l'effet des discriminations du fait des employeurs. En outre, lorsqu'ils n'ont pas la nationalité française, tout particulièrement s'ils ne sont pas issus de l'Union européenne, les immigrés sont interdits d'emploi dans une partie de la fonction publique. Au total, ces personnes subissent à la fois les difficultés que rencontrent en général les milieux populaires (les inégalités sociales) et des difficultés propres à leurs origines (les discriminations).

La pauvreté selon l'origine Seuil à 60 % du niveau de vie médian Unité : %	
	Taux de pauvreté
Personnes vivant au sein d'un ménage immigré	38,6
- Personne de référence née en Afrique	44,0
- Personne de référence née en Europe	25,0
- Personne de référence née dans un autre pays ou apatride	42,0
Personnes vivant au sein d'un ménage mixte	19,0
Personnes vivant au sein d'un ménage non immigré	11,0
Ensemble	14,2

Après impôts et prestations sociales. Source : Insee – Données 2015

Les effets de l'arrivée de réfugiés

En matière d'immigration, les moyennes masquent des situations très différentes, allant des immigrés installés parfois depuis plusieurs décennies qui se sont insérés dans l'emploi mais dont certains ne disposent que de très faibles salaires ou retraites, aux immigrés qui viennent d'entrer sur le sol français, le plus souvent légalement, mais pas toujours.

Les guerres civiles dans plusieurs pays méditerranéens ont entraîné une hausse récente des demandes d'asile. La France a, par exemple, enregistré 70 000 demandes d'asile en 2015 (source Eurostat), contre 442 000 en Allemagne. Il s'agit de demandes officiellement enregistrées : les entrées d'étrangers comprenant les personnes qui n'ont pas de titre de séjour sont plus nombreuses mais par définition difficiles à mesurer. Nous accueillons 5,4 fois moins de demandeurs que l'Allemagne et 17 fois moins que la Hongrie. À court terme, ces populations démunies accroissent le nombre de personnes pauvres dès qu'elles sont comptabilisées par l'administration fiscale.

À leur arrivée, ces migrants, légaux ou non, constituent des populations particulièrement pauvres, dont le niveau de ressources est nul, très loin des 1 000 euros du seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian. Une partie se concentre sur des territoires où les difficultés sont considérables, ce qui attire l'attention médiatique. Une migration chasse l'autre dans les médias : les migrants de l'Est de l'Europe et les Rom ont disparu de l'agenda médiatique. À court terme, l'ampleur de la crise sur le pourtour méditerranéen et au Moyen-Orient entraîne des migrations qui posent la question de l'urgence sociale, du respect des valeurs et du droit international. À plus long terme, les populations immigrées, d'origines très variées, se sont toujours intégrées au fil des générations. Les difficultés qui persistent sont alors les mêmes que celles des milieux populaires en général, très liées à l'évolution de l'activité économique.

Le poids du milieu social

Dans les ménages dont la personne de référence est active^[42], le taux de pauvreté est de 9 % chez les ouvriers et de 9,9 % chez les employés, contre 2,2 % chez les cadres supérieurs (selon l'Insee, au seuil à 50 % du niveau de vie médian). Ces moyennes masquent des écarts encore plus grands quand on observe les données détaillées : le taux de pauvreté des ouvriers et des employés qualifiés est de l'ordre de 7 %, mais il atteint 22 % chez les personnels des services aux particuliers (femmes de ménage notamment).

42. Les actifs comprennent ceux qui ont un emploi et les chômeurs.

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

Ouvriers et employés représentent à eux seuls près de 80 % des personnes pauvres (adultes et enfants compris). Les personnes les plus démunies sont d'abord les moins qualifiées, celles qui ont le plus de difficultés à s'intégrer dans l'emploi stable correctement rémunéré. Ce sont pour partie des femmes soumises à des contraintes familiales et professionnelles : absence de mode de garde, faibles salaires, temps partiel contraint, font basculer dans la pauvreté une partie des familles et en particulier des familles monoparentales.

Avertissement

Les données sur les professions non salariées (agriculteurs, artisans, etc.) ne sont pas publiées ici. Elles sont difficilement comparables à celles des salariés car les méthodes de comptabilisation des revenus ne sont pas les mêmes. Pour autant, toute une frange des indépendants vit avec de très faibles revenus : les écarts de revenus sont gigantesques au sein de ce groupe.

La pauvreté selon la catégorie sociale Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre de personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Part de la population pauvre (en %)
Cadres supérieurs	188	2,2	8,1
Professions intermédiaires	315	3,1	13,5
Employés	716	9,9	30,7
Ouvriers	1 116	9,0	47,8
Ensemble	2 335	8,0	100

Population (adultes et enfants) vivant dans un ménage où la personne de référence est active. Hors agriculteurs et indépendants. Lecture : parmi la population pauvre appartenant à un ménage dont la personne de référence est active, 47,8 % sont ouvriers. 9 % des ouvriers sont pauvres.

Source : Insee – Données 2015

84 % des personnes pauvres n'ont pas dépassé le bac

En France, le diplôme joue un rôle particulier pour l'accès à l'emploi. Ne pas détenir de titre scolaire est un lourd handicap. Selon les données 2015 de l'Insee, le taux de pauvreté des personnes sans diplôme est de 10,6 % au seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Pour les bac + 2, ce taux est de 4 %, soit trois fois moins. Au total,

parmi les personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, 33,2 % n'ont aucun diplôme, 50,9 % ont un diplôme situé entre le brevet des collèges et le baccalauréat et 15,9 % disposent au moins du niveau bac + 2. On notera que le taux de pauvreté des diplômés d'un niveau supérieur à bac + 2 (4,4 %) est un peu plus élevé que pour les bac + 2 (4 %). Une partie des jeunes issus des filières généralistes de l'université ont des difficultés à s'insérer dans le monde du travail. Encore faut-il bien mesurer l'ampleur du phénomène : 361 000 personnes sont dans ce cas, contre plus d'1,2 million de non-diplômés.

L'une des difficultés spécifiques à la France est la faiblesse de la formation professionnelle. Parmi ceux qui sortent du système scolaire avec un bas niveau d'instruction, peu nombreux sont ceux qui auront droit à une « deuxième chance », qu'il s'agisse des salariés peu qualifiés ou des chômeurs.

La pauvreté selon le niveau de diplôme Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Part de la population pauvre (en %)
Diplôme supérieur	361	4,4	9,6
Bac + 2	232	4,0	6,2
Bac	662	7,2	17,7
CAP ou BEP	803	7,0	21,5
Brevet des collèges	440	9,3	11,8
Sans diplôme ou le certificat d'études	1 243	10,6	33,2
Ensemble	3 741	7,4	100

*Individus âgés de 15 ans et plus hors étudiants. Lecture : parmi la population pauvre de plus de 15 ans, 33,2 % n'ont aucun diplôme ou le CEP. 10,6 % de la population sans diplôme est pauvre.
Source : Insee – Données 2015*

Un quart de pauvres parmi les chômeurs

Plus de la moitié des personnes pauvres sont inactives, près de 11 % sont retraitées. La pauvreté est majoritairement composée de personnes qui ne sont pas ou plus dans l'univers professionnel. Une part d'entre elles parce qu'elles n'ont jamais réussi à y entrer compte tenu des conditions actuelles de l'emploi.

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

L'autre moitié de la population pauvre est active. 19,8 % sont des chômeurs qui souvent n'ont plus aucune ou une très faible indemnité⁴³. Mais près de 30 % sont en emploi : 19,6 % sont salariés et 9,5 % sont des indépendants. Pour les salariés, le taux de pauvreté est beaucoup plus faible (3,2 %) que pour les inactifs (18,3 %) et les chômeurs (25,3 %).

Les petites retraites et le manque d'emploi font basculer des millions de personnes dans la pauvreté. Mais l'activité salariée ou indépendante ne protège plus totalement : temps partiels contraints, contrats courts, intérim et bas salaires ou faible chiffre d'affaires pour les travailleurs indépendants peu qualifiés, ont donné naissance à une population de travailleurs pauvres.

La pauvreté selon l'activité Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre de personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Part de la population pauvre (en %)
Salariés	732	3,2	19,6
Indépendants	354	11,9	9,5
Chômeurs	742	25,3	19,8
Retraités	396	2,8	10,6
Autres inactifs	1 516	18,3	40,5
Ensemble	3 741	7,4	100

Individus de 15 ans et plus, hors étudiants. Lecture : parmi la population pauvre, 19,8 % sont des chômeurs. 25,3 % des chômeurs sont pauvres.

Source : Insee – Données 2015

Travailler n'est pas une garantie contre la pauvreté

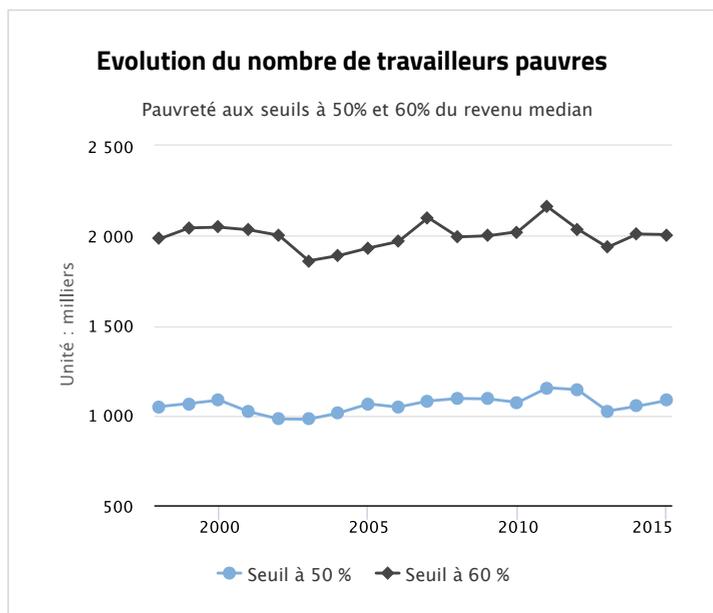
Un million de personnes exercent un emploi mais disposent d'un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté fixé à la moitié du revenu médian et deux millions au seuil à 60 %, selon les données 2015 de l'Insee. La pauvreté des travailleurs évolue peu en France. Elle a légèrement diminué au début des années 2000, puis est remontée pour atteindre 1,1 million de personnes en 2011 au seuil à 50 % du niveau de vie médian. Après une nouvelle baisse au début des années 2010, elle a recommencé à augmenter

43. Voir « La moitié des chômeurs touchent moins de 500 euros par mois », Observatoire des inégalités, janvier 2015.

dans les années récentes. De la même façon, le taux de travailleurs pauvres a oscillé entre 4 et 4,6 % entre 1998 et 2015.

Comment est-il possible qu'en France un million de personnes travaillent mais demeurent pauvres ? Il existe pourtant un salaire minimum (Smic) situé à 1 190 euros net par mois et qui peut éventuellement être complété par des allocations. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Une partie non négligeable des travailleurs sont employés en temps partiel ou par intermittence (CDD, intérim, etc.) et sont loin d'atteindre le Smic sur l'ensemble de l'année. 57 % des salariés au Smic travaillent à temps partiel et 15 % sont en contrat à durée déterminée ou en intérim. Environ 5 % des salariés sont rémunérés à un salaire inférieur au Smic : les mineurs, apprentis, animateurs de centres de vacances, assistantes maternelles, etc. Enfin, une partie des indépendants ont des revenus mensuels moyens très faibles, largement inférieurs au Smic.

À la faiblesse du revenu du travail peut s'ajouter un facteur démographique, car, pour mesurer les niveaux de vie, on tient compte des revenus de l'ensemble du ménage (voir encadré). Un(e) salarié(e) qui doit faire vivre une famille avec un seul Smic se situe largement en dessous du seuil de pauvreté.



Actifs occupés. Le niveau de vie tient compte des prestations sociales, des impôts et des revenus des conjoints.

Source : Insee

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

La pauvreté des travailleurs s'avère peu sensible à l'extension de la pauvreté qui marque la dernière décennie. Celle-ci touche principalement les autres catégories de populations : les jeunes, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail, les chômeurs ou inactifs et leurs enfants, et, dans une moindre mesure, les retraités. La précarisation d'une partie du marché du travail et la hausse du temps partiel subi sont en effet des phénomènes déjà anciens qui remontent à la période antérieure (années 1980 et 1990). Ils se sont inscrits dans la durée en évoluant ces dernières années à un rythme plus lent, ou en dents de scie. Toute la question est de savoir quel sera l'impact des mesures de flexibilisation du droit du travail prises depuis 2015. Vont-elles dynamiser l'emploi et permettre à des chômeurs de remettre le pied à l'étrier ou, ce qui est plus à craindre, précariser encore plus ceux qui sont les plus précaires ?

MÉTHODO

Qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ?

Un travailleur pauvre est une personne qui travaille mais dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Si elle vit seule, on compare son revenu après impôts et prestations sociales au seuil de pauvreté. Si elle vit dans un ménage de plusieurs personnes, on rapporte les revenus d'ensemble du ménage au nombre de personnes. Ce n'est pas la rémunération que le travailleur tire individuellement de son travail qui est prise en compte, mais le niveau de vie de sa famille. Une personne qui travaille pour un salaire très faible (un Smic en temps partiel par exemple) ne sera pas considérée comme « travailleur pauvre » si son conjoint dispose d'un revenu qui permet au couple de sortir de la pauvreté. À l'inverse, une personne à plein temps au Smic pourra être comptée comme travailleur pauvre, si son salaire est la seule ressource pour sa famille.

Handicap : une double peine

La moitié des personnes dont le handicap est reconnu administrativement^[44] ont un niveau de vie mensuel inférieur à 1 542 euros selon les données 2010 (dernière année disponible) publiées par le ministère des Solidarités^[45], d'après les chiffres de l'Insee. Ce niveau de vie médian est inférieur de 167 euros par mois à celui des personnes

44. Appréciation du taux d'incapacité d'une personne par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dont découle l'obtention de prestations de compensation comme par exemple les pensions d'invalidité et les allocations d'adulte handicapé.

45. « Le niveau de vie des personnes handicapées : des différences marquées selon les limitations », *Études et Résultats*, n° 1003, Drees, mars 2017. L'Observatoire des inégalités diffuse ces données car ce sont les plus récentes disponibles et elles donnent un ordre de grandeur, mais il n'est pas acceptable de ne pas disposer de données plus récentes qu'il y a huit années.

sans handicap (1 708 euros). Le type et l'importance du handicap jouent également sur le niveau de vie. Les personnes qui souffrent d'un handicap sévère^[46] touchent près de 500 euros de moins qu'une personne sans incapacité. La moitié des personnes avec un handicap visuel ou mental sévère perçoivent moins de 1 250 euros par mois. Celles qui présentent plusieurs limitations sévères ont un niveau de vie médian de 1 200 euros.

Les personnes handicapées connaissent des difficultés d'intégration dans le monde du travail en raison de leurs limitations physiques ou mentales, mais aussi de leur parcours scolaire plus difficile et d'un niveau de qualification inférieur à la moyenne. Les salaires représentent un peu plus de la moitié des revenus des handicapés, contre 81 % de ceux de la population valide. Heureusement, la collectivité soutient les personnes handicapées : les prestations sociales composent 18 % de leurs revenus, trois fois plus que pour le reste de la population (6 %). Logiquement, les pensions, comme celle d'invalidité par exemple, représentent près d'un quart du revenu des personnes handicapées. Au final, leur revenu disponible demeure 1,4 fois moins élevé que celui de l'ensemble des 15-64 ans.

À une moins bonne situation professionnelle en général, s'ajoutent souvent des situations familiales difficiles qui ont aussi des conséquences sur le niveau de vie et la pauvreté des handicapés. 30 % des personnes déclarant un handicap sévère vivent seules contre 15 % de l'ensemble des 15-64 ans ; 19 % vivent dans une famille monoparentale, structure familiale davantage touchée par des bas niveaux de revenus. En conséquence, parmi l'ensemble des 15-64 ans, 19,8 % des personnes qui souffrent d'un handicap mental, et même 30,3 % quand ce handicap est sévère, vivent sous le seuil de pauvreté^[47], alors que c'est le cas de 12,7 % des personnes sans handicap. Être touché par plusieurs limitations handicapantes, c'est aussi être davantage exposé à la pauvreté : un quart des personnes dans ce cas vivent sous le seuil de pauvreté, un tiers quand les limitations sont sévères.

Taux de pauvreté selon le handicap (en %) Seuil à 60 % du niveau de vie médian	
Mental	19,8
Visuel	16,8
Psychique	16,6
Moteur	15,8
Auditif	9,4

46. Le handicap est considéré comme sévère quand la personne déclare rencontrer « beaucoup » de difficultés auditives, mentales, psychiques, motrices ou visuelles pour réaliser des tâches.

47. Au seuil à 60 % du revenu médian.

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

Taux de pauvreté selon le handicap (en %) Seuil à 60 % du niveau de vie médian	
Plusieurs limitations	20,5
Légères	14,5
Sévères	30,2
Sans handicap	12,7
Ensemble des 15-64 ans	13,8

Source : Insee – Données 2010

Femmes et hommes à égalité

Le taux de pauvreté des femmes est désormais quasiment identique à celui des hommes. Au total, 8,1 % de femmes sont démunies au seuil à 50 % (14,6 % au seuil à 60 %) contre 7,9 % d'hommes (13,7 % au seuil à 60 %), selon les données 2015 de l'Insee. On compte près de 2,6 millions de femmes et 2,4 millions d'hommes pauvres, au seuil à 50 % ; 4,7 millions de femmes et 4,2 millions d'hommes au seuil à 60 %, soit tout de même 500 000 de plus.

Il faut demeurer très prudent dans l'analyse de ces données. L'Insee mesure des niveaux de vie par ménage. Les femmes et les hommes pauvres ne sont pas ceux dont le niveau de vie personnel est inférieur au seuil de pauvreté mais celles qui vivent dans un ménage où le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté quand on rassemble l'ensemble des revenus.

La pauvreté selon le sexe Seuil à 50 % du niveau de vie médian			
	Nombre en milliers	Taux de pauvreté en %	Répartition de la population pauvre en %
Hommes	2 405	7,9	47,9
Femmes	2 615	8,1	52,1
Ensemble	5 020	8,0	100

Lecture : les femmes représentent 52,1 % de la population pauvre. 8,1 % des femmes sont pauvres. Source : Insee – Données 2015

La pauvreté ne touche pas les hommes et les femmes de la même façon selon les tranches d'âge. Avant 18 ans, le taux de pauvreté des filles (sous le seuil à 50 % du niveau de vie médian) est équivalent à celui des garçons (11 %) : les enfants sont touchés de la même manière par la pauvreté de leurs parents. L'écart se creuse pour

les jeunes adultes. Il est d'un point en défaveur des femmes de 18 à 49 ans. 13 % des femmes de 18 à 29 ans et 8,2 % des femmes de 30 à 49 ans (contre respectivement 12,0 % des hommes de 18-29 ans et 7,2 % des 30-49 ans) vivent sous le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Les femmes sont en effet plus souvent que les hommes à la tête d'une famille monoparentale, avec pour seule ressource une allocation ou un salaire à temps partiel.

L'écart est aussi marqué chez les plus âgés : après 75 ans, le taux de pauvreté des femmes est de 3,4 % (au seuil à 50 %) contre 2,2 % pour les hommes. De nombreuses femmes de cet âge sont également célibataires, du fait de l'espérance de vie inférieure des hommes, particulièrement chez les plus démunis. Surtout, elles ont plus souvent connu des périodes d'inactivité ou n'ont pas occupé d'emploi et perçoivent en conséquence des retraites faibles, une mince pension de réversion⁴⁸ ou le minimum vieillesse.

Taux de pauvreté selon le sexe et l'âge (en %)				
	Femmes (seuil 60 %)	Hommes (seuil 60 %)	Femmes (seuil 50 %)	Hommes (seuil 50 %)
Moins de 18 ans	20,4	19,4	11,0	11,0
18 à 29 ans	21,1	19,1	13,0	12,0
30 à 49 ans	14,5	12,2	8,2	7,2
50 à 59 ans	12,9	12,3	8,0	7,8
60 à 74 ans	7,1	7,3	3,1	3,8
75 ans et plus	8,9	6,9	3,4	2,2
Ensemble	14,6	13,7	8,1	7,9

Source : Insee – Données 2015

48. Montant versé au titre de l'activité de leur mari décédé.

La pauvreté se concentre dans les villes

Les deux tiers des personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé ici à 60 % du niveau de vie médian) vivent dans les grands pôles urbains qui regroupent 58,2 % de la population française, selon les données 2015 de l'Insee. Ces personnes pauvres sont réparties de manière relativement équilibrée entre les villes-centres (32,2 %) et leurs banlieues (34,3 %). 16,1 % vivent dans le périurbain, 12,5 % dans les petites et moyennes aires urbaines ainsi que leurs couronnes et 4,9 % dans les zones rurales isolées.

Répartition de la population pauvre selon le type de territoire Seuil à 60 % du niveau de vie médian (en %)	
Grands pôles urbains*	66,5
- dont villes-centres	32,2
- dont banlieues	34,3
Périurbain	16,1
Petits et moyens pôles**	7,2
Rural non isolé	5,3
Rural isolé	4,9
Ensemble	100

** Grands pôles : au moins 10 000 emplois. ** Petits et moyens pôles : au moins 1 500 et 5 000 emplois respectivement. Lecture : en 2015, 34,3 % des personnes pauvres vivent dans les banlieues au sein des grands pôles urbains.*

Source : Insee – Données 2015

La part de la population pauvre parmi l'ensemble de la population du territoire est particulièrement élevée dans les villes-centres où elle atteint 21,1 %. Le taux de pauvreté est en dessous de la moyenne nationale (15,3 %) dans l'habitat périurbain (10 %) et dans les communes rurales situées aux alentours des petits et moyens pôles (13,6 %). La situation du milieu rural isolé est intermédiaire, avec un taux de pauvreté de 17,1 %.

Les villes et leurs banlieues proches concentrent les inégalités : on y trouve à la fois la plus grande richesse et la plus grande pauvreté, parfois dans des territoires voisins. Cette situation est due à la localisation des emplois et à la situation géographique des zones d'habitat social. Dans ces territoires, la densité de population est beaucoup plus élevée que celle qui existe en milieu rural. Dans certaines villes ou quartiers, le taux de pauvreté dépasse les 40 %.

Taux de pauvreté selon le type de territoire (en%) Seuil à 60 % du revenu médian	
Grands pôles urbains*	17,5
- dont villes-centres	21,1
- dont banlieues	14,9
Périurbain	10,0
Petits et moyens pôles**	16,3
Rural non isolé	13,6
Rural isolé	17,1
Ensemble	15,3

* Grands pôles : au moins 10 000 emplois. ** Petits et moyens pôles : au moins 1 500 et 5 000 emplois respectivement. Lecture : 21,1 % des habitants des villes-centres vivent sous le seuil de pauvreté.

Source : Insee – Données 2015

Pour autant, il ne faut pas négliger la pauvreté éloignée des villes. D’abord, parce que la conception de l’urbain de l’Insee est très large : on comptabilise comme « banlieues », des villes qui comprennent aussi une part d’habitat pavillonnaire peu dense. Ensuite, parce que les formes de pauvreté diffèrent. On trouve ainsi en milieu rural isolé une pauvreté de personnes âgées qui est structurelle, dont on sort rarement.

42 % de pauvres dans les quartiers prioritaires

Le taux de pauvreté au seuil à 60 % du niveau de vie médian dépasse 40 % dans les 1 400 quartiers les plus pauvres de France, dits « prioritaires » et qui représentent 8 % de la population totale^[49]. Ce chiffre est un ordre de grandeur puisque les données officielles datent de 2013 (voir encadré). En comparaison, le taux de pauvreté des villes qui comprennent au moins un quartier prioritaire est inférieur à 17 %^[50], soit 2,6 fois moins. Si l’on utilise le seuil plus restrictif de 40 % du niveau de vie médian, la pauvreté atteint 13 % dans les quartiers prioritaires, contre 5 % pour les autres quartiers des villes ayant au moins un quartier prioritaire.

L’État est avare en matière d’informations sur les niveaux de vie de ces quartiers, mais on sait que ces données moyennes cachent de grandes disparités. En particulier chez les jeunes : le taux de pauvreté des moins de 18 ans dépasse dans ces territoires les 50 % (données Insee 2012). On regroupe des quartiers qui se trouvent dans des situations très différentes. Dans le quartier « Pissevin » de Nîmes (Gard), où vivent

49. Quartiers délimités par l’État sur la base des niveaux de vie les plus faibles pour mettre en place la « politique de la ville ».

50. Ce chiffre n’englobe pas le quartier prioritaire.

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

plus de 15 000 personnes, le taux de pauvreté est de 69 %, ce qui est trois fois plus qu'à « Notre Dame » à Gardanne (1 200 habitants, Bouches-du-Rhône).

Il faut rester prudent dans l'analyse des quartiers prioritaires car ils mélangent des territoires qui n'ont pas grand-chose à voir entre eux. D'un côté, des quartiers de très petite taille, souvent autour de 1 000 habitants, qui peuvent parfois connaître un niveau de pauvreté très fort (comme les 80 % de pauvres à la Résidence sociale Nicéa de Nice) et, d'un autre côté, de très grands ensembles du nord-est parisien, de Marseille, de Lille-Roubaix, de Mulhouse ou de Toulouse notamment, comportant tous plus de 30 000 habitants et qui constituent des villes à l'intérieur de la ville. Enfin, il ne faut pas oublier que ces quartiers ne regroupent qu'une fraction très faible de la population totale. Même avec un taux très élevé de pauvreté, ils ne rassemblent qu'un quart de la population pauvre. L'assimilation des quartiers prioritaires au territoire où vivent les plus pauvres est très trompeuse.

De pauvres données sur les pauvres

Les quartiers prioritaires ne sont pas une priorité de la statistique publique. Les données globales sur la pauvreté dans ces quartiers datent de cinq ans. Il est impossible de dire comment ils ont évolué depuis. Les modifications intervenues dans leur délimitation en 2015 interdisent aussi de mesurer les évolutions antérieures. Cette situation alimente la confusion et les exagérations sur ces territoires.

Revenus et pauvreté dans les quartiers prioritaires			
	Quartiers prioritaires (QP)	Villes comportant un QP*	Rapport QP/villes comportant un QP
Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian	42,6 %	16,6 %	2,6
Taux de pauvreté à 40 % du niveau de vie médian	13,2 %	5,1 %	2,6
Taux de pauvreté au seuil de 60 % des moins de 18 ans **	51,5 %	16,6 %	3,1
Revenu fiscal annuel moyen par personne (euros)	11 364	23 975	0,5

* Partie de l'unité urbaine, QP non compris. ** Données 2012

Source : ONPV, rapport 2018. Données 2013

Un quart des pauvres vivent dans les quartiers prioritaires

Moins d'un quart des personnes pauvres vivent dans un quartier dit « prioritaire » de la politique de la ville. Comment est-ce possible alors qu'on les présente souvent comme les « territoires de la pauvreté » ? La réponse demande un peu de pédagogie.

Dans ces territoires, le taux de pauvreté est très élevé (voir « Ces quartiers où plus de la moitié de la population est pauvre » page 72). La situation est terrible mais logique puisque ces quartiers sont délimités à partir des niveaux de vie. Seulement, ils ne constituent qu'une toute petite fraction de la population française : 4,8 millions de personnes y vivent, soit moins de 8 % des habitants de notre pays. Le taux de pauvreté très élevé se rapporte à une fraction réduite : 42 % de 4,8 millions de personnes = deux millions d'individus pauvres sur un total de neuf millions pour l'ensemble de la France. D'où les 23 %.

Selon l'Observatoire national de la politique de la ville, la moitié de la population pauvre vit autour de ces quartiers : dans les banlieues des villes qui comprennent au moins un quartier prioritaire, souvent les plus grandes métropoles. Enfin, un quart de la population pauvre – autant donc que dans les quartiers prioritaires – vit dans des agglomérations qui ne comprennent aucun quartier prioritaire.

L'analyse de la localisation de la pauvreté n'est pas chose facile en France tant elle laisse place à toutes les exagérations. Il y a quelques années, il existait un consensus pour dire que la pauvreté était hébergée par la France périurbaine, des petites villes et du milieu rural. L'Insee a mis fin à ces spéculations. Il ne faudrait pas tomber dans l'excès inverse. Désormais, pour beaucoup, la pauvreté se concentre dans les quartiers dits « prioritaires », en banlieue des grandes villes. Une façon de réduire les politiques pour pauvres à un périmètre étroit et bien limité. Du coup, les politiques publiques destinées aux plus démunis se concentrent sur ces quartiers et oublient la grande majorité des pauvres, qu'ils vivent en ville, dans le périurbain ou en milieu rural.

À l'heure de l'« open data », notre pays a encore bien du mal avec des données simples qui auraient du sens dans le débat public. Si l'on veut mettre en place des politiques qui répondent aux besoins, il y a urgence à mieux comprendre le territoire et à faire la part des choses. Surtout, la réponse à apporter dans ce domaine, aux jeunes, aux familles (monoparentales en particulier) ou aux personnes âgées, diffère bien davantage par leurs caractéristiques socio-démographiques que du fait de leur lieu de vie.

La pauvreté dans et hors des quartiers prioritaires				
	Répartition de la population totale (%)	Répartition de la population pauvre (%)	Taux de pauvreté (%)	Densité (hab/km ²)
Agglomérations qui comprennent un quartier prioritaire	69	76	15,9	276
- Dont quartier prioritaire	8	23	42,6	12 573
- Dont hors quartier prioritaire	62	53	12,5	246
Agglomérations sans quartier prioritaire	31	24	11,6	51
France métropolitaine	100	100	14,5	117

Source : ONPV, rapport 2018. Données 2013

Ces quartiers où plus de la moitié de la population est pauvre

De 70 % à 80 % de personnes pauvres dans certains quartiers en France métropolitaine : voici ce que révèlent les données 2013 de l'Insee, pour les communes de plus de 10 000 habitants. Ces chiffres étaient insoupçonnables jusque-là, cachés derrière des moyennes trompeuses^[51].

Dans les quartiers^[52] les plus pauvres, près de huit personnes sur dix vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian. Le record est atteint dans le quartier « Jean Perrin » à Nîmes, où près de 80 % des habitants, soit 1 200 personnes, vivent sous ce seuil de pauvreté. D'autres quartiers de Nîmes figurent aussi parmi les plus pauvres : « Galilée » avec un taux de 74,4 % ou encore « Soleil Levant » (71,6 %). Si on regroupe la population des neuf quartiers de Nîmes où le taux de pauvreté est supérieur à 50 %, ce sont près de 20 000 personnes (l'équivalent de la population de Cahors) qui vivent dans ces territoires aux bas revenus, où 67 % de la population est considérée comme pauvre.

51. Voir « Pauvreté : quelles sont les communes les plus touchées ? », Centre d'observation de la société, mars 2017.

52. Il s'agit plus précisément des Iris (Ilots regroupés pour l'information statistique - Insee) qui appartiennent aux communes de plus de 10 000 habitants. Ces Iris regroupent eux-mêmes au minimum 1 000 personnes.

La France compte un peu plus de 800 villes de 10 000 habitants et plus, mais « seulement » 105 sont concernées par ces quartiers où la pauvreté est concentrée. Les villes du sud de la France sont nombreuses dans notre classement des quartiers les plus pauvres. Sept quartiers de Montpellier notamment y apparaissent dont notamment celui du « Mail Nord », où le taux de pauvreté atteint 70,8 %.

Les quartiers où plus de la moitié de la population est pauvre Au seuil à 60 % du revenu médian				
	Commune	Taux de pauvreté (en %)	Population	Nombre de personnes pauvres
Les dix premiers				
Jean Perrin	Nîmes	79,4	1 523	1 209
Pyat Auphan	Marseille 3e Arrt	77,5	2 258	1 750
Galilée	Nîmes	74,4	1 263	939
Haut Vernet 6	Perpignan	73,0	1 985	1 449
Concorde 2	Lille	72,7	2 125	1 545
Zocolat	Marseille 15e Arrt	72,2	2 966	2 143
Soleil Levant	Nîmes	71,6	3 798	2 720
St-Jacques	Béziers	71,4	1 826	1 304
Le Mail Nord	Montpellier	70,8	2 557	1 811
Montolieu	Marseille 2e Arrt	69,7	1 815	1 265
Les dix derniers				
Polygone	Valence	50,2	2 319	1 163
Panier	Marseille 2e Arrt	50,2	1 792	899
Eisenhower-Saint Roch	Avignon	50,2	1 904	955
Hommelet Centre	Roubaix	50,1	2 924	1 464
Gerard Philippe	Limoges	50,1	2 241	1 123
Provinces Centre	Cherbourg- Octeville	50,1	1 661	832
Champagne	Caen	50,1	1 625	815
Diderot	Besançon	50,1	2 278	1 142
La Beaucaire	Toulon	50,0	3 333	1 667
Transition	Boulogne-sur- Mer	50,0	1 756	877

Villes de plus de 10 000 habitants.

Source : Insee – Données 2013

L'attrait des grandes villes

Bien sûr, il faut se méfier de la caricature. Le seuil de pauvreté à 60 % utilisé ici, englobe des populations aux niveaux de pauvreté différents, mais surtout toute une partie de la France populaire, au standard de vie éloigné de ce que les médias ou la publicité véhiculent à longueur de journée, mais qui ne vit pas pour autant dans la misère. Ces quartiers ne sont pas des « ghettos urbains » à l'abandon. Il n'empêche que la concentration de populations défavorisées apparaît ici au grand jour, avec des conséquences évidentes au niveau local sur l'école, la politique du logement, ou encore l'emploi. La France est très loin d'être le pays où la pauvreté est la plus élevée. Ce qui n'empêche pas la concentration, dans un nombre limité de territoires – notamment parce que toutes les communes n'ont pas fait les mêmes efforts pour loger les plus démunis –, de très forts niveaux de pauvreté.

Précisions sur les données

Ces données portent sur les quartiers (appelés « Iris » par l'Insee) où vivent au minimum 1 000 personnes et qui se situent dans les villes de plus de 10 000 habitants. Nous avons sélectionné ceux dont plus de la moitié de la population est pauvre, soit 257 quartiers. Au total, ces données rassemblent 333 200 personnes pauvres, l'équivalent de la population de Nice. Dans les villes de moins de 10 000 habitants, l'Insee ne publie pas les données par quartier. On ne connaît pas non plus les taux de pauvreté pour les communes de moins de 2 000 ménages fiscaux. Il est donc possible que l'on retrouve des niveaux similaires de pauvreté dans de plus petits territoires. En outre, dans son étude, l'Insee se base sur les ménages fiscaux, en excluant les personnes sans domicile ou vivant dans une institution comme une maison de retraite, un foyer ou encore une prison. Ces résultats ne dessinent donc pas une carte de la France très pauvre puisqu'ils excluent les personnes sans domicile ou âgées, catégories souvent les plus pauvres, et excluent aussi les territoires peu habités.

Pauvreté dans les Dom : un coin du voile se lève ?

C'est un petit pas pour la statistique, mais un grand pas pour la Martinique : cette région d'outre-mer vient enfin de connaître la véritable part de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, soit 31 % (données 2015 au seuil à 60 %) et non 21 %, comme il était indiqué auparavant par l'Insee^[53]. Pour la première fois, l'institut a calculé le

53. Voir « Revenus et pauvreté des ménages en 2014. Département de la Martinique », Données détaillées, Insee, 29 septembre 2017.

niveau de pauvreté à partir du seuil appliqué pour l'ensemble de la France (1 010 euros pour une personne seule en 2014) et non à partir d'un seuil local.

En France métropolitaine, le seuil de pauvreté est calculé en proportion du niveau de vie médian national (en général, fixé à 60 % de ce niveau de vie). Jusqu'à présent, l'Insee utilisait comme référence pour les départements d'outre-mer (sauf pour La Réunion) le niveau de vie local. Comme le niveau de vie médian des Dom est très inférieur au niveau national, le seuil de pauvreté s'en trouvait jusqu'ici minoré (autour de 600 euros en Guadeloupe et en Martinique). En Martinique, on comptait 21 % de pauvres. D'un coup, cette proportion est propulsée à 31 % : ce qui, au passage, confirme les estimations du bureau d'études Compas (33 %).

Taux de pauvreté dans les départements d'outre-mer			
	Taux (en %)	Seuil	Année
La Réunion	40	National	2015
Martinique	31	National	2015
Guadeloupe	19	Local	2011
Guyane	44	Local	2011
Mayotte	?	?	?

Seuil à 60 % du niveau de vie médian

Source : Insee.

Beaucoup reste à faire

Pour autant, le voile est encore loin d'être levé. Pour l'heure, seule La Réunion avait fait l'objet d'un calcul utilisant le seuil national, qui faisait apparaître un taux de pauvreté de 40 %, et même 46 % dans les régions de l'Est^[54]. Pour la Guadeloupe et la Guyane, on dispose de données de 2011 qui chiffreraient respectivement les taux de pauvreté à 19 % et 44 % en utilisant le seuil local. Les données sont obsolètes, mais selon l'Insee, aucun nouveau chiffre n'est prévu avant une enquête qui sera réalisée en 2018 et certainement publiée deux années plus tard. Rendez-vous donc en 2020.

Le taux de pauvreté en Guadeloupe est très probablement proche des 30 % de la Martinique. Quant à la Guyane, les estimations de niveau de vie du Compas dans ses diagnostics locaux (données non publiées) laissent apparaître un taux de pauvreté

54. Voir « Quatre Réunionnais sur dix vivent sous le seuil de pauvreté », Insee analyses Réunion, 29 septembre 2017.

02 | Qui sont les personnes pauvres ?

largement supérieur à 50 %. Ainsi par exemple, à Cayenne, principale commune de Guyane, le niveau de vie médian serait inférieur au seuil de pauvreté national, selon les calculs du Compas. Cela veut dire que plus de la moitié des habitants de la ville vivent sous le seuil de pauvreté. En ce qui concerne Mayotte, c'est la *terra incognita* de la statistique des revenus : aucun taux de pauvreté n'y est publié...

Et encore, les niveaux de pauvreté, même revus, ne prennent pas en compte les différences du coût de la vie. Selon l'Insee, les prix sont supérieurs à la métropole de 12 % en Guyane, en Martinique et en Guadeloupe, et de 7 % à La Réunion. Notamment du fait du prix des denrées alimentaires qui forme une part plus importante du budget des plus pauvres. Les fonctionnaires disposent d'ailleurs d'une sur-rémunération – de 40 % par exemple dans les Antilles – pour compenser ce phénomène. Ces territoires survivent à la conjonction de bas niveaux de vie et de prix élevés, parce que les populations se serrent la ceinture et ne peuvent adopter les normes de consommation du continent. Par ailleurs, elles activent logiquement toutes les autres solutions de « débrouille » indispensables : entraide familiale ou travail non déclaré notamment.

Un progrès a été fait mais il semble difficile de revenir au seuil de pauvreté local pour Mayotte, la Guyane et la Guadeloupe, à moins d'accepter que ces territoires soient traités différemment, ce qui n'aurait pas de sens. Reste à comprendre les raisons de la méconnaissance des revenus. L'Insee ne mène pas d'enquête plus précise « *du fait d'une relative faiblesse de la qualité des données fiscales et sociales* »^[55]. L'institut dit « *militier (...) pour l'amélioration des sources administratives* ». La question est donc de savoir pourquoi l'administration française ne se donne pas les moyens de disposer de données de qualité. C'est bien un choix politique qui résulte d'une forme de désintérêt du pouvoir central pour ces territoires lointains, où l'on vit différemment. À l'image des services publics (écoles, hôpitaux, etc.) qui n'ont pas les mêmes moyens qu'en métropole.

Au fond, la population la plus défavorisée des Dom, du fait de sa prétendue « différence », devrait se satisfaire d'une norme de niveau de vie inférieure à celle de la métropole. On masque ainsi pour partie la misère qui règne dans ces territoires et les inégalités massives qui y demeurent. Alors que les plus pauvres y sont particulièrement démunis, les plus riches y vivent très bien : « *Les 10 % les plus favorisés disposent d'un niveau de vie plancher proche de leurs homologues métropolitains* », souligne l'Insee dans son étude sur La Réunion. Cette situation explique en partie l'incapacité des pouvoirs publics nationaux à comprendre les difficultés locales, d'où la naissance de crises récurrentes.

55. Voir « État des statistiques dans les départements et les collectivités d'outre-mer », rapport pour le Cnis, Insee, 2016.

03

Pauvreté et trajectoires

Pour comprendre la pauvreté, il est indispensable de comprendre les parcours des personnes démunies. Être pauvre à un moment donné n'est pas du tout la même chose en fonction des perspectives d'avenir. Une panne temporaire de revenus ne produit pas les mêmes conséquences qu'un éloignement durable du marché du travail pour les adultes. La pauvreté des aînés peut difficilement être mise sur le même plan que celles des jeunes.

Là aussi, la France fait plutôt mieux que ses voisins en matière de persistance dans la pauvreté. Notre modèle social amortit le choc en redistribuant la richesse. La pauvreté n'est pas une maladie héréditaire qui se transmet mécaniquement de parents à enfants. Encore faut-il rester prudent. On manque de données sur longue période mais on sait que la mobilité sociale est moins rapide aujourd'hui qu'hier.

Qui devient pauvre et qui s'en sort ?

L'évolution du taux de pauvreté est souvent mal interprétée. Pour le comprendre, prenons l'exemple de ce qui s'est passé entre 2009 et 2010, objet d'une étude approfondie de l'Insee^[56] sur les entrées et sorties dans la pauvreté (malheureusement, il n'existe pas de données plus récentes). Le taux de pauvreté^[57] est alors passé de 12,7 % en 2009 à 13,6 % en 2010, il a donc augmenté de 0,9 point. Mais le nombre de pauvres de 2010 n'est pas équivalent à celui de 2009 auquel on aurait ajouté un complément. Cette « modeste » hausse masque deux phénomènes de sens contraire : 4,4 % de la population est sortie de la pauvreté et 5,3 % y est entrée. Un tiers des pauvres de 2009 ne l'étaient donc plus en 2010. Un taux stable peut masquer des mouvements d'entrée et de sortie dans la pauvreté de grande importance.

Pour interpréter l'évolution de la pauvreté, il faut s'intéresser aux parcours : ce qui fait que l'on devient pauvre ou que l'on s'en sort. Prenons maintenant, non pas tous les pauvres, mais ceux qui le deviennent une année donnée. Selon l'Insee, la moitié restera pauvre l'année suivante, 30 % au bout de trois ans et 20 % au bout de quatre.

56. « Les facteurs qui protègent de la pauvreté n'aident pas forcément à s'en sortir », Simon Beck, Nathalie Missègue et Juliette Ponceau, in *Les revenus et le patrimoine des ménages*, édition 2014, Insee Références, Insee, 2014.

57. Dans cet article, le seuil de pauvreté est toujours fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Une histoire de verre à moitié vide ou à moitié plein. Quatre années après être devenues pauvres, 80 % des personnes ne le sont plus : la pauvreté n'est pas une trappe dans laquelle on tombe et dont on ne s'échappe pas. En même temps, cela signifie qu'une partie de la population reste durablement marquée.

Quels sont les facteurs qui entrent en ligne de compte ? Comme pour le chômage, les plus âgés sont moins touchés, mais une fois qu'ils sont pauvres, la probabilité pour eux de s'en sortir est plus faible. Au bout de deux ans, les deux tiers des plus de 65 ans sont toujours pauvres, contre 43 % des moins de 65 ans. Les cadres supérieurs qui s'appauvrissent s'en sortent plus vite en général : les trois quarts de ceux qui sont devenus pauvres ne le sont plus l'année suivante, contre 45 % des ouvriers.

Pour bien analyser ces parcours, il faut aussi de la durée. L'Insee a suivi durant cinq années les personnes pauvres de 2004^[58]. Au cours des cinq années, 3,7 % de la population est restée pauvre en quasi-permanence (d'un point de vue monétaire) : c'est le cœur de la pauvreté en France. Les auteurs mettent en avant l'effet du diplôme : « *Si faire des études n'est pas un bouclier contre toutes les situations de pauvreté, cela n'en constitue pas moins un moyen efficace pour éviter la pauvreté durable* ». Au total, 40 % de la population est sortie du système scolaire avant 17 ans, 48 % des pauvres sont dans ce cas, mais c'est le cas de 58 % de ceux qui sont restés pauvres au moins quatre années. Les auteurs insistent aussi sur l'effet des séparations. Un événement rare au niveau de l'ensemble de la population (3,7 % de la population présente entre 2004 et 2008 est concernée), mais qui a un impact fort : c'est le cas de 6,5 % de l'ensemble des pauvres et de 10,4 % des personnes restées pauvres quatre années.

Une troisième étude analyse les montées et les descentes dans l'échelle des revenus de la population de 2007, pour les années 2008 à 2010^[59]. Pour observer les évolutions, elle distingue trois catégories : ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté à 60 %, ceux qui sont entre ce seuil et les 40 % des plus bas revenus (qualifiés de « modestes »), et les 60 % supérieurs restants.

Parmi les pauvres de 2007, la moitié s'est trouvée sous le seuil de pauvreté au moins deux fois entre 2008 et 2010, un tiers a accédé aux catégories modestes et 9 % ont grimpé jusqu'aux catégories supérieures. Parmi les modestes, 12 % sont devenus pauvres et 24 % sont passés dans la tranche supérieure. Enfin, 89 % des « supérieurs »

58. « Pauvreté monétaire en termes de conditions de vie : sur cinq années, un tiers de la population a été confrontée à la pauvreté. », Pascal Godefroy et Nathalie Missègue, in *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2012*, Insee Références, Insee, 2012.

59. « Les conditions de vie des personnes aux revenus modestes et leurs trajectoires de niveau de vie », Julie Labarthe et Michèle Lelièvre, in *Minima sociaux et prestations sociales*, Drees, ministère des Affaires sociales, éd. 2014.

le sont restés, 8 % sont descendus parmi les modestes et 2 % seulement sous le seuil de pauvreté. L'échelle de temps est relativement courte, mais l'on voit bien que les parcours entre les extrêmes sont rares, les flux les plus conséquents se situant entre les plus pauvres et les catégories modestes.

L'idée qu'à un moment donné tout le monde puisse devenir pauvre est une vue de l'esprit. « Parmi la tranche des niveaux de vie modestes, les chômeurs, les immigrés, les familles monoparentales et les familles nombreuses suivent plus souvent des trajectoires « descendantes » conduisant à des situations de pauvreté monétaire », analysent les auteurs. Trois événements majeurs peuvent faire basculer des catégories modestes vers la pauvreté : travailler un nombre de mois inférieur dans l'année (précarité de l'emploi), se retrouver au chômage ou le retour d'un enfant au foyer familial. À l'inverse, la formation d'un couple, qui crée des économies d'échelle dans le logement (pas besoin d'une salle de bain par personne), et la prise d'autonomie d'un enfant, peuvent permettre de sortir de la pauvreté.

Ces études portent sur un temps qui reste assez court, quelques années tout au plus, et ne donnent qu'une idée rudimentaire de parcours qui peuvent être faits d'allers-retours entre des niveaux de vie modestes et la pauvreté, en fonction notamment des aléas de l'emploi. En allongeant la durée d'observation, la probabilité de connaître au moins une fois la pauvreté augmenterait, et la part de personnes engluées dans la pauvreté baisserait.

On peut tout de même en tirer plusieurs grands enseignements. Premièrement, d'une année sur l'autre, un tiers des pauvres ne le sont plus, cela peut sembler modeste, mais cela va à l'encontre d'une pauvreté figée. Deuxièmement, l'événement majeur qui fait basculer vers la pauvreté ou en sortir, c'est la perte ou l'accès à l'emploi. Et là, la catégorie sociale et le diplôme sont des éléments clés. Troisièmement, les événements familiaux ont moins d'impact pour l'ensemble de la population, mais une sé-

Les pauvres d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain

Il faut faire attention quand on analyse l'évolution de la pauvreté dans le temps. Une année donnée, la pauvreté est un total auquel on va ajouter et soustraire des personnes en même temps. On a bien un double mouvement d'entrées et de sorties. Si l'on dit par exemple « le nombre de pauvres est passé de 4,4 à cinq millions en dix ans », on ne veut pas dire que la pauvreté était de quatre millions de personnes qui sont restées pauvres et auxquelles on a ajouté 600 000 personnes. Une partie des personnes pauvres du départ ne sont plus pauvres.

paration marque durablement, notamment les femmes avec enfants. Une naissance joue peu, mais l'autonomie prise par un enfant a un réel effet.

France, le pays d'Europe où la pauvreté est la moins durable

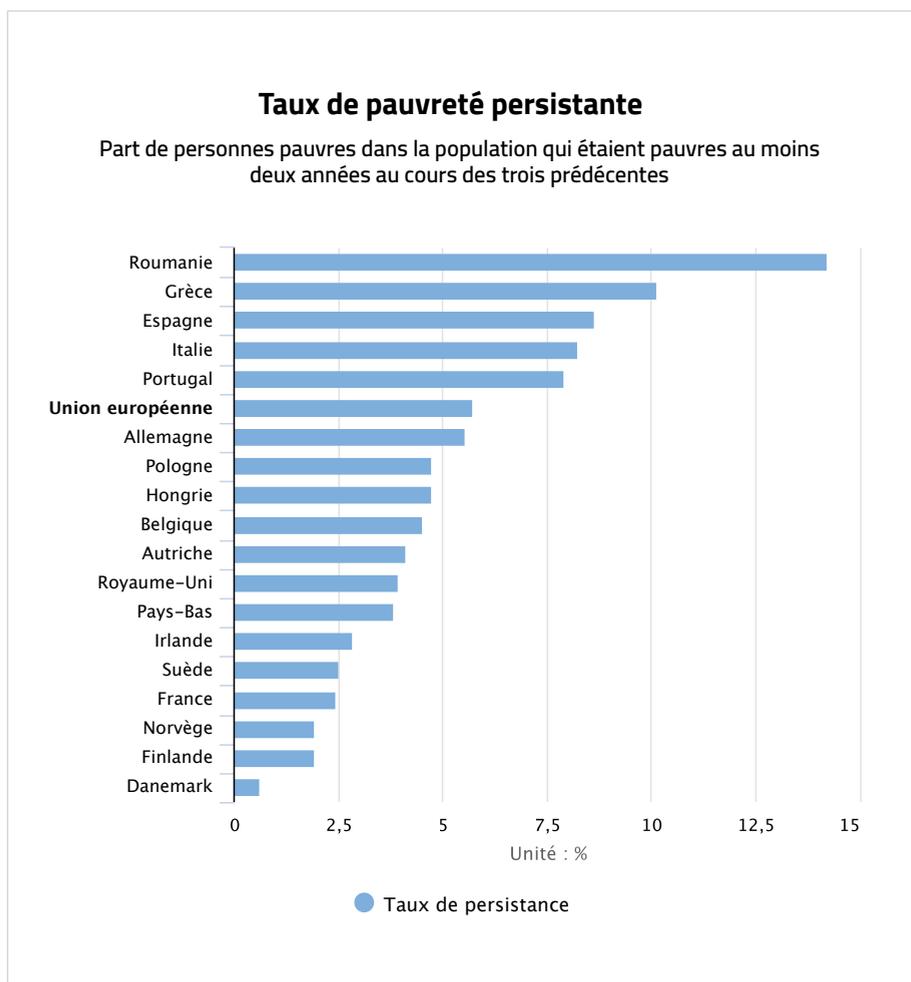
Le taux de pauvreté est un indicateur instantané. Pour comprendre vraiment le phénomène, il faut analyser sa force dans la durée. Un même taux peut refléter une pauvreté durable (les mêmes personnes restent dans cette situation d'une année sur l'autre) ou plus conjoncturelle (des personnes différentes sont pauvres chaque année, il y a une « rotation »). Pour mesurer ce phénomène, on utilise le « taux de persistance dans la pauvreté » : la part des ménages pauvres une année donnée qui l'étaient déjà au moins deux années au cours des trois années précédant la mesure. Ils ont donc été pauvres trois années sur quatre, en comptant la dernière.

En 2015 en France, 2,4 % de la population était pauvre et l'avait été au moins deux années au cours des trois années précédentes. Seuls la Norvège (1,9 %), la Finlande (1,9 %) et le Danemark (0,6 %)^[60] font mieux. Le Royaume-Uni se situe à 3,9 %, ce qui est bien meilleur que l'Allemagne (5,5 %). Le taux est supérieur à 8 % en Espagne, comme en Italie.

Pour être encore plus précis, on peut rapporter l'indicateur de persistance dans la pauvreté au niveau de la pauvreté. Cela revient à annuler l'effet du niveau global de pauvreté. On construit alors ce que l'on peut appeler un « indicateur de persistance relative de pauvreté »^[61]. En France, les pauvres qui étaient pauvres deux années de suite au cours des trois années précédant l'enquête représentent un tiers de l'ensemble des pauvres. La hiérarchie des pays est assez similaire, même si l'Irlande (31 %) fait mieux que la France, et la Finlande (39 %) moins bien. On remarque que le Royaume-Uni (39 %) se rapproche de la France : la pauvreté y est plus élevée, mais la part de la pauvreté persistante rapportée à la pauvreté totale est assez proche. En Espagne et en Italie, l'indicateur est supérieur à 50 %. Au bout du compte, non seulement la pauvreté est plus faible en France, mais les personnes pauvres s'en sortent moins difficilement qu'ailleurs. Les pays qui font mieux que nous – dans l'Europe du Nord – sont tous de plus petite taille et n'ont pas le même passé industriel et migratoire.

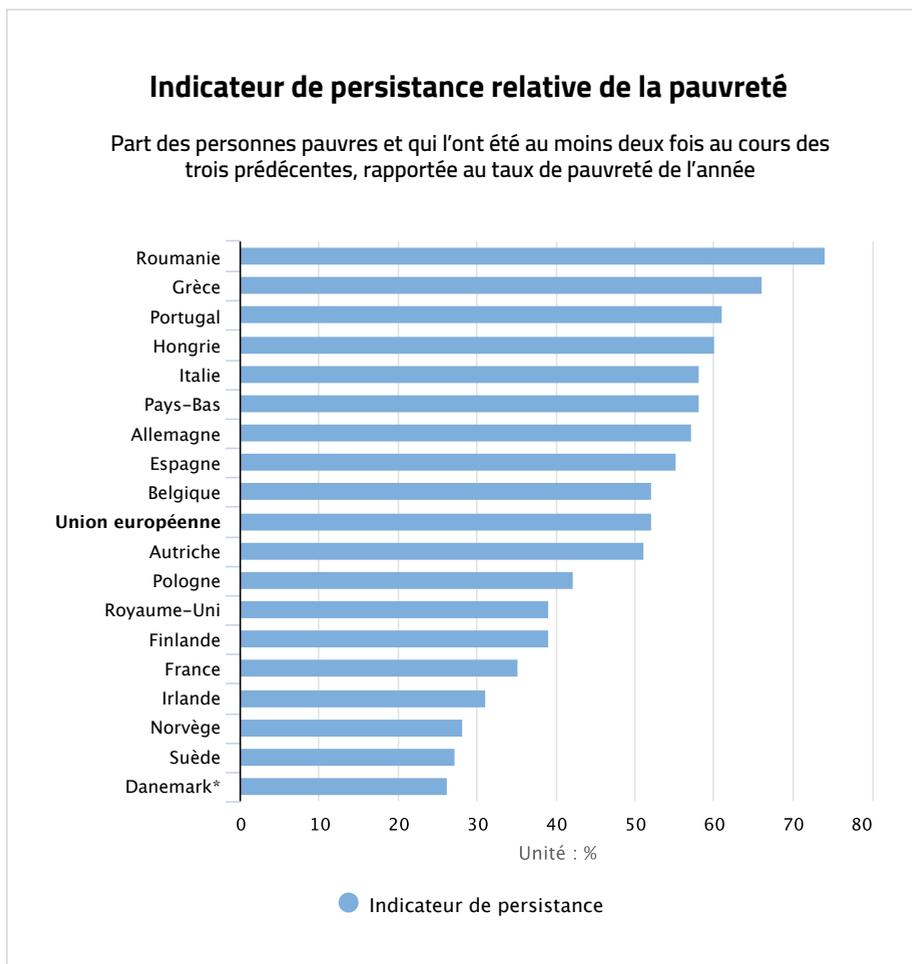
60. Ce dernier chiffre ressemble fort à une erreur de mesure tant il est faible, il était de 1,8 % l'année précédente.

61. Nos voisins anglais ont étudié de leur côté l'écart absolu entre les taux. Voir « Persistent poverty in the UK and EU: 2015 », Office for National Statistics, 27 juin 2017.



*Seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Lecture : en France, 2,4 % de la population était pauvre en 2015 et l'avait été au moins deux années entre 2012 et 2014. *La donnée danoise est étonnamment basse. Le taux était de 1,8 % en 2014.*

Source : Eurostat – Données 2015



Seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian. Lecture : en France, 35 % des personnes pauvres en 2015 ont été pauvres au moins deux ans sur les trois années précédentes (2012 à 2014).

Source : Eurostat – Données 2015. Calculs Centre d'observation de la société. Données 2014 pour le Danemark

Pourquoi devient-on SDF ?

Très souvent, les sans-domicile n'ont pas perdu leur logement, ils n'en ont jamais eu : 43 % des sans-domicile recensés par l'Insee en 2012 déclarent ne jamais avoir occupé de logement indépendant^[62]. Parmi ceux qui n'ont jamais eu de logement, 60 % ont moins de trente ans. Une fraction de la jeunesse française quitte le domicile familial pour la rue ou un hébergement très précaire. L'absence de minimum social – il faut avoir 25 ans pour toucher le RSA sauf rares exceptions – est l'une des raisons qui poussent ces jeunes à la rue.

Parmi les 57 % qui ont perdu leur logement, 35 % sont dans cette situation suite à un événement familial (séparation, décès, violence, etc.), 30 % ont des difficultés économiques (licenciement, impayés de loyers, etc.), 5 % les deux, 11 % sont dans cette situation suite à une mobilité géographique (hors motif familial ou économique), le reste pour diverses raisons (incarcération, hospitalisation, etc.). Selon l'Insee, un dixième des sans-domicile serait dans ce cas après une expulsion de leur logement. Les trois quarts des sans-domicile sont au chômage (37 %) ou inactifs (37 %). Ce qui signifie inversement qu'un quart, soit 25 000 personnes si on applique cette proportion à l'ensemble des sans-domicile adultes, ont un emploi, mais pas de logement.

Enfance difficile

Selon l'Insee, 86 % des sans-domicile ont vécu dans leur enfance au moins un événement douloureux lié à leur environnement familial. La moitié une maladie, le décès de leurs parents ou d'un proche ou un accident grave, contre 16 % pour l'ensemble de la population. Un quart des sans-domicile nés en France ont été placés dans une institution, en foyer ou en famille d'accueil dans leur enfance. Les deux tiers de ces derniers ont subi des violences ou des mauvais traitements, contre 2 % pour l'ensemble de la population. « *La moitié ont eu de graves problèmes de santé physique ou ont été hospitalisés en psychiatrie* », relève l'Insee.

Leur situation personnelle, les difficultés rencontrées dans l'enfance, font que les sans-domicile disposent d'un réseau social moins étendu. Seuls 37 % voient leur famille au moins une fois par mois, contre 80 % dans l'ensemble de la population. Les deux tiers rencontrent des amis, contre 85 % pour l'ensemble.

62. « Les sans-domicile en 2012 : une grande diversité de situations », Françoise Yaouancq et Michel Duée, in *France, portrait social édition 2014*, Insee Références, Insee, novembre 2014. L'enquête sur les parcours de vie porte sur 66 000 sans-domicile adultes francophones.

On commence à mieux connaître la population des personnes privées de domicile. Encore faut-il se méfier des simplifications. Une partie d'entre eux, les plus en difficulté, ne fréquentent pas les hébergements d'urgence et n'ont pas été enquêtés par l'Insee. On sait peu de choses sur eux, sauf ce que peuvent en dire les professionnels du secteur qui les soutiennent. La plupart sont loin de l'image d'Épinal du « clochard » à la rue, il peut s'agir de personnes prises en charge de façon très temporaire à l'hôtel ou dans un logement associatif, en attendant un relogement. De même, le passé familial n'explique pas tout. Même s'ils peuvent avoir connu des difficultés dans l'enfance, comme de nombreux enfants, les trois quarts n'ont jamais été « placés » et ont vécu avec leurs parents.

Les causes qui conduisent à devenir sans-domicile peuvent être entremêlées, des difficultés d'emploi se cumulant et agissant sur les ruptures familiales ou de santé, ce qui peut rendre d'ailleurs plus difficile de sortir du cercle vicieux de cette situation. Le milieu social joue un grand rôle dans le risque de se retrouver à la rue : contrairement à une idée reçue, tout le monde n'a pas le même risque de se retrouver SDF. Enfin, une partie des sans-domicile sont des étrangers sans papiers, parfois présents en France depuis plusieurs années, qui pourraient occuper un logement et payer un loyer si on leur accordait le droit au travail. Ces données datant de 2012, on sait notamment que depuis, une partie des réfugiés syriens et libyens arrivés en France n'ont pas obtenu d'hébergement stable. Ce chiffre ancien sous-estime sans doute la réalité.

Sans-domicile : les raisons de la perte du logement (%)	
N'a jamais occupé de logement	43
A perdu son logement	57
Motifs de la perte du logement	
- Familiaux (séparations, décès, etc.) mais pas financiers	35
- Financiers (licenciement, expulsion, etc.) mais pas familiaux	30
- Familiaux et financiers	5
- Mobilité géographique hors motifs familiaux ou financiers	11
- Autres : hospitalisation, incarcération, etc.	19

Sans-domicile francophones des villes d'au moins 20 000 habitants.

Source : Insee, données 2012.

Les allocations réduisent le nombre de pauvres de cinq millions

Si notre système de prestations sociales et d'impôts n'existait pas, le taux de pauvreté en France serait de 22 % et non de 14,1 % en 2014 (au seuil de pauvreté fixé à 60 % du niveau de vie médian, dernière année disponible^[63]) selon le ministère des Solidarités^[64]. Le nombre de pauvres est réduit de 13,7 à 8,7 millions de personnes. Concrètement, notre modèle social évite la pauvreté à cinq millions de personnes. Une grande partie des personnes concernées préféreraient vivre de leurs propres ressources et en particulier avoir un emploi. Il n'en demeure pas moins que les aides jouent un rôle indispensable, notamment pour les plus éloignés de l'emploi (personnes âgées, handicapées, etc.).

L'impact de notre système de redistribution varie selon le type de ménage. Pour les personnes seules, le taux de pauvreté se réduit de 24 % à 16 %, au seuil à 60 %. L'effet de la protection sociale est le plus fort pour les familles, du fait des allocations familiales. Avant redistribution, le taux de pauvreté chez les couples avec trois enfants ou plus est de 40 % ; après redistribution, il passe à 22 %. Pour les familles monoparentales avec deux enfants, le taux avant redistribution atteint 61 % et baisse à 43 % après.

Taux de pauvreté avant et après redistribution selon le type de ménage, en % (Seuil à 60 %)		
	Avant redistribution	Après redistribution
Personnes seules	24,2	16,0
Familles monoparentales		
- un seul enfant	35,8	22,2
- deux enfants ou plus	61,0	43,4
Couples		
- sans enfant	8,1	5,7
- un enfant	12,4	8,7
- deux enfants	15,5	9,4
- trois enfants ou plus	40,3	22,2
Ensemble	22,0	14,1

Seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian.

Source : ministère des Solidarités – Données 2014

63. Nous utilisons pour cet article les données au seuil à 60 %, faute d'avoir celles au seuil à 50 %.

64. « Minima sociaux et prestations sociales, édition 2017 », DREES, ministère des Solidarités et de la Santé, juillet 2017.

L'étude du ministère des Solidarités permet de détailler l'impact des différentes mesures ou prestations. Et tout d'abord les impôts (qui font partie du système de redistribution), ce qui demande une explication. Le seuil de pauvreté dépend du niveau de vie médian. Quand le niveau de vie médian diminue, le seuil baisse, et donc avec lui le nombre de pauvres. C'est ce qui se passe avec les impôts : ils réduisent le niveau de vie médian, et donc... le taux de pauvreté de 1,1 point. C'est logique, mais même si la plupart des pauvres ne paient pas ou peu d'impôts⁶⁵, cette baisse n'est liée à aucune amélioration du revenu des plus démunis. La prime pour l'emploi et la partie activité du RSA (complément de revenus versé aux très bas salaires) ne jouent que très modestement : elles réduisent respectivement de 0,2 et 0,4 point de pourcentage le taux de pauvreté à 60 %. Le ministère note que l'effet du RSA activité est visible pour les familles monoparentales (- 2 points). Allocations logement, familiales et minima sociaux réduisent le taux de pauvreté d'environ deux points chacun.

Impact des différentes mesures de redistribution sur le taux de pauvreté (Seuil à 60 %)		
	Taux de pauvreté (en %)	Effet sur le taux (en points)
Pauvreté avant redistribution	22,0	
Après :		
Impôts directs	20,9	- 1,1
Prime pour l'emploi	20,7	- 0,2
Prestations familiales	18,4	- 2,3
Allocations logement	16,3	- 2,1
Minima sociaux	14,5	- 1,8
RSA activité	14,1	-0,4
Pauvreté après redistribution	14,1	-7,9

Seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian. Source : ministère des Solidarités – Données 2014

65. On ne considère ici pas les impôts indirects, comme la TVA.

Non-recours : pourquoi une partie des pauvres ne réclame pas son dû ?

Comment expliquer que pour certaines prestations un tiers des personnes qui y ont droit ne les demandent pas ? Le niveau du non-recours est très inégal selon les prestations. Il est très faible pour les allocations logement et familiales^[66]. Une étude du Crédoc menée au Havre au début des années 2000 évaluait à 1 % seulement le niveau du non-recours^[67] aux allocations logement. Pour la France, on estime que le chiffre se situe plutôt autour de 5 %. D'autres prestations donnent lieu à un non-recours d'un niveau bien plus élevé. Plus du quart^[68] des personnes éligibles à la prime d'activité ne la perçoivent pas selon le ministère des Solidarités (données 2017). Entre un tiers et un quart ne perçoivent pas la couverture maladie complémentaire (CMU-C). Pour le RSA seul, les estimations s'échelonnent entre 14 % et 36 %^[69].

Le non-recours résulte de facteurs qui se combinent. Il est d'abord lié à la complexité des démarches. La France se singularise par un niveau de bureaucratie poussé, qui fonctionne sur le mode de la défiance. La difficulté à réunir l'ensemble des documents, la lourdeur des formulaires et leur complexité peuvent rebuter plus d'un. Le niveau de contrôle social des plus démunis est particulièrement pointilleux.

Le non-recours peut être la conséquence d'un défaut d'information : une partie des ayants droit potentiels ne connaissent pas leurs droits. Le système d'information n'est pas toujours clair, notamment pour ceux qui maîtrisent mal l'écrit. On compte en France 7 % d'illettrés, soit 2,5 millions de personnes. Il faut y ajouter les personnes n'ayant pas été scolarisées en France (voir page 45). Une enquête menée en 2010 auprès des personnes n'ayant pas recours au RSA alors qu'elles y étaient éligibles montrait que 10 % ne connaissaient pas la prestation et que 19 % la connaissaient mais pensaient ne pas être éligibles.

Une partie des bénéficiaires potentiels refuse d'y avoir recours. Cette forme de non-recours est minoritaire, mais elle existe. Elle peut provenir du sentiment que l'aide est inutile ou injustifiée ou de la crainte de l'effet de stigmatisation, de se voir assimilés à des « assistés », crainte d'autant plus forte que ce discours est de plus en plus répandu.

66. Voir « L'accès aux droits et le non-recours dans la branche famille de la Sécurité sociale », Dossier d'étude n°173, Cnaf, novembre 2014.

67. « Le non-recours aux aides personnelles au logement : l'exemple de la CAF du Havre », Marie-Odile Simon, *Recherches et prévisions* n° 62, 2000.

68. Ce qui est beaucoup moins que l'ancien RSA activité et surtout moins que les 50 % qui avaient été prévus pour évaluer la dépense à engager.

69. « RSA : un non-recours à 35 % ? », Guillaume Allègre, OFCE Le blog, janvier 2018.

Enfin, le non-recours peut résulter de la faiblesse des montants à recevoir. Il existe un lien entre le niveau des démarches à accomplir et le gain attendu. Remplir un dossier complet pour percevoir quelques euros n'a pas grand intérêt. Malheureusement, on ne dispose pas d'éléments sur la relation entre montant de la prestation non perçue et le non-recours.

Ces facteurs se conjuguent et il est difficile de les démêler faute d'études plus approfondies. Il ne faut pas surestimer le non-recours : les individus sont de mieux en mieux formés, le système social (notamment les assistants sociaux) font un travail d'information important. Pour les prestations principales et d'un montant élevé, le non-recours est très faible. L'accent mis sur le non-recours peut être utilisé pour inverser les priorités et occulter le débat sur l'amélioration du modèle social : le problème serait le recours, non les droits eux-mêmes.

Il reste tout de même beaucoup à faire pour que chacun puisse effectivement toucher ce à quoi il a droit. Notamment auprès des populations les plus éloignées du système social qui demeurent invisibles au sein d'enquêtes qui portent sur l'ensemble de la population. Au fond, c'est d'une inversion des méthodes et du comportement de l'administration qu'il s'agit : passer de la traque aux fraudeurs et de la défiance par rapport au citoyen à celle des non-recourant et à la confiance.

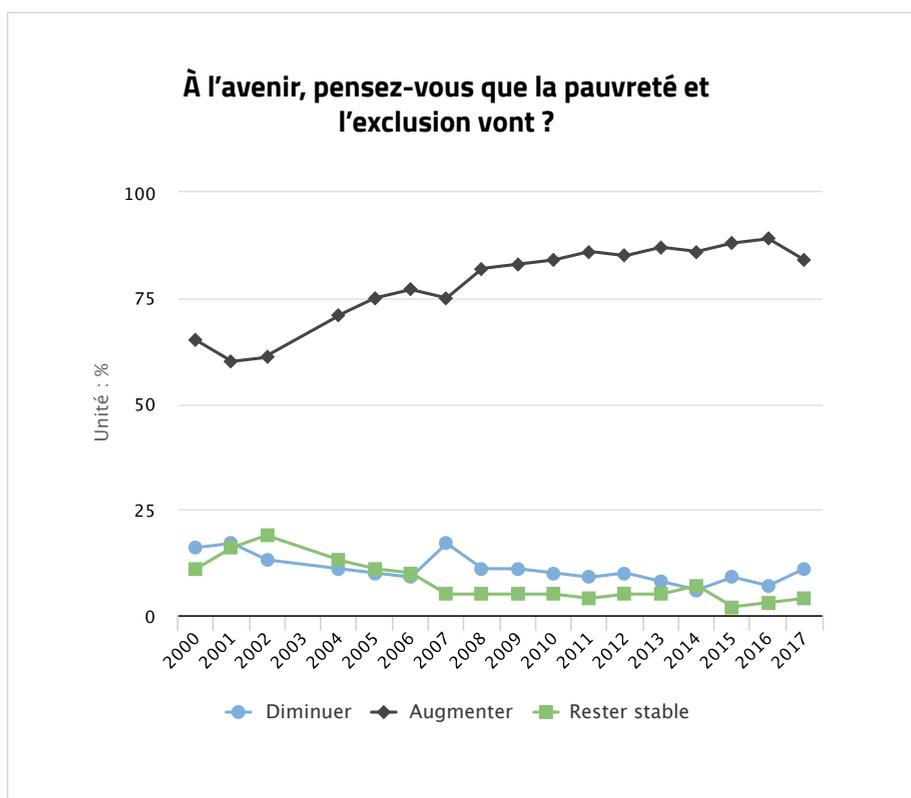
Une population inquiète pour l'avenir

84 % de la population estime que la pauvreté va augmenter dans les cinq prochaines années selon le ministère des Solidarités, chiffre en baisse en 2017 pour la première fois depuis 2008. Plus on pense que la pauvreté augmente, plus on se sent inquiet pour son avenir. 23 % de la population estime qu'il y a un risque personnel pour elle de devenir pauvre (réponse « oui », et « oui, plutôt »), 63 % estiment qu'il n'y a pas de risque (ou « plutôt pas ») et 13 % se sentent déjà pauvres et ne peuvent donc pas le devenir. Les Français ne sont pas « pessimistes » mais réalistes : puisque selon l'Insee sur cinq ans un tiers de la population a été confronté à la pauvreté^[70].

Le ministère des Solidarités pose aussi une question dans un registre un peu différent : « *Est-ce que la pauvreté est un sujet qui vous préoccupe personnellement ?* ». L'enquête tente ici de mesurer le niveau d'inquiétude des individus vis-à-vis du phénomène dans l'ensemble de la société. Les Français répondent « oui » à 90 % depuis le début de l'enquête en 2000. Le fait que chacun puisse disposer de conditions de vie

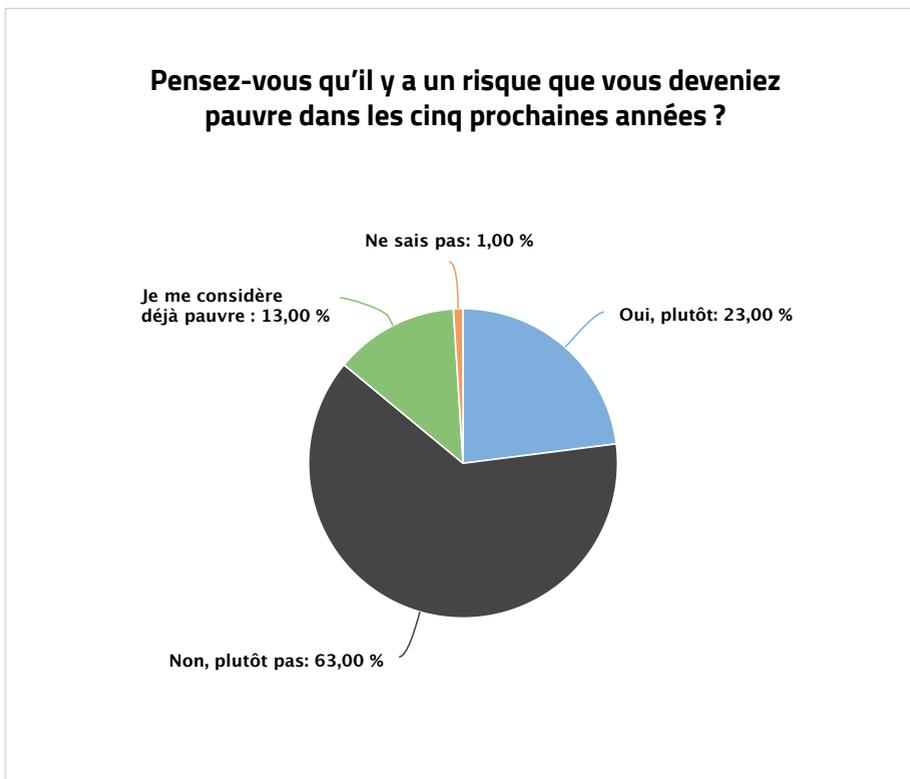
70. « Pauvreté monétaire et en termes de conditions de vie : sur cinq années un tiers de la population a été confronté à la pauvreté », in *Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2012*, Insee Références, Insee, 2012.

dignes est essentiel pour l'immense majorité des Français et c'est une très forte préoccupation. Pour partie il est vrai, comme l'analyse le sociologue Julien Damon, cette sensibilité à la pauvreté dépend du débat sur le sujet. « *Il est probable que la qualité et l'orientation des discours publics, assis désormais sur un ensemble de chiffrages touffus, jouent un rôle en la matière* », note-t-il^[71].



Source : ministère des Solidarités

71. « Que pensent les Français de la pauvreté ? », Julien Damon, *Droit social*, n° 12, 2010.



Source : ministère des Solidarités – Données 2017

I Bibliographie

Les autres documents utiles sur le sujet

- ***L'état (2017) de la pauvreté en France*, Secours catholique, novembre 2017.** Un rapport qui s'appuie sur la situation des personnes qui ont eu recours à l'association. Il dénonce les préjugés autour de la pauvreté.
- ***Les chiffres clés de la pauvreté et de l'exclusion sociale*, édition 2016, Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, octobre 2016.** Un état des lieux qui n'est malheureusement plus actualisé et incomplet.
- ***Mal-logement, mal-logés, Rapport 2017-2018*, Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), mai 2018.** Un dossier thématique sur les conditions d'habitat des personnes pauvres.
- ***23^e rapport sur l'état du mal-logement en France 2018*, Fondation Abbé Pierre, février 2018.** C'est le rapport de référence sur la situation du logement et en particulier des plus démunis. La Fondation Abbé Pierre soutient l'Observatoire des inégalités.
- **« Revenus, niveau de vie et pauvreté en 2015. Enquête sur les revenus fiscaux et sociaux », *Insee résultats*, Insee, février 2018.** Il s'agit de l'ensemble des tableaux détaillés de l'Insee sur la pauvreté, il n'est disponible qu'en ligne en accès libre. C'est la base de référence pour tout travail sur la question.
- ***Le combat continue. 10 propositions pour lutter contre la pauvreté*, Emmaüs, éd. Les Liens qui libèrent, mars 2017.** Cet ouvrage consacre une part importante à l'analyse de la situation de la pauvreté en France. Il s'appuie sur un rapport réalisé par le Compas.
- **« Les niveaux de vie en 2016 », *Insee Première* n° 1710, 2018.** La synthèse qui présente les données les plus récentes sur la pauvreté. Voir aussi les données complémentaires mises en ligne par l'Insee à cette occasion.

Des données à portée de clics

- **Sur le site de l'Insee.** Cliquer sur « statistiques », puis « revenus-consommation-pouvoir d'achat », puis « pauvreté ». Dans « niveau géographique », sélectionner « France ». Ensuite dans « catégories », sélectionner « données », puis « chiffres-clés ».
- **Sur le site de l'Observatoire des inégalités.** Dans « thèmes », sélectionner « revenus, patrimoine, pauvreté ». Dans la colonne de droite « par sous-thème », sélectionner « pauvreté » et dans « type d'article » sélectionner « données ».
- **Un outil du Compas en partenariat avec l'Observatoire des inégalités et lagazette.fr.** Consulter www.comparateur-territoires.fr pour connaître le taux de pauvreté par région, département et commune.

I L'Observatoire des inégalités

Le niveau des inégalités heurte nos valeurs et alimente les tensions sociales. Fondé en 2003, l'Observatoire des inégalités est un organisme privé indépendant qui a pour mission de dresser un état des lieux le plus complet possible des inégalités, en France, en Europe et dans le monde. Il veut permettre au public le plus large possible de s'appropriier les éléments qu'il publie tout en proposant des clés pour les comprendre. Son travail n'aurait pas lieu d'être si la collecte et la mise à disposition des données par les services publics étaient à la hauteur. Notre action vise aussi à faire en sorte que les institutions améliorent leurs pratiques dans ce domaine, qu'il s'agisse de la connaissance des revenus ou de l'ampleur de discriminations, par exemple.

L'Observatoire des inégalités n'est pas un organisme militant. Il refuse la dramatisation des enjeux qui aboutit au fatalisme et à la démobilisation. Il vise à faire la part des choses entre les domaines où les inégalités augmentent, mais aussi ceux où elles se réduisent. Il s'interroge sur la pertinence des modèles sociaux et sur leur capacité à améliorer le sort du plus grand nombre.

Pour mieux comprendre les inégalités, nous croisons à la fois les points de vue et les éclairages scientifiques de l'économie, de la sociologie, de l'histoire, de la philosophie, du droit, etc. Nous portons également un regard critique sur les instruments de mesure et les méthodes mises en œuvre.

L'Observatoire des inégalités s'est construit de manière autonome, hors de toute institution publique ou privée. Il est indépendant de tout syndicat, parti politique, religion ou cercle de pensée. Ses ressources sont principalement issues de son propre travail d'édition, de formation et de collecte de fonds auprès du grand public.

+ Soutenez l'Observatoire des inégalités

L'Observatoire des inégalités vit principalement grâce aux dons de citoyens engagés pour plus de justice. Soutenir l'Observatoire des inégalités, c'est participer à éclairer le débat public et aider les acteurs qui combattent la dégradation de notre modèle social. Votre don sur www.inegalites.fr est déductible à 66 % du montant de vos impôts sur le revenu.

Un site Internet

www.inegalites.fr est devenu la référence francophone en matière d'information et d'analyse sur les inégalités. Notre lettre d'information mensuelle offre un suivi régulier des informations publiées sur le site.

Suivez-nous sur twitter [@Obs_ineg](https://twitter.com/Obs_ineg) et sur facebook.com/inegalites.fr.

+ Le programme « Jeunesse pour l'égalité »



Notre projet « Jeunesse pour l'égalité » vise à construire un ensemble d'outils pédagogiques pour sensibiliser les jeunes sur les inégalités et les discriminations. Notre objectif : les aider à développer leur esprit de tolérance et de solidarité et leur apporter des éléments d'information et de compréhension du monde qui les entoure.

Le projet comprend notamment un livret pédagogique, des expositions itinérantes, un site Internet www.jeunes.inegalites.fr. Il est marqué tout au long de l'année par des actions telles que des interventions auprès des jeunes sur le sujet et par un concours de créations visuelles à destination des 11-25 ans.

Nos outils pour vous guider

Questions-clés, lexique, comparateurs... Pour comprendre les inégalités, l'Observatoire des inégalités dispose d'un certain nombre d'outils disponibles sur son site Internet dont chacun peut se saisir.

Retrouvez nos outils sur www.inegalites.fr/Outils

Les questions-clés



« Qu'est-ce qu'une inégalité ? », « Quelle est la différence entre inégalité sociale et discrimination ? », « Les inégalités augmentent-elles ? », etc. Vous retrouverez sur notre site un ensemble de réponses aux principales questions de méthode.

Comment mesurer les inégalités ?



« Comment mesurer la pauvreté ? », « Comment mesurer les inégalités de revenus ? », « Qu'est-ce qu'un décile ? », etc. Nous répondons aux interrogations sur les outils et sur la mesure.

Notre lexique



D'« actif » à « travailleur pauvre », nous avons défini un certain nombre de termes qui ne sont pas toujours les plus faciles à comprendre pour le lecteur non averti.

Des comparateurs en ligne



Comment se situe votre niveau de salaire ? Votre patrimoine est-il élevé ? Les inégalités sont-elles importantes dans ma commune ? Les écarts entre femmes et hommes en matière d'emploi, d'éducation, etc., y sont-ils plus grands qu'ailleurs ? Que pourrait-on faire à la place des baisses d'impôts ? Vous retrouverez sur notre site un ensemble de comparateurs et de simulateurs pour vous aider à vous y retrouver dans les données et à vous situer.

Des interventions, des formations



L'Observatoire des inégalités assure chaque année un grand nombre d'interventions publiques dans toute la France. Il organise régulièrement des séances de formation sur le thème des inégalités à destination d'un public professionnel, qu'il s'agisse de formations généralistes (« Comprendre les inégalités ») ou plus ciblées (inégalités territoriales, les jeunes face aux inégalités, etc.).

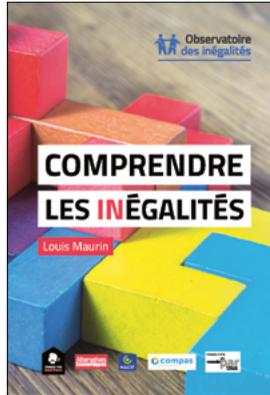
Nos publications

L'Observatoire des inégalités édite des ouvrages vendus en ligne sur son site.



Rapport sur les inégalités en France, édition 2017.

Sous la direction d'Anne Brunner et Louis Maurin, édition de l'Observatoire des inégalités, juin 2017.



Comprendre les inégalités.

Par Louis Maurin, édition de l'Observatoire des inégalités, juin 2018.



Que faire contre les inégalités ? 30 experts s'engagent.

Sous la direction de Louis Maurin et Nina Schmidt, édition de l'Observatoire des inégalités, juin 2016.

Rapport sur la pauvreté en France

Première édition

Sous la direction de Louis Maurin, avec Anne Brunner, Noam Leandri, Xavier Saint-Martin, Bernard Schlemmer, Nina Schmidt et Valérie Schneider

Quel est le niveau de la pauvreté en France ? Comment évolue-t-il ? Sur ce sujet très sensible, les polémiques sont fréquentes et les points de repère manquent. Ce premier rapport sur la pauvreté réunit les données disponibles pour vous permettre d'y voir plus clair. L'Observatoire des inégalités y présente les principaux chiffres et dresse un état des lieux complet de la pauvreté en France. Nous définissons les contours de la pauvreté monétaire, de la grande pauvreté et des formes non monétaires de la pauvreté. Nous donnons les principales caractéristiques de la population pauvre et sa distribution sur le territoire national. Nous explorons les trajectoires individuelles : comment devient-on pauvre et comment s'en sort-on ?

Fondé en 2003, l'Observatoire des inégalités est un organisme indépendant qui a pour mission de dresser un état des lieux des inégalités, en France, en Europe et dans le monde. Il veut permettre au public le plus large possible de s'appropriier les éléments qu'il publie tout en proposant des clés pour les comprendre. L'Observatoire des inégalités refuse la dramatisation des enjeux qui aboutit au fatalisme ou à la démobilisation. Il vise à faire la part des choses entre les domaines où les inégalités augmentent, mais aussi ceux où elles se réduisent. Il s'interroge sur la pertinence des modèles sociaux et sur leur capacité à améliorer le sort du plus grand nombre.

Ce rapport est issu d'une collaboration avec le Compas, bureau d'études spécialisé dans l'observation sociale des territoires. Il est édité en partenariat avec Emmaüs France et la Fondation Abbé Pierre.



Prix : 10 €
ISBN : 978-2-9553059-5-9
En téléchargement et
en vente sur inegalites.fr

